



Honoré de  
Balzac

# ANNETTE ET LE CRIMINEL

(tomes 3-4)

ou suite du *Vicaire des Ardennes*

1824

**Honoré de Balzac**

**ANNETTE ET  
LE CRIMINEL  
(tomes 3-4)**

ou suite du  
**Vicaire des Ardennes**

1824

*bibliothèque numérique romande*  
*[ebooks-bnr.com](http://ebooks-bnr.com)*

# TOME TROISIÈME

## CHAPITRE XVI.

La maison dans laquelle venait d'entrer M. de Durantal et sa femme appartenait à une vieille demoiselle nommée M<sup>lle</sup> *Sarah Sophy*.

Cette demoiselle avait tenu à Valence, pendant fort longtemps, une maison de commerce qu'elle venait de vendre à M. et madame Bouvier, les cousins d'Annette. Mademoiselle Sophy était la plus riche de tout le village de Durantal, et, de tout temps, sa maison avait été le rendez-vous des habitants les plus aisés ; elle était comme la reine de ce petit monde, et tant qu'au château les propriétaires furent

absents, mademoiselle Sophy pouvait passer pour *la première* du village.

Or, dans tous les bourgs, villes, capitales, villages, hameaux, de tout royaume européen, asiatique et africain, partout enfin où se trouvent agglomérés sept animaux qu'on décore du nom générique d'hommes, il se trouve aussi des intérêts qui se croisent, des amours-propres qui se froissent, des jalousies qui croissent, et la reine du monde, *l'Opinion*, y vient sur-le-champ dresser ses tréteaux, et, comme un charlatan, parle sans cesse à la foule. Or, la maison de mademoiselle Sophy était l'endroit où l'opinion régnait ; elle la dirigeait, la modifiait, et cela avait eu lieu, dans l'origine, par un motif qui n'était plus connu que des vieilles têtes à perruques de l'endroit ; et ceux qui n'avaient pas l'honneur d'aller chez mademoiselle Sophy répétaient encore ces bruits dans ce qu'elle appelait leurs *conventicules* : nous allons les traduire fidèlement au lecteur.

Cette société secondaire de la petite bourgeoisie de Durantal tenait son bureau chez l'épicière du village. Or, voyez-vous madame Jacotat au coin de son feu, dans son arrière-boutique, entourée de sept ou huit habitants, fermiers, tailleurs, boulanger, tous membres de la petite propriété, et les industriels du canton ?

— Oui, répétait madame Jacotat, ma mère m'a dit que Mlle Sophy avait été jolie, mais très jolie, à dix-huit ans ?... dà !... qu'elle avait été amoureuse, mais comme on l'était dans l'ancien régime, bien plus qu'aujourd'hui ; elle était donc amoureuse et aimée d'un jeune homme, le fils d'un président à mortier du parlement. Mais les parents de l'amoureux n'avaient pas voulu les marier, et l'on m'a dit que c'est ce jeune homme qui lui a acheté sa propriété à Durantal. Elle y vivait dans la retraite, et le jeune homme venait la voir clandestinement la nuit. On dit que c'est le président actuel du tribunal à Valence, et qu'il a

tant aimé mademoiselle Sophy, qu'il n'a jamais voulu se marier. Le fait est qu'à Valence elle allait souvent chez lui, et lui chez elle, de manière que cette vieille mademoiselle Sophy, qui fait tant sa dévote et sa vertueuse, n'en a pas moins eu un enfant de lui.

— Un enfant !... s'écriait-on.

— Oui, un enfant, et elle n'a jamais osé le garder avec elle : on ne sait pas ce qu'il est devenu. C'est un crime cela ! une mère doit, quelque chose qu'on pense d'elle, ne jamais se séparer de son enfant ! Elle ne parle jamais que de vertu ; elle a fait chasser la petite Jeanne-ton parce qu'elle avait fait un enfant avec le dernier garde-chasse, ou avec un autre, n'importe ! c'est le garde-chasse que l'on accuse : elle aurait dû plutôt la secourir... Mais voilà, on condamne dans les autres ce qu'on a fait soi-même... » Ici l'épicière se croisa les bras.

— Mademoiselle Sophy, reprit-elle, est riche, alors on va la voir ! On fait comme si l'on ne

savait rien, et elle est reçue au château, c'est-à-dire, elle l'était par les anciens seigneurs ! mais le sera-t-elle par ceux-ci ? c'est une question.

— Qu'est devenue Jeanneton ?... demandait un des auditeurs.

— La pauvre petite !... reprit l'épicière infatigable, voilà ce qui lui est arrivé : Le grand sec, qui est l'ami du nouveau propriétaire, l'a établie à dix lieues d'ici, je ne sais où. Elle a une auberge, une ferme, une habitation, je ne sais lequel, et le garde-chasse a un emploi qu'il lui a fait obtenir par le préfet, son ami. Aussi l'on a grogné contre celui-là, qui a l'air d'un bien brave homme : il ne s'en fait pas accroire : il vient m'acheter du tabac à fumer quand il lui en manque et qu'il est hors du château, car il en a sa provision. Si j'étais en ville, j'achèterais bien ce tabac-là au poids de l'or !... car c'est du tabac des îles, et je dis qu'il est fameux, car mon homme en a senti le fumet, et il s'y connaît ! mais pour les gens de Durantal,

le nôtre et assez bon ; les paysans ne sont pas au monde pour avoir leurs aises. Au surplus, le nouveau propriétaire fait travailler, c'est un brave homme ! ça a autant d'écus que j'ai de grains de café !...

Ce fragment de la conversation de l'épicière instruit suffisamment le lecteur des antécédents de la vie de M<sup>lle</sup> Sophy, antécédents qu'elle cachait avec un soin curieux et sous un masque de dévotion qui, peut-être, était véritable et sincère. Maintenant, avant d'introduire nos deux mariés, il n'est pas hors de propos de faire connaître les personnes qui se trouvaient alors chez mademoiselle Sophy, car elles doivent avoir une influence sourde et cachée sur leurs destinées.

Le curé y venait souvent ; mais comme son rôle est très court dans cette histoire, on peut se contenter de dire qu'au coin de la cheminée était un vieillard de cinquante ans, habillé, fait et parlant comme tous les curés de village : il



n'est là que pour ordre ; il écoutait avec patience, discourait quand il pouvait, et, depuis peu, le pouvait rarement à cause de l'arrivée récente d'un personnage qui ne sera pas inconnu à ceux qui ont pu lire le *Vicaire des Ardennes* pendant le peu de temps qu'il a été en circulation.

Ce personnage était la femme du maire ; elle pouvait avoir trente-six à quarante ans, mais un léger embonpoint lui permettait d'en escroquer une petite partie. Elle était mariée depuis peu et venait... d'où ?... c'était un secret qu'elle avait très bien su garder, malgré son amour pour les confidences, l'art de phraser qu'elle possédait mieux que maint député loquace, et sa tendance à tout apprendre et tout savoir. Elle était toujours bien mise, mais ses manières n'annonçaient pas une extraction bien franche, et quoique toujours occupée à bien parler, à s'étudier, à affecter un bon ton, souvent une phrase, un proverbe commun, la faisaient ressembler à l'âne qui montre le bout

de l'oreille sous la peau du lion. Il y a six mois qu'elle était arrivée à Durantal, où son mari était arrivé un beau jour muni d'une belle nomination à la place vacante de juge de paix.

Ce que l'on avait pu savoir de cette inconnue, c'est qu'elle devait toute sa fortune à un vieillard respectable, un ecclésiastique, qui venait de lui laisser toute sa fortune par son testament, et souvent elle parlait du respectable M. Gausse en termes d'héritier content. À ce dernier nom, l'on doit reconnaître Marguerite(1) ! mais comment Marguerite a-t-elle pu subitement franchir l'espace qui se trouve entre une cuisine et un salon ? l'on va l'apprendre.

Marguerite était mariée !... mais à qui ? à M. De Secq, juge de paix. De Secq ressemble bien à Lesecq(2)... Nous allons donc encore rendre raison de cette nouvelle métamorphose du maître d'école qui jouait jadis un si grand rôle à Aulnay-le-Vicomte.

Lorsque Marcus-Tullius Lesecq fut possesseur des cent mille francs que lui donna Argow pour le laisser échapper de la prison d'Aulnay-le-Vicomte, où on l'avait arrêté par hasard, Lesecq se trouva trop grand seigneur pour rester maître d'école à Aulnay-le-Vicomte : il vint donc à Paris, et son premier soin fut de redemander ses anciens prénoms de *Jean-Baptiste*, dont il s'était dépouillé pendant la révolution pour prendre les glorieux noms de Cicéron, son auteur favori, qu'il ne comprit cependant jamais. Alors, en examinant avec soin son extrait de baptême, dans l'original, il reconnut que l'*L* était formé de telle manière qu'il pouvait hardiment passer pour un *D* : on n'oserait pas affirmer que l'astucieux maître d'école n'ait pas un peu aidé à la lettre. Quoiqu'il en soit, il prétendit qu'il était noble, que les *Secq* étaient très connus, et il alla dans le monde sous le nom de M. de Secq. La protection du seigneur d'Aulnay lui fit obtenir la première justice de paix qui viendrait à vaquer ; mais cette justice

de paix, qui devait être le premier bâton de l'échelle pour l'audacieux Lesecq, lui fut enlevée au bout de quinze jours par suite d'un changement de ministère ; alors il eut soin de tellement crier que, pour le dédommager de cette disgrâce et de son voyage, on le nomma maire de Durantal.

Pendant l'intervalle qu'il y eut entre sa nomination et ses sollicitations qui furent longtemps infructueuses, il revint à Aulnay. Le curé était mort ; Marguerite héritait au moyen du fameux testament qu'elle avait si longtemps poursuivi, et elle se trouvait riche de soixante à quatre-vingts mille francs. Lesecq, ou plutôt M. de Secq, redevint amoureux fou de l'aimable gouvernante, et ils réunirent ainsi une fortune de près de deux cent mille francs. Alors, quand M. de Secq fut destitué de sa place de juge de paix à Durantal et promu à la place distinguée de maire, il trouva très honorable pour lui de rester dans un pays où l'on vivait à si bon marché, et où il pourrait jouer

un rôle, car il remplissait les fonctions de procureur du roi auprès du tribunal de paix, les jours où l'audience était consacrée aux affaires de police, et il voyait dans l'avenir que M. de Secq, inconnu comme maître d'école, cachant sa vie passée avec soin, maire de Durantal, et riche de dix mille livres de rente, serait à Valence et dans le pays une espèce de personnage, et qui sait si les circonstances ne le pousseraient pas plus haut !...

Voilà le récit des événements qui amenèrent Leseq dans le même pays qu'habitait un homme que, deux ans avant, il avait tenu en prison et qui lui avait fait sa fortune.

Madame de Secq était donc dans le salon de mademoiselle Sophy : on voit d'ici qu'elle était la personne la plus haute en dignité, et que, passant pour noble, elle tenait le haut bout. Or, l'on doit deviner l'air, l'importance qu'elle affectait : elle roulait ses yeux avec mignardise, tâchait de parler bas, et, par instants,

élevait fortement la voix par suite de son ancienne habitude. Enfin, souvent M. de Secq la pinçait quand elle disait un *collidor*, une *caste-rolle*, *avant-zhier*, et une multitude de paroles semblables. Le sévère M. de Secq pouvait bien corriger les mots, mais les gestes !... ces autres mots d'un langage presque aussi important, c'était bien *la chose impossible*.

Avec madame de Secq, ou Marguerite, comme on voudra, étaient le receveur des contributions et sa femme, deux personnages assez indifférents, mais aimant la médisance et les caquets ; un propriétaire de Durantal et sa femme tâchaient de mettre à fin, avec deux anciens marchands retirés, un boston dont on devait parler le lendemain, absolument comme dans la *petite ville* de Picard. Ce propriétaire était un véritable hobereau, chicaneur, processif, tenant à sa noblesse qui datait de cinquante ans, se piquait d'une parole, d'une démarche, enfin, en ajoutant qu'il était exigeant, impérieux et bavard, l'on aura l'exact portrait de

M. de Rabon. Mais au milieu de ce monde et à côté de madame de Secq était mademoiselle Sophy. Elle pouvait avoir soixante à soixante-six ans ; son visage était très bien conservé, mais elle se coiffait de manière à se vieillir : en effet, elle portait toujours un bonnet en baigneuse de soie noire et garni de dentelle noire ; ses cheveux étaient poudrés et crépés comme à l'ancienne mode ; ses yeux gardaient une vivacité et une expression difficiles à rendre. On voyait qu'elle avait dû être extrêmement belle, mais bonne, ... en aucune façon ; seulement on devinait quelle pouvait l'avoir été pour un seul être. Un grand caractère était écrit sur sa figure : il y régnait de l'orgueil, de l'envie, et surtout une profonde dissimulation ; néanmoins, à travers l'expression de ces diverses passions, apparaissait une inquiétude vague qui annonçait comme un remords, et un observateur aurait reconnu que cette fille cherchait à racheter quelque faute, envers la nature, par la stricte

exécution des petites et minutieuses pratiques de la religion.

Cette figure contrastait avec celle de Marguerite, qui n'avait aucune gêne, aucune dissimulation. Il sera très utile, avant de reprendre M. de Durantal et Annette où nous les avons laissés, c'est-à-dire dans l'antichambre avec toute la société qui était accourue comme nous l'avons dit, de faire assister le lecteur aux derniers propos tenus par ce cercle de la haute société de Durantal.

— Monsieur et madame Bouvier vont venir au château, avait dit mademoiselle Sophy ; car vous savez la grande nouvelle ?... M. de Durantal épouse cette cousine de madame Bouvier, cette jeune personne qui a été enlevée !... Adélaïde l'avait bien prévu !... au surplus quelle que soit la nature des événements qui ont lié M. le marquis de Durantal avec mademoiselle Gérard, le mariage ratifie et efface tout. Nous



verrons comment elle se conduira ici... Elle est jeune...

— Ah ! dit madame de Secq, elle augmentera le *cercque* de notre petite société ; car, lorsque ces messieurs étaient seuls au château, il ne pouvait pas y avoir moyen de fréquenter...

— La dit on jolie ?... demanda madame de Rabon en interrompant.

— Une figure de convention, répondit mademoiselle Sophy ; elle a de la grâce. Au surplus, nous la *verrons*...

Ce fut à ce moment que la cuisinière effarée et toute épouvantée accourut en disant que des gens malintentionnés assiégeaient la maison, et après une petite délibération, l'on se leva en masse pour courir recevoir M. et madame de Duralant, ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent.

Aussitôt que ces deux grands personnages furent introduits dans le salon, on les amena

devant le feu, les parties furent quittées, et l'on vint se grouper autour de eux. Mademoiselle Sophy offrit sa place à Annette qui grelottait de froid, et, sur-le-champ, tous les visages prirent cet air courtisan et obséquieux que les inférieurs à petites idées affectent devant les êtres élevés en dignité, ou qui possèdent une grande fortune.

Lorsqu'Annette se fut réchauffée et qu'elle promena ses regards sur cette assemblée, aucune des figures qu'elle aperçut ne lui plut ; néanmoins elle leur adressa un gracieux sourire (pouvait-elle ne pas sourire ?) et elle dit à mademoiselle Sophy : « Madame, nous avons interrompu le jeu... je vous en prie, continuez ? je suis bien fâchée du dérangement que je vous cause, mais le temps horrible qu'il fait et l'erreur du postillon nous servent d'excuse... »

Mademoiselle Sophy n'entendait pas ; elle contemplait Argow avec une curiosité extraordinaire.

— Comment ?... le postillon... Madame... C'est la première fois, dit-elle, que j'ai l'honneur de voir M. le *marquis* de Durantal...

— Madame, répliqua Jacques de Durantal, cessez de me donner un titre qui ne m'appartient pas... je ne suis point marquis...

Pour un caractère aussi fier que l'était jadis celui d'Argow, cet aveu aurait pu paraître coûteux ; mais il le faisait dans toute la sincérité de son âme et par une profonde humilité chrétienne.

Sur une certaine quantité donnée de femmes, il s'y en serait trouvé beaucoup que cet aveu aurait affligées ou choquées ; mais pour Annette, elle aimait trop son mari pour lui-même, et cette phrase ne lui fit aucune impression.

— Mais, continua mademoiselle Sophy préoccupée, c'est le même son de voix... Voyez-donc, dit-elle en s'adressant à M. de Rabon,

comme M. de Durantal ressemble à M. le président !...

— Oh ! répliqua M. de Rabon, ce sont de ces ressemblances qui disparaissent aussitôt que les deux figures sont à côté l'une de l'autre.

— Habitez-vous longtemps notre pays, Madame ?... reprit mademoiselle Sophy, se souvenant qu'Annette lui avait parlé ; je vous prie de m'excuser : vous me disiez que le postillon... Cette ressemblance m'avait étonnée, et j'avoue mon impolitesse... Avez-vous vu, à Valence, madame Bouvier ?...

— Nous n'avons fait qu'y passer, répondit Annette ; et à ce moment elle lança un regard à M. de Durantal comme pour lui dire : « Oh ! sortons d'ici !... et que ces êtres ne s'interposent pas entre notre bonheur, comme jadis aux Italiens cette foule que nous avons abandonnée. »

Ce regard fut vu et compris par Argow ; mais il le fut aussi par mademoiselle Sophy qui

s'en blessa fortement, d'autant plus qu'Argow demanda sur-le-champ si l'on ne pouvait pas envoyer quelqu'un au château.

— Mes gens, dit mademoiselle Sophy d'un air composé, ne sont guère en état d'y aller par le temps qu'il fait ; mais l'on peut éveiller quelqu'un dans le village.

— C'est inutile, dit Argow, car il me semble que le mur du parc passe auprès de votre jardin, et il y a précisément une porte qui donne sur une allée couverte. Attendez, madame, dit-il à Annette, dans l'instant vous serez au château.

Argow s'élança et disparut ; il fit sauter la porte, et, malgré le vent et la pluie, il vola vers Durantal avec la rapidité de l'éclair.

— Madame, dit mademoiselle Sophy, vous êtes sans doute mariée depuis peu ?...

— Madame, nous sommes sortis de l'église avant-hier au matin pour monter en voiture :

l'hôtel de M. de Durantal n'était pas préparé pour me recevoir, et nous comptions passer la plus grande partie de l'année à Durantal, de manière que nous avons préféré y célébrer notre mariage, notre famille étant à Valence...

— Il y a bien longtemps, dit mademoiselle Sophy, que je n'ai assisté à des fêtes au château de Durantal !...

Assurément cette phrase signifiait : « Invitez-moi ?... » mais Annette, qui la comprit parfaitement bien, jeta un regard scrutateur sur l'appartement et la maîtresse ; et, d'après cet examen, ne crut pas devoir répondre à cette attaque d'une manière favorable, parce qu'elle ignorait si l'aspect de cette antiquité *durantalienn*e conviendrait à son mari ; alors elle se contenta de sourire, en disant : « Il y a donc longtemps que Durantal est inhabité ?... »

— Il est abandonné depuis la révolution : les propriétaires n'avaient plus assez de for-

tune pour y rester, car il faut la fortune immense de M. votre mari...

— Il est donc bien riche ?... dit Annette avec surprise.

— Il faut qu'il le soit, car depuis un mois l'on a dépensé plus de six cent mille francs pour meubler et décorer le château ; tout est venu de Paris. Comment se fait-il, madame, que vous ignoriez... ?

À ce moment, Argow rentra dans le salon, en disant ; « Madame, il y a une voiture à la porte du parc. »

— Madame, dit Annette, en se levant, je vous remercie de votre aimable hospitalité ; j'étais morte de froid, et il aurait été scandaleux, qu'en Provence, une fiancée se fut trouvée gelée... Elle salua gracieusement, et toute la compagnie se leva pour l'accompagner.

Arrivée dans la cour, Annette, en voyant l'eau et la boue, hésita d'y mettre son joli petit

pied enchâssé merveilleusement dans un soulier de satin noir qui brillait comme une escarboucle ; Argow la saisit avec avidité dans ses bras, et, saluant la compagnie, il l'emporta comme s'il eut tenu une fleur qu'il craignît de briser...

— C'est une *pie-grièche*, dit mademoiselle Sophy quand ils furent loin, et lui, c'est un fort grossier personnage !...

La société regagna le salon de mademoiselle Sophy, en commentant cet oracle de la sibylle du lieu. Marguerite voulut prendre la défense de *la jeune femme* ; mais cette contrariété aiguissant la langue de mademoiselle Sophy, elle parla contre les nouveaux mariés avec toute l'aigreur de la vanité blessée. *Inde iræ* !... Ce fut la source des malheurs !...



## CHAPITRE XVII.

Annette entrait donc ; en ce moment, dans ce château que ses pressentiments lui avaient montré comme devant être à elle, et elle y entrait avec l'homme qui lui était apparu comme un *époux de gloire*.

Elle mit pied à terre sous une voûte brillante ; car le grand escalier avait, à chaque marche, deux vases de porcelaine dans lesquels les plus belles fleurs disputaient de parfums et de couleurs, et, de cinq en cinq marches, un élégant et simple candélabre supportait un globe de verre dépoli, contenant la lumière, ce qui produisait une masse blanchâtre de cette lueur qui charmait tant Annette. La voûte et ses sculptures avaient été nettoyées ; le portique du haut était décoré de quatre magnifiques statues, et les deux portes

des appartements brillèrent d'or et de moulures si délicates, que la jeune épouse, frappée d'une recherche tant en harmonie avec ses goûts qui avaient été si bien étudiés, se pencha sur le bras de M. de Durantal, l'arrêta, et lui dit : « Voilà le rêve de mon âme ! elle se réveille en voyant son jour, son soleil et la réalité !... Ô que je suis heureuse !... » Elle pressa Argow sur son sein, et resta quelques minutes jouissant de cette douce pression comme de la plus grande joie de la terre. Elle aurait voulu arrêter le temps !...

Ce n'était plus l'heure des pressentiments, des présages, où elle les tournait à son avantage : elle ne s'aperçut pas quelle avait un frisson causé par la fraîcheur de la voûte et par la présence des fleurs : enfin, elle ne marchait plus que d'enchantements en enchantements. Son époux l'introduisit dans ses appartements ; rien n'était plus riche, plus élégant : la grâce, la beauté, la recherche des ornements, des draperies, des meubles, étaient sans égale ;

mais, ce qui la flatta le plus, ce fut sa chambre à coucher : elle était exactement copiée sur sa chambre de Paris, si ce n'est que chaque ornement était exécuté d'une manière bien supérieure. Le cachemire blanc remplaçait la percale, la soie, le mérinos ; et les marbres, les dorures, l'argent massif, y étaient prodigués.

— Annette, dit Argow avec une visible émotion lorsqu'ils furent parvenus à cette charmante chambre conjugale, cette chambre et ces appartements sont *les vôtres* : vous y serez toujours maîtresse, quelles que soient vos volontés. Ici, votre mari ne sera jamais que l'amant le plus soumis, le plus tendre, le plus affectueux, l'amant des premiers jours de notre amour... Vos ordres n'auront pas le temps d'arriver sur vos lèvres adorées, et ce sera toujours, comme aujourd'hui, un geste, un sourire, un regard qui, toujours, compris, me diront vos chers désirs... et rien n'empêchera qu'ils soient exécutés... Oui, mon Annette, ajouta-t-il en saisissant sa main et la couvrant de baisers, tu

seras mon unique amour, mon trésor de bonheur, l'être sur la tête duquel reposeront toute la vie, toute la félicité d'un malheureux indigne du ciel, de la terre, repoussé par toute la nature, mais qui ose prendre ton sein pour asile. »

Elle entendait ces douces et tendres paroles avec un charme inexprimable. Elle rencontrait donc ce qu'elle avait tant souhaité, un être qui conçût l'amour !... Quelques larmes de bonheur sillonnèrent ses joues de rose, et lui servirent de réponse. Qu'on se figure une vierge aussi pure qu'Annette, dans une chambre conjugale doucement éclairée et brillante de somptuosité ? Annette n'avait jamais eu de pensée qui pût seulement rider le front de cette jeune et pure déesse que l'on nomme Pudeur ; enfin, c'était une jeune fille qui ignorait !... or, quel suave tableau !...

— Cette scène, dit-elle, me fait à l'âme comme une fête de l'Église !...

« Où demeurerez-vous donc ? demanda-t-elle avec ingénuité, après un moment de silence. »

— Mes appartements, répondit-il, sont là... Il ouvrit une porte, et Annette parcourut, avec un ravissant plaisir, les appartements d'Argow qui se trouvaient en parallèle ; car on avait consacré, aux appartements des mariés, toute l'aile du château qui avait sa vue sur la campagne de Valence.

— Ah ! c'est bien, dit Annette, nous serons toujours ensemble, et je pourrai même vous entendre chez vous !...

La pauvre innocente n'y voyait pas d'autre raison, pas d'autre avantage !...

En se retrouvant sur le portique de l'escalier, Argow lui montra une galerie décorée comme l'escalier, éclairée de même, et Annette arriva aux appartements de réception : alors, dans un salon immense et magnifique, elle retrouva M. et madame Gérard qui venaient d'ar-

river par l'autre route. Il était très tard, et, après mille questions, madame Gérard, en mère discrète, conduisit sa fille dans la chambre qu'elle venait déjà de nommer la *chambre de Paris*... Là, madame Gérard remplit le dernier devoir d'une mère en tâchant de dessiller les yeux de sa fille.

Comme les oreilles des hommes n'ont jamais entendu les discours tenus en pareille occurrence, il serait de la plus grande inconvenance de tâcher à les deviner, et nous laisserons chacun se figurer l'étonnement d'Annette à sa guise...

\* \* \*

Certes, il fallait célébrer, par une fête brillante, cette fête charmante du bel âge, cette fête qui n'en est une que lorsque l'amour, avec son ivresse, sa joie, sa plénitude, assiste à ce

don précieux, à ce dernier sacrifice, qui n'en est plus un lorsqu'on aime, et qui devient un supplice pour une foule d'êtres par la manière dont on se marie en Europe. Argow et Annette, privilégiés entre mille mortels, goûtèrent, dans l'empire de l'hymen, les mêmes charmes que deux amants. La chasteté ne cessa pas un moment d'habiter cette chambre céleste, et si la *pudeur* même pleura, ce ne fut que de plaisir.

En effet, il y avait déjà plus d'un mois qu'ils étaient mariés lorsqu'Annette, vaincue par tant d'amour, permît que cette chambre virginale quittât son nom ; et, dès-lors, on jugea à propos de donner à Durantal une fête pour célébrer ce mariage qui, depuis l'arrivée de M. et madame de Durantal, occupent toute la ville de Valence.

Ce fut M. Gérard qui, en qualité de bureaucrate, rédigea les invitations, et cette petite occupation lui retraça un moment son cher bu-

reau, dont l'absence se faisait sentir pour lui malgré son bonheur.

Le jour fut indiqué, et les personnes invitées ; cependant mademoiselle Sophy, le maire de Durantal et sa femme, ne furent point priés : Charles Servigné, madame Servigné, M. et madame Bouvier, le furent ainsi que le préfet, M. Badger, les principales autorités de Valence, et la haute société. Personne ne refusa, quoique dans le pays on commençât déjà à se demander quel était le propriétaire de Durantal ? comment, et où il avait amassé une si grande fortune ? quel rang il occupait ? etc. ; mais les bruits que l'on semait sur la somptuosité du château, l'envie de voir une jeune personne épousée par amour, l'incertitude même de l'opinion publique sur le maître de cette belle propriété, furent cause de l'empressement de chacun à venir.

Adélaïde, sa mère et Charles, furent avertis, particulièrement par Annette, que leurs appar-



tements étaient préparés au château ; et, dans sa lettre, madame de Durantal les conjura de venir aussi souvent qu'ils le voudraient, les assurant qu'ils seraient toujours les bienvenus.

Trois jours avant la fête, Adélaïde et son mari, Charles et sa mère, vinrent en effet au château de Durantal ; mais l'affectueuse tendresse d'Annette, et ses gracieuses attentions, ne firent qu'augmenter la haine secrète de madame Bouvier, qui comparait toujours sa position avec celle d'Annette, et qui ne pouvait pas penser que sa cousine oubliât la manière dont elle avait été reçue à son premier voyage. Alors, plus Annette témoignait d'amitié à sa cousine, et plus cette dernière l'accusait de fausseté en croyant qu'elle agissait à contre-cœur. Pour Charles, en voyant celle qu'il devait épouser, celle qu'il aimait encore, briller ainsi au sein de l'opulence, et s'y trouver comme dans son élément naturel ; il sentait redoubler sa rage, et souvent cette pensée se trouvait dans son cœur : « Oh ! si je pouvais détruire

leur bonheur et descendre ici avec tout l'appareil de la justice, comme cela m'est arrivé déjà à tort !... »

Adélaïde et son mari furent ce jour-là, avec leur mère, faire une visite à mademoiselle Sophy, à laquelle ils devaient encore des sommes considérables. Là, Adélaïde parla un peu à cœur ouvert sur sa cousine, mais en y mettant toutefois des ménagements.

— Nous vous verrons sans doute au bal ? dit-elle à mademoiselle Sophy.

— Moi, pas du tout, répondit-elle, je ne suis pas invitée !...

— Ni moi, dit aussi madame de Secq, il me semble cependant que M. et madame de Durantal auraient bien pu inviter les autorités du pays... Ce n'est pas pour la fête ! qu'est-ce que nous fait à nous de voir *leux* salons, *leux* meubles, *leux* domestiques et eux-mêmes ? mais c'est humiliant, et, comme disait ce

pauvre curé : « Il ne faut pas *que la pelle se moque du fourgon*.

— *Satis est*, reprit M. de Secq, assez, assez ma bonne amie.

— Mais, dit M. de Rabon à madame de Servigné, connaissez-vous ce M. de Durantal, le gendre de votre nièce ? qu'est-il donc ?... Tout le monde à Valence se demande cela... Il nous a dit ici, l'autre jour, qu'il n'était pas *marquis* ; le préfet prétend qu'il est américain ; il y a une incertitude...

— J'ignore, dit madame Servigné qui, heureuse enfin, se voyait interrogée, et prenait la parole ; ce que je sais c'est qu'il a une fortune colossale : il nous a fait acheter beaucoup d'étoffes par un grand homme sec, qui est son ami, et il a payé comptant. Cette affaire là nous a fait un bien étonnant, car elle nous mettra bientôt à même, mademoiselle, de vous apporter une bonne somme ; mais pour vous dire

ce qu'est M. de Durantal, je l'ignore complètement. Il est ami du préfet, car le préfet vient...

— Ah ! il vient !... dit M. de Secq ; mais c'est dommage que je ne m'y trouve pas ! si encore M. de Durantal venait à l'église, on pourrait encore le saluer, le voir ; mais, non, il vit renfermé, se promène en voiture ou dans son parc : il a fait restaurer la chapelle du château et on y dit la messe, ce qui n'arrange pas notre curé : s'il fait des aumônes aux pauvres, c'est son grand sec d'intendant qui les remet, et il n'ôte même pas sa pipe de sa bouche pour vous parler : *Quò usque tandem patiemmini*, resterons-nous sans rien savoir bien longtemps ?...

— Ils ne sont même pas venus me revoir, me remercier... dit mademoiselle Sophy.

— Oh ! Annette n'a pas de tact ! dit Adélaïde.

— Je m'y suis présentée, reprit mademoiselle Sophy, et elle ne m'a pas reçue.

— Elle ne vous a pas reçue !... répéta Adélaïde avec un profond étonnement, et pourquoi donc, *madame*, ne vous a-t-elle pas reçue ?

— *Madame* n'était pas visible... répondit avec aigreur mademoiselle Sophy.

— Voyez-vous cela ?... *Madame* n'était pas visible ! répéta encore Adélaïde avec un air moqueur ; elle va prendre des tons de grande dame : une petite ouvrière en dentelle !...

— Ah ! elle a fait de la dentelle ?... s'écria mademoiselle Sophy ; il ne manquerait plus que son mari ait vendu du fil ! Il a assez l'air d'un gros négociant, et il aura acheté la terre de Durantal comme une savonnette à vilain. Oh ! si nous pouvions savoir son véritable nom !

— Dieu sait si la bonne volonté me manque !... dit madame de Secq ; tu sais, mon ami, comme je découvre les secrets : *Ce que femme veut, Dieu le veut*, disait le pauvre...

— Nous le saurons quand nous voudrons, dit M. de Secq, en interrompant l'inévitable citation de sa femme ; car je puis demain le lui aller demander.

— Et que ne le faites-vous ?... s'écrièrent à la fois mademoiselle Sophy, M. de Rabon, Marguerite et Adélaïde.

— Ah ! diable, *amica veritas sed magis amicus Plato*, ce qui veut dire qu'il est l'ami du préfet, et que, lorsqu'on aime sa commune, on se garde de heurter les notabilités sociales, c'est ce que Cicéron explique dans le chapitre 7 : vous le connaissez M. de Rabon, *de republica*, du budget ?

— Mais, mon ami, reprit Marguerite, quand on a une fortune indépendante, on n'a besoin de personne, et l'on peut...

— L'on peut, dit l'ex-juge de paix, être destitué...

L'on voit, d'après cette conversation, que la curiosité du cercle de mademoiselle Sophy était fortement excitée ; que le besoin de connaître M. de Durantal formait un fond d'entretien qui ne devait tarir que lorsqu'on aurait découvert la vérité ; que mademoiselle Sophy était piquée au dernier point de n'être pas invitée au bal ; et que cet amour-propre blessé lui donnait l'envie de nuire aux propriétaires du château.

De Secq était partagé entre l'envie de se glisser au château et son orgueil offensé. Quant aux autres membres de la société, ils suivaient l'impulsion donnée par mademoiselle Sophy, et le curé lui-même n'était pas content de ce qu'un autre ecclésiastique que lui eut été choisi pour être l'aumônier du château.

Qu'on pense à tout ce qu'ils supposaient d'un seigneur que l'on ne pouvait pas voir !...

Ce bal, dont il était tant question dans la contrée, se donna, et l'élite de toute la société

de Valence s'y trouva. Le préfet, reconnaissant envers Argow, malgré le haut rang qu'il occupait, lui prodigua ces marques d'affection qui prouvent une grande intimité entre deux hommes, et il fêta la jeune mariée comme si Annette eût été sa fille. Alors, les autres personnages, suivant l'impulsion que leur donnait la conduite du premier magistrat du département, s'empressèrent autour de cette famille, et ne négligèrent rien pour se montrer des amis réels. On parcourut Durantal avec d'autant plus d'admiration qu'elle était véritable, et tous les invités restèrent une journée entière. Vernyet avait pourvu à tout, et cet ami sincère, malgré la rudesse de ses manières, fut l'âme de cette fête : Argow et Annette n'eurent qu'à en faire les honneurs. Madame de Durantal semblait être prédestinée à jouer un tel rôle, et elle s'attira l'éloge vrai de tous ceux qui la virent : affable avec tout le monde, prévenante, gracieuse, sans prétention auprès des femmes, leur donnant des louanges délicates



et paraissant s'oublier auprès d'elles, spirituelle de cet esprit de bonne compagnie auprès des hommes, elle imprima à cette journée et à la fête un cachet de grandeur, de bon ton et d'amabilité sans gêne, qui fit regarder cette jeune femme comme une des plus précieuses conquêtes que pût faire la ville de Valence. Chacun s'en fit l'un à l'autre l'aveu, et tous désirèrent de lui plaire. Elle eut même le soin de se faire pardonner l'extrême magnificence de son château auprès des personnes chez lesquelles ce spectacle magique pouvait exciter l'envie ou la jalousie, et lorsque l'on parla de cette noce, dans Valence, ce ne fut, de tous côtés, que discours flatteurs pour Annette et son mari.

À cette fête, se trouva le président du tribunal de Valence, qui, le matin, avait vu mademoiselle Sophy : comme elle, il fut frappé de sa ressemblance avec Argow.

Charles et Adélaïde se trouvèrent alors les seuls dont les cœurs ne fussent pas à l'unisson. Charles cependant, eut tous les dehors de l'amitié la plus vive ; mais ce luxe l'écrasait, il ne respirait pas à l'aise dans ces appartements somptueux ; et, lorsqu'il vit paraître Annette décorée de toute l'élégance d'une toilette fraîche et simple qui la rendait mille fois plus belle, il sentit dans son âme l'amour se réveiller dans toute sa violence, et en apercevant dans les traits d'Annette ce contentement radieux que produit le bonheur, il tressaillit, et sentit une haine horrible s'élever dans son cœur pour l'être qui lui avait arraché l'amour d'une créature dont il savait apprécier le prix. Il s'en alla de Durantal en emportant une aversion plus forte pour son cousin, et il la déguisa assez à M. et madame Gérard, pour que ces deux êtres de bonté le crussent l'ami de leur famille.

Bientôt Durantal devint solitaire, car M. et madame Gérard retournèrent à Paris pour mettre ordre à leurs affaires, afin de pouvoir

revenir promptement, et rester désormais avec leur fille ; car M. Gérard allait donner sa démission de caissier, et réaliser sa petite fortune, de manière à pouvoir vivre avec son gendre. Le bonhomme avait trouvé le moyen d'établir une administration entière dont il s'était créé le chef : cette administration était celle de la fortune de son gendre, et il s'était même fait arranger un bureau à Durantal.

Il ne resta donc plus au château que les deux mariés et Vernyet.

Aussitôt qu'Annette se fut habituée au changement que son nouvel état et l'habitation de Durantal apportèrent dans sa manière de vivre, elle se fit un autre thème sur cette nouvelle position sociale, et son mari reconnut en elle un de ces êtres supérieurs que le ciel envoie trop rarement sur la terre. En effet, elle commença une vie de bienfaisance et de bonté expansive qui fit goûter à Argow des plaisirs dont le malheureux ne s'était pas encore douté.

Enfin, Verny et lui-même, fut attaché au char de la bienfaitante Annette, et il la suivit en grondant et fumant toujours sa pipe, car Annette ne put jamais gagner cette réforme sur l'esprit de l'indompté lieutenant.

Ces trois êtres parcoururent les environs et soulagèrent toutes les infortunes. Annette tenait un registre exact des familles malheureuses, et obviait à tous leurs maux. Elle avait le soin de tout faire faire à son mari, comme pour grossir son trésor de bonnes œuvres dans le ciel, et racheter ses crimes par l'exercice de toutes les vertus chrétiennes.

Si l'on veut connaître comment se passait leur temps, il ne faut que montrer l'intérieur de la chambre d'Annette. La voyez-vous assise dans l'embrasement d'une croisée ? elle travaille avec ardeur à des chemises de la toile la plus grossière, et elle ne lève les yeux que pour les reporter sur Argow. Ce dernier est entouré de plans et de cartes ; il s'occupe, avec Verny et,

de la construction d'un hôpital champêtre. Verneyet est là, les bras croisés, il se promène de long en large, il regarde ce tableau céleste, et il jure en lui-même ; car il n'ose plus jurer tout haut : il n'a juré qu'une fois, et, pour tout l'or de l'Amérique, il ne voudrait pas revoir l'expression des regards qu'Annette lui lança douloureusement.

— Dire qu'une petite femme, pas plus haute que rien, s'écria-t-il, a réussi à me faire tenir deux heures tous les dimanches dans une chapelle contre toute ma volonté !...

Annette se mit à sourire en regardant son mari.

— Continue, dit M. de Durantal, tu parles d'or...

— Oui, mais je jure bien, par la quille de la *Daphnis*, qu'elle ne me fera rien faire de plus... et c'est moi qui ai fait restaurer cette chapelle où je vais !... je n'y comptais guère : et c'est encore moi qui ai fait clouer tous ces tapis sur

lesquels on ne peut plus cracher ni fumer !... voilà de beaux chefs-d'œuvre... Et le pis, c'est de voir *mon ancien* s'amuser à tracer des hôpitaux !... des greniers à malades !... courir à la chasse des pauvres comme si c'étaient des ortolans !... ne plus fumer !... Je l'avais bien dit que tout tournerait comme cela... Si je ne me tiens pas bien boutonné ils finiraient par m'encapuchonner ! ils me marieraient, et je n'aurais plus l'envie de vivre en brave et honnête...

— Brigand,... n'est-ce pas ? dit Argow en l'interrompant, donner des horions et en recevoir ;... perdre ton âme ?...

— Oh ! oui, reprit le lieutenant, je finirai par vous quitter, et j'irai m'engager dans quelque régiment de pousse-cailloux pour me faire brûler la cervelle avec quelques vieilles moustaches !... J'aime la fumée du canon !...

— Oh ! nous quitter !... s'écria Annette en sautant et jetant ses toiles, quitter vos amis ! votre petite prêcheuse qui veut votre salut,

quitter Durantal !... ne plus sentir ces douces larmes couler quand je vous mène chez un malheureux ?... Oh ! vous ne ferez pas une chose si cruelle... Eh bien ! je ne vous tourmenterai plus pour vous faire agenouiller au *lever-Dieu*, vous fumerez dans les appartements.

— Même dans le vôtre ?... dit-il en la regardant avec curiosité.

Ici, elle jeta un regard plaisamment douloureux sur cette chambre étincelante de blancheur, elle prit Vernyet par le bras, et, le conduisant à un rideau de mousseline des Indes, elle lui dit : « Est-ce que vous auriez le courage d'enfumer cela ?... »

— Oui, répliqua-t-il.

— Eh bien ! vous l'enfumerez s'il n'y a que cela qui puisse vous faire rester avec vos amis !...

— Ah ! s'écria le lieutenant les larmes aux yeux, y a-t-il deux femmes comme vous dans

le monde ?... Que le diable remporte les fusils, les canons, les haches, les sabres, les vaisseaux, même les fins sloops ! vivent les anges comme vous !...

— Eh bien, dit Annette en lui souriant, aimez-vous un peu la religion ? hem ! convertissez-vous ?... soyez chrétien ?...

— Oui, sois chrétien ? ajouta Argow de sa voix forte.

— Oh ! pour cela ne m'en parle jamais... Si vous voulez que je sois tranquille ici-bas, laissez-moi au moins la vie future, puisque vous dites qu'il y en a une ! pour me battre et enrégimenter l'enfer... Tudieu ! voyez-vous les démons aller au pas de charge, virer à droite, et, s'il y a des chevaux damnés, nous aurons de la cavalerie !...

— Oh ! taisez-vous, taisez-vous, dit Annette, vous me faites de la peine.



— Veux-tu te taire !... s'écria Argow d'un air impérieux ; mais, radoucissant sur-le-champ sa voix, il fut à son ami, lui prit la main, et lui dit avec l'accent de l'amitié : « Tais-toi !... »

— J'ai tort... adieu, je m'exile pour trois jours !...

Il sortit.

C'était ainsi que leurs jours se passaient au sein de l'amitié, de la bienfaisance et de l'amour : Annette prodiguait tous les trésors de sa belle âme pour charmer la vie d'Argow. Toute la matinée était donnée aux doux plaisirs de l'intimité ; ensuite on courait chez les malheureux les aider de conseils autant que d'argent ; l'on travaillait avec courage aux layettes des accouchées, aux chemises des pauvres vigneron ruinés ; l'on entremêlait ces travaux de chants, de prières et de musique ; et chaque journée était trouvée trop courte ; mais jamais ils ne purent dire, comme Titus, qu'il

---

**y en eût de *perdue* ni pour l'amour, ni pour la bienfaisance, ni pour le ciel : aussi leur vie devint-elle pure comme l'azur du ciel !**

## CHAPITRE XVIII.

Au milieu de la route de Valence à F... c'est-à-dire à dix lieues de Durance, il y avait une petite maison qui était depuis longtemps abandonnée à cause du péril qu'il y avait à l'habiter ; mais depuis un mois les voyageurs la revoient peinte à neuf, bien réparée, et une enseigne qui portait : « *À la jolie Hôtesse,* » invitait à s'arrêter. Les contrevents étaient verts, les fenêtres du bas bien grillées par de bons barreaux de fer ; enfin, tout indiquait l'aisance, et comme cette maison était située à moitié chemin de Valence à F... la nouvelle hôtesse devait faire une fortune tout aussi brillante que ses prédécesseurs ; car tous les voyageurs s'y arrêtaient. Mais, il faut dire aussi que tous les aubergistes y avaient été successivement assassinés, et que les voleurs leur prenaient leur

fortune aussitôt qu'elle valait la peine d'être prise.

Il fallait donc que celle-là eût fait un accord avec les malfaiteurs, et leur payât une rente ! C'est ce que vous verrez !...

En ce moment, une jeune fille d'environ dix-huit ans, mise avec toute la recherche que comporte le joli costume de ce charmant pays, attendait sur la porte de l'auberge, et regardait sur la route avec une curiosité plus forte qu'à l'ordinaire ; car elle était curieuse de son naturel, défaut qu'annonçaient un charmant nez retroussé, des yeux qui voyaient en côté, de petites oreilles, jolies comme les amours, et qui devaient entendre à travers une porte de quinze lignes d'épaisseur. Hélas ! il n'y a que les curieuses qui se perdent !

— Il ne viendra pas ! dit-elle ; et, abandonnant son poste avec un peu d'humeur, elle vint se rasseoir dans un joli comptoir en regardant d'un air indifférent les gens qui dînaient.

— Mademoiselle, dit l'un d'eux, vous ne craignez donc rien dans cette maison si voisine de la forêt, et dans laquelle il est arrivé tant de malheurs ?

— Oh ! dit-elle, j'ai des protecteurs : il y a ici, tout auprès, un garde-forestier qui, au premier coup de cloche, arriverait !... et puis, je n'ai jamais d'argent ici ;... d'ailleurs on m'a dit que je n'avais rien à craindre !... ensuite nous sommes du monde ici : j'ai une servante et un garçon...

Comme elle achevait ces mots, elle entendit au loin le bruit du galop d'un cheval : « C'est *lui* !... c'est *lui* !... » s'écria-t-elle, et elle s'échappa en courant de toutes ses forces, sans s'inquiéter des voyageurs qui s'en allèrent sans payer... Elle aurait, en ce moment, laissé prendre toute sa fortune.

Elle accourut sur la grande route au-devant du cavalier : — « Ah ! te voilà donc enfin ! je

t'ai attendu un jour, deux jours, des siècles !... »

Le cheval s'arrêta, elle le flatta de la main, le caressa, l'embrassa, et lui dit : « Toi, ton orge est préparée, elle est vannée, criblée, et l'avoine aussi... – Bonjour toi !... » et elle embrassa avec toute la ferveur de l'amour le cavalier qui était descendu. Il y avait dans ses mouvements, dans son parler, dans toute sa personne, une vivacité, un charme que rien ne peut rendre.

Vernyet, (car c'était lui), passa la bride de son cheval autour de son bras, et, soulevant doucement Jeanneton, la jolie hôtesse, il la serra contre son cœur, et lui baisa le front : « Bonjour petite ; » et il sourit en la caressant de la main.

— Viens donc vite, dit-elle, en le tirant par l'habit ? viens ?... je t'ai préparé un joli dîner dans la chambre en haut.

— Quel cœur !... s'écria Vernyet, en entrant dans cette modeste auberge.

Cette maison n'avait en bas qu'une vaste salle et une cuisine, au bout de laquelle était une chambre à coucher. Dans la grande salle il y avait au plancher d'en haut une vaste trappe : elle servait à monter dans le grenier qui se trouvait au-dessus, et ce, par le moyen de l'escalier le plus simple que les ingénieurs aient jamais inventé : une échelle. Mais au-dessus de la cuisine et de la chambre à coucher de la cuisinière, était un autre grenier que Vernyet avait fait lambrisser et arranger de la manière la plus fraîche et la plus gentille. On y montait par un petit escalier qui donnait dans la cuisine. C'était là la chambre où Jeanneton avait préparé le repas et tout le reste.

Lorsque Vernyet y fut, elle le plaça dans un fauteuil antique, et s'assit sur ses genoux : elle l'embrassa, le regarda, mais tout à coup se leva et redescendit. Elle fût conduire elle-même

le beau cheval dans l'écurie, et l'arrangea de manière à ce que rien ne lui manquât : « Il aurait été joli que ce fût Marie qui fit cela !... dit-elle en sortant de l'écurie. » Elle remonta avec la promptitude de l'écureuil, et revint s'asseoir sur les genoux de Vernyet.

— Sais-tu une chose, dit-elle, mon pauvre *bijou* est mort, ce pauvre animal ! c'est à lui que je dois ton amour ! il a bien souffert ! Y avait-il chevreau au monde plus joli que lui ! Je n'aime pas qu'il soit mort, cela ne me dit rien de bon !... Comme tu me regardes !...

— Es-tu folle !... dit-il, tu l'as enterré, n'est-ce pas ?

— Oui, dans la cave, sous la salle,... je n'aime pas cet endroit-là !...

— *J'y mourrai peut-être !...* dit Vernyet en riant, et toi aussi. Ô femme !...

— Parlons d'autre chose, reprit-elle, je n'aime pas ton rire... Voyons, mais dis-moi,



comment te trouves-tu dans cette chambre si simple, en quittant les beaux appartements de Durantal ?

— Très bien, ma pauvre petite.

— Comment, pauvre ? je suis la plus riche de toute la terre ! j'ai ton cœur n'est-ce pas que je l'ai ?... qu'il est à moi.

— Oui, petite, fais en tout ce que tu voudras ; car tu as tout ce que le hasard a mis d'amour chez lui. Je ne peux rien donner au-delà. Je suis brusque, bourru, aimant le tapage et la mort ; mais à tes côtés je n'aime que la paix et la tranquillité, la joie et les douceurs. »

— Quand les impératrices auraient trente mille lieues de terre à gouverner, s'écria Jeanne-ton, elles n'auraient pas encore la dixième partie de mon bonheur !... Mais embrasse-moi donc, mon cher protecteur, et alors je serai dans les cieux !...

— Je ne sais comment j'ai fait pour t'aimer, dit Vernyet, j'ai toujours porté malheur à toutes celles que j'ai aimées : en Amérique, on a tué *Jenny* ; à Saint-Domingue, on a brûlé *Maya* ;... que t'arrivera-t-il à toi ?

— Du bonheur.

— Tu ne sais pas, dit Vernyet, que nous courons des dangers, tout riche que nous sommes.

— Et lesquels ?

— Mais rien que d'être envoyés dans l'autre monde...

— Sainte vierge ! que me dis-tu là !

— C'est la vérité !

— Oh ! tu ris, ce n'est rien.

— Mais si cela était !...

— Si cela était je mourrais avec toi !... Al-lons, viens te mettre à table, mangeons comme

**l'autre jour avec la même assiette, la même fourchette et buvons au même verre !**

**Elle l'entraîna, et lui prodigua mille caresses pendant le repas : puis, folle comme on a dû le voir, elle prenait une cuiller, et lui barbouillait le visage avec de la crème, lui tirait les cheveux, jouait avec les pistolets qu'il portait toujours sur lui, l'embrassait sur les yeux, et tâchait de tellement le presser sur son cœur, qu'il y restât comme empreint véritablement.**

**On pouvait déployer un amour plus mystique et plus religieux, mais rien n'était si ardent et si tendre que le cœur de cette jeune fille. Elle aimait sans seulement s'inquiéter des hommes, de leurs lois, et du ciel ; à peine savait-elle le nom de l'être qu'elle aimait : elle ne voyait que *lui* ; les biens, les honneurs, les richesses, rien, rien ici-bas ne lui paraissait valoir une caresse, un regard, un sourire, une parole.**

On voit qu'il en était dans cette obscure auberge comme dans le magnifique château de Durantal, et que l'on y rendait au lieutenant le même culte qu'Annette au capitaine.

Pendant que ces deux êtres étaient ainsi aimés par deux femmes qui les comblaient de plaisirs, et, adorés par tous les malheureux de tout un pays, (si bien qu'aussitôt qu'ils sortaient, ils étaient suivis des bénédictions de chaque pauvre paysan) il y avait à Durantal un cercle de gens qui s'occupaient, avec toute l'activité d'un comité-directeur, de savoir l'histoire de leur fortune, de leur amitié, et qui brûlait de connaître ce qu'ils avaient si grand soin de cacher. Ainsi Argow était placé dans son château comme sur un baril de poudre, et une étincelle pouvait tout faire sauter : Aussi avait-il soin de vivre dans une retraite absolue ! Déjà M. de Secq s'était présenté une fois en s'annonçant comme le maire de Durantal, et n'avait pas été reçu : cette circonstance avait piqué la curiosité et aiguisé les langues.

— Comment ! disait mademoiselle Sophy, il a positivement refusé de vous recevoir !

— Oh ! mon Dieu oui !...

— Mais, c'est un parti pris ! il faut qu'il y ait des raisons... C'est comme toutes ces aumônes et ces bienfaits... Croyez-vous que l'on dépense cent mille francs à bâtir, et cent mille écus à fonder un hôpital pour tout un canton, sans des raisons ?... ou c'est pour leur plaisir, ou c'est par conscience.

— Le fait est, reprit Marguerite, que tout a une cause ; et, lorsque les gens sont tristes, c'est qu'il y a *quelqu'anguille sous roche* : lorsque les gens se renferment, c'est qu'ils courent des dangers à être vus... et, de tout cela, il résulte que leur conduite n'est pas claire.

— Une singulière chose, dit M. de Rabon, c'est que lorsque M. le percepteur a voulu inscrire sur son rôle le nom du propriétaire, le grand sec, qui cache aussi son nom, lui a dit

d'inscrire le nom de M. de Durantal, sans nom de baptême.

— C'est vrai ! dit le percepteur.

— Or, à Valence, continua M. de Rabon, il a refusé de fournir ses pièces pour être porté sur la liste des électeurs, et le conservateur des hypothèques, qui est mon parent, m'a dit que le contrat de vente de Durantal portait un autre nom que celui de Durantal. Il m'a promis de rechercher ce nom qui est très bizarre.

— Oh ! vous ne nous aviez pas encore dit cela !... lui répliqua mademoiselle Sophy.

— Je le crois, j'arrive de Valence...

— Et il n'y a pas de nom de baptême !... demanda-t-elle.

— Je ne vous dirai pas ! répliqua M. de Rabon.

— Des gens qui vont à sa chapelle, dit le receveur des contributions, prétendent qu'il est excessivement dévot, qu'il pleure quelquefois

à la messe... et jamais on ne lui a vu la figure tranquille... Oh ! il est facile, ajouta-t-il, de s'apercevoir qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans cette figure-là !

— Mais vous souvenez-vous, dit mademoiselle Sophy, que dans le temps il a donné au préfet tous les signalements des brigands de Saint-Vallier, et que néanmoins l'on n'en a pas trouvé un seul.

En ce moment le curé entra, et l'on aperçut sur-le-champ les marques d'une vive agitation sur sa figure. Il salua, s'assit, et dit : « Il arrive quelque chose de bien singulier à Durantal !... »

— Et qu'est-ce ?... demanda-t-on de toutes parts.

— Voici, répondit le curé : ce matin, Marinnet, le vieux jardinier de Durantal, est venu me trouver : cet homme a toujours été mon protégé, et, dans toutes les circonstances de sa vie, il m'a toujours consulté. Il était ce matin

plein d'effroi. Hier au soir il ordonnait aux ouvriers de creuser, dans une grotte, les fondations d'un petit mur que madame de Durantal a demandé que l'on fit à l'insu de son mari, parce qu'elle veut, m'a-t-il dit, placer à l'entrée de la grotte souterraine, un sofa, une table, et, pour les préserver de l'humidité, elle adosse ces meubles à ce mur qu'elle veut décorer aussi. Marinnet regardait faire les ouvriers, lorsqu'en donnant un coup de pioche, l'un d'eux a enlevé, sans le savoir, des cheveux !...

— Des cheveux !..., s'écria-t-on.

— Oui, et noirs comme du jais !... Alors Marinnet, reprit le curé, en voyant cette touffe au bout de la pioche, a dit aux ouvriers qu'il était trop tard pour continuer, il leur a fait laisser leurs outils, et les a renvoyés. Quand il les eut reconduits, il revint à la grotte de rocaille, et il s'assura que ce qu'il avait vu étaient des cheveux d'homme !...

— Oh ! quelle horreur ! s'écria-t-on.



— Gardez le plus profond silence là-dessus ! dit le curé ; or, en examinant le terrain, continua-t-il, il sentit une odeur très méphitique s'exhaler du trou que l'on avait commencé de faire. Il prit une autre pioche, et, pour vérifier des soupçons auxquels il n'osait pas croire, il continua de fouiller, et, après avoir écarté la terre, il découvrit le squelette d'un homme !...

À ces paroles, une profonde horreur se peignit sur tous les visages.

— J'en suis encore tout tremblant, dit le curé. J'ai conseillé d'abord à Marinnet de remettre le terrain comme l'avaient laissé les ouvriers, et ensuite de se taire jusqu'à ce que j'aie réfléchi à la conduite qu'il devait tenir ; et, en effet, il y a de grandes réflexions à faire : car personne n'a disparu du pays depuis que M. de Durantal y est, le corps peut être très anciennement dans cet endroit, et les propriétaires actuels n'en rien savoir.

Enfin, s'il y a eu un crime de commis, ce peut n'être pas lui : cet homme enterré là ne peut-il pas être un des maçons qui construisirent la grotte et qui aurait pu être écrasé ?...

— Oui, mais on saurait qu'il a disparu, s'écria de Secq. Enfin, s'il est vrai qu'il existe un corps, il y a, de telle manière qu'on envisage la chose, une contravention aux lois de police ou un crime. Quel que soit le coupable, je n'en ai pas moins le droit de descendre à Durantal avec le juge de paix, et de faire un bon procès-verbal, d'avertir le procureur du roi, et si M. de Durantal n'est pas criminel, nous saurons toujours quel il est, sa famille, son pays ; et, si par hasard nous avons découvert un coupable, les autorités de Durantal auraient une certaine célébrité pour n'avoir pas été arrêtées par le nom et les richesses du coupable, comme Cicéron avec Verrès...

— Ceci devient très grave, dit mademoiselle Sophy.

— Dans une affaire semblable, fit observer le percepteur, il faut prendre bien des ménagements.

— Il n'en faut jamais avoir avec le crime ! répliqua mademoiselle Sophy, et l'immense fortune de M. de Durantal est acquise sans qu'on sache comment ; de plus, remarquez, s'il n'avait pas acheté Durantal, comment s'appellerait-il.

À cette observation judicieuse chacun se tut.

— Il a donc un autre nom repris de Secq, et ce nom, pourquoi le cache-t-il ?... Cependant il est vrai de dire aussi que le préfet le connaît, et que l'on m'a dit qu'il l'appelait quelquefois par ce nom là, mais entr'eux seulement !... ici l'on peut dire *cave ne cadas, gare le pot au noir* ; car il est ami du préfet, et une démarche offensive...

— Mais, M. de Secq, reprit mademoiselle Sophy, vous êtes tellement indépendant par

vosre fortune, et vous jouissez d'une considération si éminente dans le département, que si quelqu'un est maltraité là dedans, ce ne sera que le jardinier...

— Allons, *sic itur ad astra* c'est-à-dire, je passe le Rubicon... j'irai, M. le curé !... vous pouvez m'envoyer Marinet, et je me charge de tout.

— Ainsi, dit mademoiselle Sophy, nous saurons à quoi nous en tenir sur le compte de nos grands seigneurs, et nous apprendre le nom de baptême de M. de Durantal... je voudrais bien le savoir... Oh ! M. de Secq instruisez-nous de tout ce que vous aurez fait.

— Oh ! nous n'y manquerons pas, répondit Marguerite.

Voyons de notre côté comment au château l'on pouvait détourner l'effet de cette conjuration permanente qui venait de prendre une aussi dangereuse direction.

Vernyet était revenu, et Annette, en le voyant le matin, le tourmenta beaucoup pour savoir comment et par où il était entré à Durantal.

— Mais, disait-elle, on ne vous a pas vu rentrer ! il faut donc que ce soit de nuit.

— C'est de nuit, reprit-il d'un air préoccupé.

— Qu'avez-vous ? dit Annette, comme vous répondez !... Vous n'avez pas assurément passé la nuit à Durantal ?...

— Non.

— Et vous êtes revenu cette nuit ?...

— Oui.

— Ah ! s'écria Argow, voici du mystère...

— Vous êtes donc mystérieux ?... dit Annette en riant.

Vernyet ne répondit pas, il se contenta de regarder le délicieux tableau offert par ces deux êtres qui semblaient n'en faire qu'un seul

si parfaitement bien, que la voix de l'un semblait l'écho de l'âme de l'autre ; et ce regard avait quelque chose de si douloureux qu'Annette dit à Vernyet : « On dirait que vous nous plaignez... »

— Peut-être !... répondit-il ; et, se reprenant, il regarda Argow et lui dit d'une voix brusque : « *Mon ancien, suis-moi !...* »

Cette parole avait quelque chose de si extraordinaire qu'Annette en fut alarmée. « Oh ! qu'est-ce qu'il y a ?... un feu quelque part ?... oh ! mes amis, restez !... »

— Il n'y a de feu nulle part répondit Vernyet, et un geste impérieux qu'il fit indiqua à Maxendi de venir.

— Mon ami, lui dit-il à voix basse quand ils furent dans le salon, je t'ai dit que je restais un diable occupé à faire feu surtout ce qui pourrait vous gêner...

— Mon cher Vernyet, répondit sur-le-champ Argow, je te défends de te mêler en rien de mes affaires avec les hommes, s'il te faut, pour me garantir d'eux et de leur justice, commettre une seule action blâmable... Je sais qu'à chaque pas je cours des dangers ; mais ce que je sais, c'est que pour expier ma vie, il n'y a pas assez des pénitences et des autels ordinaires... Il n'y a qu'un autel pour moi, il se dresse partout ; il n'y a qu'une pénitence, on la décrète partout : cet autel est sous la voûte du ciel, sur une place publique, on le nomme *échafaud* !... j'irai le jour que la justice humaine m'appellera, tout en cachant ces lugubres pensées à Annette, car il faut qu'elle les ignore ;... mais, je t'en conjure, ne cherchons pas à défendre notre vie par des moyens affreux, cela n'est pas chrétien... et cesse surtout de veiller sur moi... je sais ce que peut enfanter ta protection.

— Tu es maître de toi, reprit Vernyet ; mais, depuis que tu t'es *enreligiosé*, je suis redevenu

mon maître, et je sais que j'ai hérité de toute l'énergie de mon ancien capitaine.

— Non, tu ne l'as pas tout entière, s'écria Argow en levant ses mains vers le ciel, car toute mon énergie a passé du côté de la vertu !

— Soit, reprit le lieutenant ; mais écoute ce que je te demande, c'est peu, et ce peu c'est : « Sauve toi et sauve Annette. »

— Pas de lâcheté !... dit Argow avec un terrible regard.

— Je ne t'en conseillerai jamais ! je te demande seulement de me laisser maître ici demain, et de rester dans ton appartement.

— Non ! dit Argow.

— Que le diable t'emporte !... et le lieutenant le laissa retourner auprès d'Annette.

— J'espère, dit cette dernière en s'asseyant sur les genoux de son mari, que cette bouche-là va me dire ce que ces oreilles-là ont en-



tendu, parce qu'une femme doit tout savoir... tout... Allons, dis ? mon ami, j'écoute !

— Annette, répondit-il, en l'embrassant, n'écoute pas, je t'en supplie... tu n'entendrais rien.

Annette se leva et s'en fut dans un coin, s'assit et ne dit pas un mot. Argow l'y contempla, et crut l'avoir fâchée ; mais cette céleste créature, s'accusant même de cette séparation plaisante, revint s'asseoir sur son mari, et, l'embrassant avec amour, elle lui dit : « J'ai eu tort de t'interroger... je sais que tu me l'aurais déjà dit, si cela se pouvait... »

Argow attendri, ne lui dit qu'une phrase, et cette phrase fit rester Annette épouvantée sur le sein du pirate : « Mon Annette, dit-il bien bas, *Vernyet m'a vu donner la mort !...* et... il n'y a encore que toi qui me l'ait pardonné !... »

Annette, à ce moment, tourna ses yeux vers le ciel, et le regarda d'une manière si touchante, que si les anges ont vu ses pleurs, la

grâce du criminel a dû être obtenue. Il y avait tant dans ce regard céleste !

— Hé, mon amour, dit-elle, que de fois n'as-tu pas donné la vie !... tu es une seconde providence pour tout un pays !... rends l'existence à autant d'êtres que..... rétablis le bonheur autant de fois que tu as créé l'infortune... Oh ! il restera le crime..., je le sais !... mais je témoignerai de tes larmes !... Ah ! mon tendre ami ! mon noble époux de gloire ! pourquoi avoir réveillé cette douleur ?... je prie, j'espère... Oh ! oui, tu seras sauvé !... une voix me le crie !... Elle le prit dans ses bras et le serra contre son cœur en l'embrassant avec une effusion, une exaltation sans modèle : « Oh ! que je suis heureuse d'être femme, et de t'avoir rencontré !

Argow était à ses pieds, et les baisait avec l'ardeur de la folie : « Bénie soit la vierge qui rend au coupable une conscience ! qui lui met la prière sur les lèvres, et les pleurs dans les

yeux ! Ô mon ange ! Le ciel t'a envoyé pour me soutenir !... »

Chaque jour voyait ainsi leur amour s'accroître, Annette devenir plus touchante, et leur présence, dans une chaumière, égalait celle du soleil dans la nature.

Cependant Verny et ordonnait de fermer toutes les portes, et de ne laisser accès au château que par l'avenue qui donnait sur la grande route, et il s'était posté avec une longue vue marine pour examiner tout ce qui passait sur cette route. Il avait perpétuellement occupé Marinet, le jardinier en chef, et ne le laissait pas une minute en repos. Infatigable, il allait de la loge du concierge à l'appartement d'Argow, et paraissait dans une grande contention d'esprit.

Enfin, le surlendemain de cette journée, c'est-à-dire, le lendemain du jour où de Secq avait pris chez mademoiselle Sophy la détermination de descendre à Durantal avec le juge

de paix, Vernyet aperçut, au moyen de sa *marine*, le maire en écharpe, et le juge de paix en costume, déboucher par l'allée, suivis du garde-champêtre et du greffier. Il abandonna son poste, fut enfermer Argow et sa femme dans leur appartement, et revint dans la cour prêt à recevoir la justice avec les moyens d'une défense formidable, dont le chapitre suivant va nous faire connaître l'explosion.

## CHAPITRE XIX.

M. de Secq s'avança gravement vers le lieutenant qui, sans attendre qu'il ouvrît la bouche, lui demanda : « Que voulez-vous ?... » absolument comme les suisses des ministères.

— Monsieur, lui répondit de Secq, j'arrive au nom de la loi, du roi.

— Etc., ajouta le lieutenant en riant.

— Monsieur, reprit de Secq sans se déconcerter, nous avons la plus profonde estime pour M. de Durantal et sa vertueuse femme, ils sont les bienfaiteurs de cette campagne ; mais le rapport qu'on a fait à l'Autorité d'un fait singulier et extraordinaire nous amène... Nous sommes désolés de cette circonstance désagréable pour lui ; mais nous avons pris les

précautions qui marquent notre respect, nous sommes venus au matin...

— Monsieur, reprit Vernyet en l'interrompant, j'ignore encore ce dont vous voulez parler ; mais M. de Durantal est en ce moment à Valence, et vous ne le gênez en rien. Ainsi, lorsque vous m'aurez expliqué le sujet de votre visite judiciaire, je vous aiderai de tout mon pouvoir à atteindre le but... Voici, ajouta-t-il en souriant, la seconde que nous fait la justice, et la première était on ne peut plus déplacée.

— Monsieur, répondit de Secq, voudriez-vous avoir la bonté de nous conduire à la grotte en rocaille qui se trouve dans le parc, et, chemin faisant, je vous expliquerai l'objet de notre visite. Vous nous aurez excusé, *datis veniam*, lorsque vous saurez que nous serions répréhensibles de ne pas agir ainsi. Votre jardinier, Monsieur, a découvert, en bêchant à l'endroit de la grotte, un cadavre !... il paraît que c'est celui d'un homme !...

Ici Vernyet se mit à éclater de rire, et de telle manière qu'il était obligé de se tenir les flancs. M. de Secq, le juge de paix, le greffier et le garde, interdits, se regardaient les uns les autres, et de Secq, commençant à soupçonner quelque mésaventure, tremblait d'autant plus que le juge de paix, qui ne s'était prêté à cette démarche qu'avec, la plus grande répugnance, lui lançait des regards foudroyants.

— Venez, Messieurs, venez ? leur dit Vernyet en riant toujours, et, prenant de Secq par la main comme une dame, il le guida en ajoutant : « Venez... dresser procès-verbal. » Ils entrèrent dans le parc, et le juge de paix, saisissant un moment où Vernyet était en avant, il poussa le coude au maire et lui dit : « Quand je vous disais que vous alliez me compromettre. »

— *Patienza*, comme dit Cicéron, répliqua de Secq en faisant bonne contenance.

Alors le juge de paix se tournant vers son greffier, le garde-champêtre et l'ouvrier qu'ils avaient requis de venir, leur ordonna de rester à l'entrée du parc : « Car, se dit-il, puisque nous allons faire une sottise, qu'au moins il n'y ait pas de témoins bavards. »

Quand ils furent arrivés à la grotte en rocaille, précisément à l'endroit où Vernyet et Argow avaient enterré Navardin, le chef des voleurs de la forêt de Saint-Vallier, Vernyet, regardant de Secq avec malignité, lui dit : « Voulez-vous que ce soit vos gens qui ouvrent la fosse *de ce cadavre* ?...

— Oh, Monsieur, reprit de Secq, faites-le faire par votre jardinier. Alors Vernyet appela un nègre qui leur était tout dévoué, à Argow comme à lui, car ils l'avaient sauvé de la mort, et lorsqu'il fut venu : « Milo, lui dit-il, prends cette pioche, et mets à nu tout ce terrain-là !... »



— Maître, *il* avoir jà fouiller, car avoir vu, moi, Marinnet regarder et mettre de côté la pioche et sti chevel...

En achevant ces mots, il montra au bout de la pioche la poignée de cheveux qui y était restée...

— Le jardinier avait raison !... s'écria de Secq en regardant le juge de paix étonné.

— Pourquoi, dit Vernyhet, Marinnet a-t-il recouvert le corps et remis la terre après s'être aperçu de cette singulière chose ? Qu'on le fasse venir ? mais avant, laissez votre pioche et prenez-en une autre, puisque Marinnet s'est gardé d'employer celle qui a des cheveux au bout. Messieurs, cette précaution-là annonce des raisonnements en plus grande quantité que n'en contient la cervelle de Marinnet !...

Le maire rougit, car c'était lui et le curé qui avaient conseillé à Marinnet d'agir ainsi.

— Il aurait fallu, reprit Vernyct, au moins laisser le terrain en même état, puisqu'on laissait la pioche.

Pendant ce temps, le nègre mettait le corps à découvert : il le souleva avec sa pioche, et la plus grande confusion régna sur la figure des deux fonctionnaires de Durantal en voyant un chevreau, et en reconnaissant que les cheveux noirs, attirés par la pioche étaient des poils de la tête du chevreau. Ils les confrontèrent, reconnurent que le coup de pioche avait porté sur la tête ; et ils se regardèrent l'un l'autre en ne sachant que résoudre.

Alors le juge de paix alla vivement à la rencontre de Marinnet ; et, lui faisant voir la pioche, il lui dit : « Reconnaissez-vous cela pour votre pioche et cette touffe pour les cheveux ?... »

— Oui, Monsieur, dit le jardinier.

— À quelle heure avez-vous mis à nu le corps de la victime ?... reprit de Secq en riant.

— À dix heures et demie du soir, répondit le jardinier stupéfait.

— Y voyiez-vous clair ?... reprit le juge de paix.

— J'avais, sous votre respect, une lanterne...

— Vous n'aviez pas de besicles ? reprit de Secq.

— Non, M. le maire.

— Hé bien, je le crois, continua le maire ; allez, mon cher, vous êtes un imbécile, et vous ferez mieux d'avoir des longues vues avant de compromettre les autorités.

— Pourquoi, dit Vernyet, ne pas m'avoir prévenu d'une semblable chose ?...

— Monsieur, vous n'y étiez pas.

— Marinnet, dit Vernyet d'un air sévère, vous n'êtes plus au service de M. de Durantal, je n'aime pas les valets qui cherchent à nuire ;

mais, en faveur de l'ancienneté, l'on vous fera une pension viagère de cent écus ; allez..., et une autrefois ne prenez pas des chevreaux pour des hommes.

— Maintenant, Messieurs, poursuivit-il, c'est à vous à l'engager à garder le secret ; et, quant à moi, je vous le promets.

Marinet restait stupéfait ; il s'en alla à la grotte, et voyant le chevreau, la pioche, la touffe : « C'était pourtant bien un homme !... s'écria-t-il. »

— Malheureux !... lui dit de Secq qui l'avait suivi, si tu répètes une calomnie semblable, et si tu ne gardes pas le silence sur une semblable méprise ; gare à toi !...

Vernyet emmena les deux fonctionnaires vers le salon ; là, il dit à son nègre de voir si M. de Durantal n'était pas revenu de Valence, et, en prononçant cette phrase, il lui lança un regard significatif. « Messieurs, dit-il à de Secq et au juge de paix, M. de Durantal a bien re-

gretté de n'avoir pu jusqu'ici vous recevoir, et son dessein était d'aller vous visiter ; mais, s'il est de retour, je me charge de vous faire connaître le bienfaiteur de la contrée, et de vous faire déjeuner avec lui ; d'autant plus qu'il est assez nécessaire de s'entendre avec vous pour tout le bien qu'il médite de faire encore dans le pays. Il veut choisir parmi vous l'administrateur de l'hôpital qu'il fait construire, et fonder une école gratuite d'enseignement. »

— Oh ! dit de Secq, je ne crois pas qu'il y ait en France un mortel plus bienfaisant, plus vertueux que M. de Durantal ; je ne passe pas devant une chaumière que je n'entende la chanson de reconnaissance que les paysans ont faite pour lui et madame, et ils la chantent à leurs enfants... que Dieu conserve longtemps un homme aussi utile !...

— Messieurs, je vous prierai de garder le silence sur votre expédition devant M. de Durantal, et en voici la raison : On n'inhume pas

un chevreau dans un parc sans motif ; le voici : M. de Durantal a été nourri par une chèvre qu'il a aimée beaucoup, et c'est naturel.

— Oh ! la belle âme !... dit de Secq.

— Oui, dit le juge de paix.

— Ce pauvre bouc, dont vous avez vu la dépouille, reprit Vernyet, était le dernier enfant de sa nourrice, et M. de Durantal y tenait singulièrement : il est mort dernièrement, et je lui fais accroire qu'il vit toujours... vous sentez ?...

— Oh ! très bien, dit de Secq.

Maintenant, pendant que le nègre va lever les arrêts auxquels Vernyet avait condamné Annette et Argow qui, heureusement, ne s'en étaient pas aperçus, expliquons cette énigme au lecteur.

La nuit, pendant laquelle Marinet, muni de sa lanterne, avait été fouiller la grotte, était celle où Vernyet revint de chez sa chère Jean-

neton. Il venait à travers le parc, et son cheval, marchant sur les gazons, ne faisait aucun bruit ; le lieutenant avait aperçu Marinnet et sa lanterne, et l'avait épié. En le voyant explorer la grotte, et sa pioche se lever et se baisser tour-à-tour, il comprit qu'il fouillait à l'endroit où lui et Argow avaient enterré Navardin. Il s'en fut donc à l'écurie, éveilla son nègre, lui demanda le plus profond secret, s'en alla pousser une reconnaissance sur le terrain ; et là, le pressant danger lui fit venir une idée lumineuse, ce fut de remplacer le corps du brigand par celui du chevreau chéri de Jeanneton, et de brûler Navardin dans de la chaux vive. Alors dans la même nuit, au moyen de chevaux excellents, le changement eut lieu, et l'adresse du nègre amena une parfaite ressemblance(3).

Cette aventure fit réfléchir Verny et au danger de n'être pas entouré de gens fidèles ; et, à l'exception des trois nègres qu'ils avaient délivrés, il résolut de renvoyer tous les autres domestiques, et de les remplacer peu à peu par

les plus honnêtes de ses anciens corsaires qui trouveraient ainsi une douce existence. Poursuivons :

Milo, le plus fidèle des trois nègres et le plus intelligent, revint bientôt, disant que M. de Durantal arrivait à l'instant de Valence, et qu'il comptait bien, sur la nouvelle qu'il recevait de la visite de ces messieurs, qu'ils déjeuneraient à Durantal. Alors Vernyet laissa les deux héros du chevreau occupés à admirer la magnificence des salons du château, et il fut prévenir Argow qu'il aurait à déjeuner le maire et le juge de paix de Durantal.

Le jardinier revenait tout stupéfait de sa grotte ; il aperçut dans le salon les deux magistrats, et, mettant un pied sur les marches du salon, il leur cria : « C'était bien un homme !... »

— Il est fou !... dit de Secq.

— Mais sa folie peut nuire !... répliqua le juge de paix.



— Bah ! s'il le répète, nous lui donnerons sur les doigts, répondit le maire enchanté de pouvoir déjeuner avec l'ami du préfet, et dans ce château où il désespérait d'entrer.

« Comment, dit-il au juge de paix, ces bécasses de femmes et ces *ardéliennes*, ces farceurs de chez mademoiselle Sophy, la revendeuse de propos et la marchande de caquets, qui fait des enfants et dit des *oremus*, peuvent-ils chercher à noircir un homme comme M. de Durantal ! le plus riche du département, le bienfaiteur de la contrée, *homo probus*, un homme d'or ?... C'est de la canaille, *plebs, plebecula*, le commun des martyrs, et cela veut juger les grands !... M. de Durantal est assez puissant pour vous faire nommer juge au tribunal... Oh ! c'est le plus estimable de tous les hommes !... vous l'allez voir ; c'est un superbe homme, petit, mais large, fort, à ce qu'on dit ; il enlève une femme comme une plume : il est vrai que cela ne pèse guère, j'excepte madame de Secq.

À ce moment Vernyet rentra et leur annonça M. de Durantal. En effet, l'on entendit le bruit de ses pas dans l'antichambre : de Secq était devant la cheminée et en face de la porte, le juge de paix regardait la vue du parc par la fenêtre, et heureusement Vernyet causait avec le maire ; Argow entre, de Secq, avec sa figure obséquieuse, leva les yeux, alla à sa rencontre, mais tout à coup s'arrêta, pâlit, et Argow fut en proie à la plus vive émotion. Le geôlier d'Aulnay reconnaît son prisonnier, celui auquel il doit sa fortune, et Argow, l'homme auquel il a dû la vie, et le maître de ses secrets. Vernyet, s'apercevant d'un seul coup-d'œil de cet incident extraordinaire, prend de Secq par le bras, l'entraîne vers une embrasure de croisée, et, pendant que dans le chemin le maire épouvanté lui dit à voix basse : « Oh, c'était un homme !... » le lieutenant lui répondit : « *Silence !...* » et l'encharma par un regard comme le *Boa* d'Afrique.

Pendant que le juge de paix saluait Argow stupéfait, le lieutenant dit au maire : « Trouvez donc un moyen de renvoyer le juge de paix, et afin que nous restions seuls... surtout contez-vous !... »

Alors le lieutenant, sans se décourager, dit par la fenêtre à Milo, qui avait l'ordre de ne jamais quitter Vernyet : « Cours chez madame, et dis-lui de ma part de rappeler Monsieur auprès d'elle, et de l'y retenir : il y va de beaucoup pour elle ! »

— Monsieur le juge de paix, disait de Secq, auquel la réflexion était revenue, et qui voyait dans cette affaire un sujet de fortune et d'élévation : « Vous devriez avoir la complaisance d'aller à Durantal prévenir nos chères moitiés que nous déjeunons ici. »

— Mais, s'écria Vernyet, on peut les faire prévenir, à moins que M. le juge de paix ne préfère y aller ; mais par l'humidité qu'il fait je

ne souffrirai pas qu'il y aille à pied. « Milo !... Milo !... Il mettra les chevaux et vous mènera.

— Mais, Monsieur, je ne veux pas...

— Si, si ! pas de façon, dit Vernyet. Eh bien, qu'as-tu donc, ajouta-t-il, en voyant la morne contenance d'Argow, que t'arrive-t-il ? tu es pâle ?...

— Je suis résigné !... répondit lentement Argow. — À bien déjeuner ? répliqua Vernyet en riant.

— Milo, continua le lieutenant, au nègre qui était revenu, mettez les chevaux ! conduisez et ramenez monsieur le juge de paix... *lentement*, ajouta-t-il tout bas...

— Monsieur, c'est inutile, je vous assure, disait le juge de paix...

— Ah, dit Vernyet, vous faites des cérémonies. Mais qu'a donc Milo ?... Durantal, il veut te parler...

— Monsieur, répondit le nègre, en s'adressant à Argow, madame vous demande ; elle n'est pas bien...

Argow s'élança comme un trait, et Vernyet dit au juge de paix récalcitrant : « Dépêchez-vous donc,... dans une demi-heure nous déjeunerons...

— Dites à ma femme que je suis désolé... ajouta de Secq. Le pauvre juge de paix s'en alla de force comme Bazile dans Figaro.

— Monsieur, dit le lieutenant à de Secq, l'emmenant dans le jardin au milieu d'une vaste pelouse, votre étonnement à l'aspect de M. de Durantal n'est pas naturel : vous savez quelque chose sur lui ! je suis son ami, et son ami à la vie et à la mort ! La phrase qui vous est échappée me fait croire que vous êtes instruit !... Prenez garde ! il s'agit d'aller rejoindre *le chevreau* ! aucune puissance humaine ne pourrait vous soustraire à votre sort, car je me

dévoue au salut de Durantal. Voyons, que savez-vous ? surtout ne me cachez rien !... »

Il y avait une telle puissance dans cette dernière phrase, Vernyet la prononça en y déployant une telle volonté, si forte, si impérieuse, que de Secq tremblant, et subjugué à l'aspect de ce visage contracté d'une manière terrible et presque effrayante, lui répondit : « Monsieur, je sais que M. de Durantal était possesseur d'une terre à Vans-la-Pavée, qu'il a enlevé mademoiselle Mélanie, qu'il a tué M. de Saint-André à A...y, et que le procureur du roi de cette ville l'avait signalé comme un pirate, sous le nom d'Argow ;... c'est moi qui fus chargé de veiller à sa personne, et il m'a donné cent mille francs pour le délivrer...

— Hé bien, monsieur, comment voulez-vous agir, en ennemi ou en ami ? Répondez sur-le-champ, et songez qu'une syllabe, un regard, une parole équivoque, vous donneront la mort si, restant notre ami, ils vous échappent.

paient, et que cela influât sur le sort de M. de Durantal ; si vous restez ennemi, avant une heure vous n'existerez plus, car je vous tuerai ! et je m'arrangerai de manière à ce que cela tourne *comme le chevreau*, pour moi. Si vous voulez vous taire, vous devenez notre ami, vous aurez vingt mille francs par an pour votre silence, et celui qui a fait M. Badger préfet, servira de tout son crédit M. de Secq, afin de le faire parvenir...

— Monsieur, dit de Secq, jamais de ma vie, fut-ce mon ennemi ! je n'enverrai un homme à l'échafaud, encore moins celui qui m'a donné tout ce que je possède ;... je ne puis pas répondre des événements et des circonstances, mais je ne crois pas avoir jamais à parler sur votre ami.

— En voilà assez !... reprit le lieutenant, par le canon de ce pistolet, et il fit voir à de Secq effrayé un de ses pistolets qu'il portait toujours, je te lie à moi ! si tu manques à ta parole,

ceci ne te manquera pas !... si l'on arrête Argow, tu meurs !... mais aussi je te permets de parler, si nous manquons jamais à satisfaire tes désirs.....

De Secq tressaillait : « Sois donc calme ! lui dit le lieutenant, et surtout songe à ne jamais t'adresser qu'à moi quand tu voudras quelque chose. Retiens cela ? car si tu parles à Argow, je te brûle le crâne ! Maintenant rentrons. »

En l'acheminant vers le salon, il lui dit encore : « Vous viendrez ici comme bon vous semblera, et vous en agirez comme ami de la maison. »

Argow et Annette étaient déjà dans le salon. Annette effrayée regardait Verny et avec une sourde terreur, mais ce dernier lui dit à voix basse : Ange du ciel ne craignez rien. »

— Hé bien, monsieur, dit Argow à M. de Secq, il paraît que vous vous souvenez bien du punch d'Aulnay ?



— Je m'en souviendrai toujours, répliqua l'adroit de Secq, pour bénir la mémoire de mon bienfaiteur !

Ces paroles rendirent le calme à Argow qui n'avait tremblé que pour Annette. Le juge de paix revint, le déjeuner fut gai, et Vernyet eut soin que Milo versât souvent du champagne au Maire, et *Milo était le seul domestique qui servit à table, quoiqu'ils fussent plusieurs domestiques habituellement.*

Quand les deux convives furent partis, enchantés d'Annette, et que de Secq s'en fut avec le plus profond respect pour cette céleste femme, Vernyet dit en s'essuyant le front : Jamais combat, pas même celui de Charles-Town, ne m'a fait autant suer que cette journée !...

Annette lui prit la main et, la serrant avec amitié, lui dit « Brave homme !... oh ! comment vous récompenser ? j'ignore même l'étendue de vos services...

— Vernyet, dit Argow, j'espère que rien de mal...

— Enfant !... répondit le lieutenant en levant les épaules. Il leur prit les mains à tous deux, les serra dans les siennes, et, les regardant avec attendrissement, il leur dit, en proie à la plus vive émotion : « Mes amis, écoutez-moi ? Il faut quitter la France, la quitter au plus tôt ! vous, madame, tout lieu vous est égal, ainsi, comme quinze jours seraient déjà un retard fatal, profitons des avis du Ciel. Je vais dès aujourd'hui m'occuper de votre départ. Je songe que jamais je n'ai rien vu de si délicieux sur la terre que les îles Bermudes : le ciel, le climat, les plantes, tout est divin, digne de vous. Là, nulle justice n'enverra de recors, de gendarmes ni d'huissiers : c'est là que vous devez aller habiter, nous emmènerons monsieur et madame Gérard, nous emporterons la charge d'un bâtiment de tout ce qu'il y a de commode, de joli, de précieux à Durantal et en France, et au moins vous serez sûrs de vivre toute votre vie

sans alarmes, heureux ! et vous y trouverez, je vous jure, les moyens d'être chrétiens comme partout, puisque c'est votre fantaisie ; c'est moi qui vous en conjure et vous en supplie. »

— Je n'ai rien à dire contre un projet aussi raisonnable, répondit Annette.

— Rien... dit Argow, ce n'est qu'une lâcheté !...

— Ce serait une lâcheté, reprit Vernyet, si tu étais seul au monde, mais tu auras des enfants !...

Ce mot rendit Argow immobile ; il répéta avec une espèce de frénésie : « Mes enfants !...

— Certes, dit Annette, ajoutant un regard qui signifiait qu'elle en avait l'espoir.

— J'irai !... fut toute la réponse de Maxendi.

— Cette réponse, dit Vernyet à Annette, est l'assurance d'un bonheur éternel.

Rien n'était en effet plus sage et mieux combiné qu'un tel plan, les événements qui se pressent vont nous apprendre comment la fatalité avait décrété sur son autel de fer que les pressentiments d'Annette, avant d'épouser Argow, étaient bien la voix de l'avenir.

## CHAPITRE XX.

On sent qu'il y avait une convocation extraordinaire de tous les membres qui composaient la société de mademoiselle Sophy, pour la soirée du jour où le maire et le juge de paix étaient descendus judiciairement au château de Durantal. Pour tout le littoral de la Méditerranée personne n'eut voulu manquer à cette assemblée, et mademoiselle Sophy avait même risqué le punch et les gâteaux pour aiguïser les langues.

De très bonne heure le salon avait été décoré, les sièges préparés, les housses ôtées, et mademoiselle Sophy, prête aussitôt que son salon, ne tarda pas à voir arriver le curé, qui fut suivi de toute la société, moins M. et madame de Secq et le juge de paix.

— Nous saurons donc ce soir, dit Mlle Sophy, à quoi nous en tenir sur nos seigneurs.

— Il y a quelque chose de bien extraordinaire, dit M. de Rabon, c'est que j'ai appris que Marinnet est renvoyé.

— Renvoyé !... s'écria-t-on.

— J'ai vu ce matin madame de Secq, dit madame de Rabon, et elle m'a dit que ces messieurs avaient déjeuné au château.

— Et moi, dit le receveur des contributions, j'ai vu M. le juge de paix dans la calèche de M. de Durantal.

— Voilà du nouveau ! s'écria mademoiselle Sophy ; au surplus, cela nous indique que ces messieurs sont instruits.

— Ces messieurs, dit M. de Rabon, tardent bien ; car j'ai six heures et demie.

Au bout d'une heure d'attente et d'impatience de la part des expectants, M. et madame de Secq et le juge de paix arrivèrent ; mais il y

eut un grand sujet d'étonnement pour la société, c'est que le juge de paix garda le plus profond silence, et à toutes les instances, M. de Secq répondit : « Nous avons fait une très fausse démarche, et rien n'était plus ridicule que l'histoire de Marinet. »

— Mais vous savez ce qu'est M. de Durantal ?

— Je l'ai vu, mademoiselle, et je n'ai pas été de but en blanc, *ex abrupto*, lui demander son âge, ses noms, prénoms et qualités.

Chacun se regarda et se dit en soi : « Il y a quelque chose là-dessous... » d'autant plus que de Secq et le juge de paix, détournant la conversation avec affectation, donnaient beaucoup à penser, et témoignaient que les questions multipliées leur étaient à charge.

Lorsqu'on s'aperçut que leur volonté de se taire restait fixe et opiniâtre, on ne les tourmenta plus, et mademoiselle Sophy s'en alla auprès de Marguerite pour lui dire à voix

basse : « Votre mari sait quelque chose qu'il nous cache. »

— Mais, reprit Marguerite, c'est qu'il ne m'a rien dit non plus ! et j'ai bien vu qu'il avait des *secrets*, car il est *tout chose* : lui, qui parle volontiers, n'a rien dit depuis qu'il est revenu. Il est distrait, je lui ai demandé mon sac, il m'a apporté sa cravate : je l'ai bien tourmenté pour savoir ce qu'il avait appris, il m'a dit, mais en colère comme jamais je ne l'ai vu, qu'il voulait que je ne lui parlasse jamais de cela. C'est bien dur à une femme irréprochable comme moi, et qui ai apporté une si bonne fortune, de ne pas savoir ce que mon mari apprend !

— Vous comprenez, dit mademoiselle Sophy, qu'alors ce n'est pas une chose ordinaire.

— Ah ! il m'a dit que j'irais au château tant que je voudrais, qu'il me présenterait à madame de Durantal, et que nous y serions comme chez nous.



— Diable !... s'écria mademoiselle Sophy ; mais cela est très extraordinaire !...

— Monsieur Laurent, dit-elle au juge de paix, dites-moi donc un peu si l'on vous a invité à retourner au château vous et votre femme ?

— Non, répondit le juge de paix.

— Vous a-t-on fait autant d'amitié qu'à M. de Secq ?

— Oh ! bien moins qu'à lui ! car on avait un fier soin de lui, on lui a donné du champagne, on s'est informé de sa femme, on l'a invitée... on ne m'a seulement pas parlé de la mienne ! on l'avait mis à côté de madame, et elle lui parlait beaucoup plus qu'à moi : mais il est le maire aussi !...

— Et ce corps ?... dit-elle.

— Ce corps, répondit le juge en riant, c'est une histoire qui ferait rire tout le monde de nous !...

Il y avait environ un gros quart d'heure que de Secq était chez mademoiselle Sophy lorsque, contre l'ordinaire, il fit signe à sa femme de s'en aller, et lorsque mademoiselle Sophy lui dit en riant : « Vous ne nous quittez pas ? »

— Si, répondit-elle ; car M. de Secq le veut.

Une fille aussi fine et aussi astucieuse que l'était mademoiselle Sophy, devait tirer bien des conséquences de la conduite de de Secq ; et, lorsqu'elle le vit partir avec le juge de paix, elle fit interrompre toutes les parties, et l'on se rangea avec la plus grande attention autour d'elle.

— Avez-vous vu, dit-elle à cette assemblée, furieuse d'être trompée dans son attente et sa curiosité, avez-vous vu quelque chose de plus singulier que ce qui arrive ? avez-vous remarqué comment M. de Secq a été froid et même malhonnête envers moi et même envers vous ? comme il était distrait, préoccupé !... On l'a

engagé à venir au château, lui et sa femme ! il a été l'objet des attentions de Monsieur et de Madame, et le juge de paix en rien. Il est maintenant devenu, et cela en un instant, l'ami de la maison. Or, on n'est ami des grands que dans trois cas : quand ils ont besoin de nous, quand on sert leurs plaisirs, ou lorsqu'on les fait trembler. Remarquez que c'est M. de Secq qui a été le préféré ; quel besoin M. de Durantal a-t-il de lui ? comment peut-il servir ses plaisirs ?... en rien ; mais aussi comment peut-il le faire trembler ?... Oh ! je le répète, il y a un mystère là-dessous, un mystère grave, et la préoccupation de M. le maire donne beaucoup à penser !... Si M. de Secq et sa femme sont bien reçus au château et que nous ne le soyons pas... je réponds qu'il y a un secret important.

La curiosité trompée de ce cercle dégénéra en une espèce de fureur, et l'on enveloppa le maire dans la proscription. Chaque soir l'on en parla, et lorsqu'on apprit qu'au lieu d'un corps on avait trouvé un chevreau, et que le jardinier,

malgré sa pension de cent écus, soutenait qu'il avait vu un homme, on tint, chez mademoiselle Sophy, les propos les plus défavorables sur de Secq et les seigneurs de Durantal.

Mais ce qui donna une créance étonnante aux soupçons de mademoiselle Sophy, c'est la conduite de de Secq que l'on observa. Ce dernier resta presque toujours enfermé dans sa femme, ou bien il allait au château. Il cessa, par degrés, de voir mademoiselle Sophy, et défendit à sa femme d'y aller. On s'aperçut qu'il devint rêveur, taciturne, sombre, et qu'il perdit une gaîté qui était connue. Marguerite avait conté leur fortune, et l'on savait que leurs biens consistaient en telle et telle ferme, et qu'ils n'avaient pas d'argent, et de Secq acheta, pour trente mille francs, une partie des terres qui étaient derrière sa maison, en annonçant l'intention de bâtir et d'arranger sa propriété : « D'où peut venir tant d'argent ?... » disait mademoiselle Sophy.

Enfin, qu'on se mette à la place du pauvre maire de Durantal ? il avait le malheur de savoir lire, et il lisait le code ; il y jetait souvent un regard furtif, et connaissait la peine portée contre ceux qui ne font point de révélation sur les crimes dont ils ont connaissance. Sa conscience était tourmentée ; or il y avait un grand changement dans ses manières, et, outre ses terreurs particulières, il en avait une bien plus grande, c'est qu'il voyait toujours ce bout de pistolet que lui avait montré Vernyhet. Ce grand changement dans sa conduite fut remarqué : sa femme était trop causeuse pour que le village ignorât que, depuis sa visite au château, M. de Secq ne dormait plus, qu'il parlait souvent seul, etc. ; et mademoiselle Sophy, le soir, de tirer mille inductions de l'intimité de de Secq avec M. de Durantal et du changement total de son humeur et de ses manières. Elle en vint à dire : « Nous savons comment la femme a eu sa fortune ; mais elle ne nous a jamais dit d'où venait celle de son mari !... qui est-il ?...

que faisait-il ?... où est Aulnay-le-Vicomte ? et que s'est-il passé là ?... Ils y ont demeuré toute leur vie, on doit savoir ce qu'ils y étaient... »

D'un autre côté, l'on apprit qu'au château l'on démeublait toutes les pièces et que l'on faisait de grands préparatifs de départ, et l'on apprit que, malgré la saison plus avancée, on disait au château que l'on allait à Paris.

Sur ces entrefaites, mademoiselle Sophy alla à Valence, et, comme elle connaissait tout le commerce, elle y dîna avec l'entrepreneur du roulage qui lui dit qu'il avait un marché avec M. de Durantal pour transporter de Valence à Fréjus *cent mille* livres pesant, et qu'un emballer de Valence allait gagner des sommes énormes à emballer tout le mobilier de Durantal.

Quel nouveau champ de conjectures pour mademoiselle Sophy !... elle alla chez M. et madame Bouvier, y vit Charles, et, devant le procureur du roi, elle se donna carrière et dé-

fila le long et le singulier chapelet de ses soupçons sur M. de Durantal et de Secq.

Elle fit remarquer l'obscurité, la complication de tous les incidents de leur conduite. « On dit à Durantal que l'on part pour Paris, et les meubles vont à Fréjus : on part après trois mois de séjour et après avoir annoncé un établissement éternel ; on a meublé Durantal comme un palais, et on ôte tout, absolument tout, et cela arrive quelques jours après cette descente judiciaire qui avait pour objet un cadavre, et ce cadavre est dit-on un chevreau. Le jardinier persiste à dire que c'est un homme ; le maire soutient le seigneur, le seigneur est sombre et sauvage, et son nouvel ami devient tout comme lui, taciturne et rêveur... Qu'est ce M. de Secq ?... il est d'Aulnay-le-Vicomte... (Marguerite avait parlé comme on voit.) Ne faudrait-il pas s'informer de sa vie, de sa fortune ?... est-elle patrimoniale ?... Ah ! disait-elle, si j'étais ce que vous êtes, M. Charles, il y a longtemps que j'aurais écrit à Aulnay, et

appris, par les antécédents de la vie de M. de Secq, quel rapport il y a entre lui et M. de Durantal.

« Il y a quelque chose, car tout s'accorde à prouver qu'il existe une complicité ; de Secq, qui n'avait pas un sou pour meubler sa maison et qui comptait sur ses économies, vient d'acheter pour trente mille francs de terres,... etc., etc. »

Nous ne rapporterons pas tout ce que disait mademoiselle Sophy guidée par sa haine et sa curiosité, nous nous contentons de mettre le lecteur à portée de deviner tout ce que le bavardage a de puissance, de voir les fils de la trame que tisse l'envie, et de comprendre ce que c'est que l'opinion publique et son pouvoir.

Charles Servigné écouta le long discours de mademoiselle Sophy avec la plus scrupuleuse attention ; il la questionna, lui fit redire mainte et mainte circonstances, grava tous ces détails dans sa tête, et la quitta fortement préoccupé.



Elle revint à Durantal et raconta tout à son cercle qui la complimenta sur son esprit, son intelligence, et qui admira la finesse de ses aperçus. Sans les vieilles filles qui n'ont rien à faire qu'à s'occuper des autres, comment découvrirait-on tant de choses, et comment, sur de si petits indices, bâtirait-on des romans entiers ?... Tantôt M. de Durantal était un banqueroutier, tantôt il était un personnage qui avait conspiré et qui se cachait, etc., etc.

Ah ! si mademoiselle Sophy avait été priée du bal, M. de Durantal aurait été le plus gracieux seigneur que la terre eût jamais porté !

Un mois se passa de la sorte, et, au milieu de ce mois, mademoiselle Sophy avait reçu une lettre de madame Bouvier qui la priait de garder le silence sur M. et madame de Durantal, parce que tout ce qui s'était dit chez elle, sur eux, faisait le plus grand tort à sa cousine. Elle déplorait cette conduite, et la conjurait de ne pas juger sans entendre.

Enfin, vers ce temps, les préparatifs de départ avaient été poussés par Vernyet avec une telle activité, qu'Annette écrivit à son père et à sa mère de placer toute leur fortune sur la banque d'Angleterre, de venir les rejoindre sous huit jours, et de se préparer à un grand voyage. On n'attendit plus qu'eux.

De son côté, Vernyet avait acheté un vaisseau de transport et un vaisseau marchand qui mouillèrent à Fréjus, et dont il donna la garde et le commandement à deux anciens corsaires qui avaient servi sous Argow et leur étaient entièrement dévoués. Toute la fortune d'Argow avait été mobilisée, il ne restait en France que la terre de Durantal, l'hôtel de la vieille rue du Temple et la terre de Vans ; mais cette dernière propriété, étant au nom de Vernyet, était depuis longtemps en vente, et c'est cette circonstance qui avait sauvé Argow des mains de la justice dans les Ardennes, car s'il eût possédé cette terre, il n'aurait jamais empêché de suivre ses traces.

Il ne restait plus à Durantal que les deux appartements d'Argow et d'Annette, qu'on ne devait démeubler qu'après leur départ, et c'était l'infatigable Verny et qui se chargeait de tout.

Un soir, il était occupé à emballer des collections d'armes précieuses de la manufacture de Versailles, des haches, des pistolets, des carabines, mais, parmi, il y avait ce qu'on nomme un *tromblon*, et cette arme terrible(4) était jadis l'arme favorite de Verny et d'Argow.

— Bah, dit-il en riant, je veux garder *cette pauvre fille*, on ne se sépare pas comme cela de la compagne de ses périls !

Annette trembla à l'aspect de cette horrible machine de destruction, et elle fut effrayée de la manière dont Verny et s'en servait.

— Oh ! dit-elle, emballez tout cela ailleurs, car cela me fait mal à voir.

— Il y a cependant des armes plus terribles que vous caressez tous les jours.

— Que voulez-vous dire ? s'écria Annette.

— Ne tenez-vous pas souvent embrassée la main de Jacques ?...

— Hé bien ?...

— Hé bien, regardez l'anneau qu'il a à son doigt...

En ce moment Argow rentra, et Annette, l'emmenant à côté d'elle, lui demanda, en jouant avec sa main, ce que contenait l'anneau qu'il portait.

— D'où te vient cette fantaisie ?... lui demanda son mari.

— Elle me vient comme toutes les autres, répondit-elle ; mais on dit que c'est une arme...

— Qui t'a dit cela ?...

— Vernyet !...

— Hé bien, dis à Vernyet qu'il est un imbécile.

— Merci, dit ce dernier en riant ; mais le fait est que je le mérite car j'oubliais qu'il n'y a que nous deux qui devons savoir ce que contient cette bague.

— Ah ! je veux le savoir, car je ne fais qu'un avec Jacques.

— Es-tu fou ?... dit Argow en poussant violemment Vernyet.

Comme il achevait, l'on entendit le bruit d'une voiture dans la cour, et l'on annonça Charles Servigné. Au moment où il entra, Vernyet tenait un poignard, et, poussé par Argow, il arriva juste en face de Charles, de manière que ce dernier entrant brusquement, le poignard effleura son habit.

— Vous l'avez échappé belle ! lui dit Vernyet, le poignard est empoisonné ; s'il vous avait écorché, vous tombiez là !... Prenez garde, car je ne manque pas deux fois mon homme...

— Ah ! mon ami, dit Annette avec un peu d'humeur, allez emballer vos armes chez vous... vous m'avez fait trembler !...

Verny et sortit en murmurant. « Si je l'avais tué sans le faire exprès, j'aurais bien fait peut-être... cette figure-là m'a toujours déplu.

— Charles, dit Annette, vous nous resterez à Durantal quelque temps, j'espère ?...

— Mais l'on prétend que vous partez...

— Ah, dit Annette avec un sourire, nous attendrons ma mère et mon père.

— Allez-vous loin ?... demanda Charles à Argow.

— Nous ne sommes pas encore décidés.

Telle fut la réponse ambiguë que les sévères principes de Maxendi lui permirent de faire.

— Je viens vous apprendre, dit Charles, que j'ai l'espoir d'être nommé avocat général... à mon âge, c'est une grande faveur...

— Mais vous la méritez, dit Annette.

Charles fut reçu par M. et madame de Durrantal avec une rare cordialité, et Annette, sentant que sa séparation avec son cousin allait devenir éternelle, mit à le voir, lui parler et l'accueillir, une affectueuse amitié, une tendresse si forte, si sentie, qu'il en fut ému. Tous les souvenirs de son enfance revinrent à sa mémoire ; son amour pour sa cousine se réveilla avec une force invincible, et l'assurance qu'il avait du bonheur d'Annette lui rendit Argow odieux au dernier degré de la haine.

Le lendemain de son arrivée, Annette alla promener avec lui dans le parc après le dîner ; elle voulait lui montrer, dans une espèce de vallée suisse, des vaches, des taureaux et une laiterie bâtie en marbre et presque semblable à celle du parc de Rambouillet. Ils parvinrent ensemble au bas d'une petite montagne factice, et s'assirent sur un banc en face de la prairie et à côté d'un massif d'arbres étrangers.

— Mon cousin, dit Annette, depuis ce matin vos regards semblent un voile qui cache quelque dessein. Je n'ai pas voulu vous parler de leur expression devant M. de Durantal ; mais, dites-moi, n'avez-vous rien à vous reprocher ? vous connaissez mon amitié pour vous, mon indulgence ; j'ai pris le prétexte de vous montrer ma vacherie qui est pour ce pays une chose curieuse, afin de vous parler de vous...

— Ma cousine, dit Charles avec une profonde émotion, je vous aime, que dis-je ? je vous adore toujours !... et, toutes les fois que je vous verrai, je serai, comme vous le remarquez, combattu entre deux passions effroyables, mon amour et la haine la plus violente pour celui qui m'a tout enlevé...

— Quel discours !... ô Charles !... est-ce vous qui parlez ainsi ?... oubliez-vous qui je suis ?...

— Je vois tout ; mais ma passion est si forte, que je ne vois plus d'obstacle, et que je



sens qu'il faut que je quitte ce pays... je le quitterai, Annette ! J'ai demandée être changé de place, j'espère être nommé avocat général bien loin, dans le nord de la France, et là, je serai délivré de l'effroyable supplice de voir toujours unis et triomphants l'objet de ma haine et celui d'un amour sans bornes !...

À ce moment l'on entendit du bruit dans le feuillage, et Annette, apercevant son mari, tomba de frayeur.

— Vous étiez là... dit Charles épouvanté d'être arrêté dans ses desseins.

— J'y étais, j'ai entendu, et je vous pardonne !...

Il tenait Annette dans ses bras et lui prodiguait des baisers qui la firent revenir, lorsque Charles, se retournant, jeta un cri affreux... Un taureau comme enragé se précipitait sur eux, et rien ne pouvait les sauver de sa fureur, car la singulière scène qui venait de se passer, ne leur avait pas permis de s'apercevoir de cet enne-

mi furibond qui n'était plus qu'à vingt pas d'eux et que le schall rouge d'Annette excitait encore. Charles et sa cousine jetèrent ensemble un cri terrible, et la peur les glaça tellement qu'ils restèrent immobiles,... Tout à coup Argow défaisant sa bague, en tira une épingle très courte, et, se plaçant entre le taureau et Annette, il reçut l'animal de côté, et soutint son choc avec une vigueur étonnante : la tête de l'animal ainsi heurté porta sur le banc et le fit sauter ; mais aussitôt qu'Argow eut effleuré la peau de l'animal furieux, ce terrible ennemi tomba mort.

L'étonnement d'Annette et de son cousin était égal à leur terreur, et ce n'est pas peu dire. Cette scène leur fut comme un songe, et ils regardaient le taureau mort et Argow tour à tour. Le mugissement de l'animal en tombant avait été horrible, et il leur semblait encore l'entendre. Annette tendait ses mains pour s'assurer que son mari vécût ; mais comme il te-

nait sa fatale épingle, il repoussa rudement sa femme de la main qui lui restait libre.

— Oh ! mon ami !... lui dit-elle en pleurant.

— Mais, mon ange, veux-tu que je te tue ?...

— J'aime mieux la mort qu'un pareil geste !... dit-elle.

— Et par quel miracle, dit Charles, nous avez-vous sauvé la vie ?...

— Cette épingle, répondit Argow, est trempée dans le plus subtil poison de la terre, et il n'y a que les sauvages qui le connaissent : ce n'est même pas une épingle, c'est une arête de poisson.

Charles serra la main d'Argow avec reconnaissance, et lui dit d'un air attendri : « Je n'oublierai jamais que vous m'avez sauvé la vie, et je m'empresserai de le reconnaître. »

Au bout d'une heure, Charles était parti pour Valence après avoir montré la plus vive

---

**agitation, et Annette resta dans une incertitude cruelle, car elle n'avait pas pu savoir de Charles la cause d'un départ aussi précipité après une telle phrase.**

## CHAPITRE XXI.

Charles, revenu à Valence, raconta à sa mère l'événement extraordinaire qui venait de changer son âme, et il s'écria : « Sans *lui*, je serais mort !... j'ai tant fait contre lui, que je dois désormais *lui* consacrer la vie qu'il m'a sauvée !... »

Il sortit pour aller chez le juge d'instruction de Valence.

En effet, l'on va voir quelle influence cette visite pouvait avoir sur le sort d'Argow.

Un mois avant, Charles Servigné, lorsque mademoiselle Sophy vint voir Adélaïde, avait été frappé des singuliers indices que présentait la conduite de de Secq et de son cousin. Il avait réfléchi à cette affaire, et, porté par la nature de ses fonctions à chercher, et à deviner

les crimes, il avait fini par écrire au procureur du roi d'A...y, dont Aulnay-le-Vicomte ressortait, et il avait soumis, dans sa lettre à ce fonctionnaire, une foule de questions sur M. de Durantal, Verny et, de Secq et Marguerite. Alors il était guidé par sa haine, et il avait présenté les questions d'une manière désavantageuse à son cousin.

Les recherches, les indices, les correspondances, avaient demandé un temps infini ; mais une chose qui étonna singulièrement Charles, ce fut qu'il ne reçut jamais de réponse décisive de son collègue, et qu'au contraire ce dernier lui demandait des renseignements qui prouvaient que le procureur du roi d'A...y, connaissait tous les personnages sur lesquels Charles avait appelé son attention.

Enfin, la veille du départ de Charles pour Durantal, le juge d'instruction de Valence lui avait dit : « Nous avons depuis longtemps une

correspondance avec Aulnay et A...y, nous avons maintenant toutes les pièces...

Cette phrase, que Charles entendit en silence, et sans y répondre, lui fit voir que son cousin était gravement compromis ; toujours poussé par sa haine et son envie, il avait été sur-le-champ à Valence, pour exploiter à son profit la terreur qu'il comptait jeter dans l'âme de sa cousine ; mais l'événement dont on vient de lire le récit, les paroles touchantes de son cousin, opérèrent sur son cœur une révolution étonnante, et comme il savait que l'on ne pouvait commencer aucune poursuite contre son cousin sans lui, il accourait chez le juge prendre connaissance des papiers envoyés d'A...y, et les enlever.

Arrivé chez le juge, on lui dit qu'il venait de partir pour se rendre chez lui. L'impatience que lui causa une telle circonstance, le fit revenir précipitamment.

Il le trouva en effet ; mais le juge était chez madame Servigné, et, en arrivant dans le salon, il entendit sa mère qui racontait au juge d'instruction la singulière manière dont son fils venait d'être sauvé de la mort : elle détaillait, avec la complaisance des bavardes, la propriété de cette arête empoisonnée, et, en entendant ce sujet de conversation, Charles maudit la langue de sa mère, et se maudit lui-même d'avoir parlé. Son premier mot en entrant fut de dire : « Monsieur, donnez-moi au plutôt les papiers qui concernent Aulnay... »

— Monsieur, dit le juge, c'est impossible, car cette affaire ne vous regardera pas, vous n'êtes plus procureur du roi à Valence, et M. le préfet vous remettra probablement votre nomination à de plus hautes fonctions... Je sais qu'il a reçu de G.\*\*\*\* un envoi qui vous concerne : je venais vous faire mon compliment.



Charles resta atterré, car il envisageait les conséquences de cette nomination intempes-  
tive, qui certes n'était pas favorable à M. de  
Durantal.

— Et qui est nommé à ma place ?...

— Monsieur de Ruysan.

— Quoi ! mon substitut ! celui qui m'en veut  
le plus à Valence !... Monsieur, continua  
Charles en s'adressant au juge, ayez la com-  
plaisance de passer dans mon cabinet, je vou-  
drais avoir l'honneur de m'entretenir avec vous  
un instant.

Lorsqu'ils furent ensemble, Charles interro-  
gea de l'œil le sévère magistrat qu'il avait en sa  
présence, et lui dit : « Monsieur, depuis quand  
le procureur général vous a-t-il instruit de mon  
changement ?...

— Depuis deux jours...

— Grand Dieu ! s'écria Charles ; et depuis  
deux jours M. de Ruysan exerce ?...

— Oui.

— Maintenant dites-moi si les pièces que vous avez reçues du procureur du roi à A...y incriminent fortement M. de Durantal ?

— Monsieur, il ne m'est plus permis de vous confier les secrets du tribunal, puisque vous n'en faites plus partie, mais je sais que l'estime que le ministère a pour vous, et la position dans laquelle cette affaire vous mettrait, ont été la cause majeure de votre changement,... car je l'ai appris à G.\*\*\*\*\* où j'ai été avec M. de Ruysan consulter le procureur général.

— Monsieur, je comprends !... dit Charles, pâle et blême, presque égaré ; mais c'est une barbarie que de m'avoir caché l'arrivée des papiers d'A...y, car il y a longtemps qu'ils doivent être ici.

— Monsieur, reprit le juge avec une grande dignité, si je l'avais su, je crois que tout en transgressant mon devoir, je vous l'aurais

dit !... mais vous savez comme moi que nous basons notre opinion sur vos réquisitoires ; enfin, c'est M. le procureur général qui a correspondu avec votre confrère...

— Je perds du temps !... s'écria Charles.

— Oui ! lui répondit le juge avec un geste significatif. Charles resta glacé d'horreur, et s'aperçut à peine du départ du juge.

— C'est donc moi, s'écria-t-il, dont la haine aura conduit un homme !... où ?... se dit-il. Il frissonna, s'élança dans le salon : « Ma mère, ma sœur !... »

— Qu'as-tu Charles ?...

— Gardez-vous de prononcer un seul mot sur M. de Durantal !... Adieu ! et il sortit comme égaré, se dirigeant chez un loueur de chevaux pour pouvoir arriver à Durantal et prévenir sa cousine, s'il en était encore temps.

Pendant qu'on selle un cheval et qu'on s'étonne que Charles se mette en voyage si

tard, pendant qu'il récapitule en sa tête les moyens de salut pour son cousin, rétrogradons un peu, et voyons la cause du silence du juge d'instruction.

Le procureur du roi d'A...y voyant que M. de Durantal était le cousin de Servigné, crut que ce dernier voulait sauver Argow, et il adressa toutes les pièces au procureur général, en lui faisant observer de mener cette affaire importante avec le plus grand secret. Lorsque les pièces arrivèrent, il s'agissait de confronter avec de Secq si M. de Durantal était bien Argow, et le matin même du départ de Charles pour Durantal, M. de Secq, mandé par la justice, avait été amené devant le juge.

— Vous ne vous appelez pas de Secq ?... lui avait dit le magistrat avec cet air de conviction et cette autorité sévère qui en imposent tant.

— Si, Monsieur.

— Non, vous vous appelez Leseq.

— C'est une erreur de copiste, car mon extrait de naissance...

— A été falsifié, car l'encre qui d'un L a fait un D a paru quelque temps après... Mais ce n'est pas l'objet de notre conférence : vous avez été maître d'école et vous ne possédiez rien ?...

— Oui, Monsieur.

— Vous êtes devenu riche le lendemain de la fuite d'un nommé Argow, arrêté par vous, par M. Gradavel, maire de votre commune, et par M. Marignon, le juge de paix, et ce fut à vous que la garde en fut commise...

— Cela ne prouve rien, Monsieur.

— Cela prouve qu'il vous a donné de l'argent parce qu'il est extrêmement riche, et que vous l'avez accepté parce que vous étiez extrêmement pauvre : est-ce vrai ?...

Ici Lesecq balbutia et voulut nier.

— Allons, c'est vrai, tout Aulnay le certifie.

— Monsieur, c'est vrai ! dit Lesecq épouvanté.

— Ce n'est pas tout, Argow, l'assassin de M. de Saint-André, et l'affreux pirate qui a dévasté les mers, est de votre connaissance, vous l'avez revu ?...

— Non, Monsieur !... s'écria Lesecq.

— Monsieur, prenez garde ! c'est M. de Durrantal et vous le savez...

Ici le pauvre maître d'école effrayé trembla tellement qu'il chancela sur ses jambes et tomba par terre. Cette frayeur plut au juge, et un sentiment de commisération se glissa dans son âme pour le pauvre maire.

— Monsieur, dit-il en l'aidant à se relever et le faisant asseoir sur son fauteuil, la Justice n'ignore jamais rien quand une fois elle veut scruter la conduite d'un homme, car avant de le mander il faut que l'autorité ait des soupçons qui équivalent à des réalités ; or, vous voyez

que toute feinte est inutile ; votre conduite renferme des crimes, car faire évader un assassin et recevoir de son argent est un véritable crime, et, si vous avez lu le code, vous devez savoir quelle est la peine ; mais ce n'est rien au prix de votre dernière infraction aux lois ! Comment, vous ! maire d'un canton ! chargé de veiller à la sûreté de tout un pays, vous reconnaissez un assassin, un pirate, un homme signalé comme le plus exécration des hommes, que toutes les sociétés poursuivent et vous le laissez faire ses préparatifs de départ en paix ?... Allez, monsieur, il n'y a qu'une confession franche qui puisse vous sauver, et il faut vous signaler par l'arrestation de ce misérable.

— Monsieur, dit Lesecq, quant à la confession, je la ferai ; quant à l'arrestation, ne comptez pas sur moi. L'homme que vous voulez arrêter est mon bienfaiteur ; faites de moi ce que vous voudrez, mais ne faites pas un monstre.

Cette scène avait dès lors décidé du sort de M. de Durantal, et son arrestation avait été ordonnée. Par une de ces fatalités inconcevables, les gens chargés de cette expédition difficile avaient pris la grande route pour aller à Durantal, et, quand Charles sortit du château pour venir à Valence détourner l'orage qu'il avait amassé sur la tête de son cousin, l'escouade de gendarmerie était sur la route de droite ; un autre piquet avait pris le chemin du village, et des gendarmes déguisés rôdaient autour de la grille neuve par laquelle Charles était sorti : il n'avait pas éprouvé d'obstacle, parce que les gendarmes le reconnurent, et qu'il était seul dans son cabriolet.

D'un autre côté, Vernyet, le soir de l'arrivée de Charles à Durantal, ayant terminé tous ses préparatifs, avait, pendant la nuit, volé chez Jeanneton pour lui faire ses adieux. Il y était resté toute la journée, de manière qu'Argow et Annette étaient livrés sans protecteurs à l'hor-



rible assaut que l'on allait donner à Durantal, sur le soir...

Laissons Charles sur la route galoper à toute bride, Vernyet chez Jeanneton qui l'accable d'amour, de caresses et qui le tourmente ; n'écoutons pas la scène d'amour la plus suave, la plus délicate et les plus généreux propos qui aient été prononcés par des lèvres humaines, et revenons à Durantal, dans l'appartement d'Annette.

## CHAPITRE XXII.

Il y avait environ une demi-heure que Charles était parti. Annette avait pleuré en le voyant s'échapper avec une telle rapidité et dans une agitation aussi grande. « C'est la dernière fois que je le vois, et il ne m'a pas même embrassée !... quel trouble !... Ce qu'il a osé me dire aura déplu à Jacques... »

Elle tomba dans la rêverie : il faisait sombre, car elle n'avait pas de lumière, et elle regardait le ciel qui brillait d'un éclat pur, les étoiles scintillaient. « Ô beau pays de France, dit-elle, je vais donc te quitter pour toujours !... j'irai prier, j'irai aimer sous un autre ciel... il est vrai que l'on aime et que l'on prie sous tous les cieux : ils sont la voûte d'un grand temple, partout où il y a terre pour s'agenouiller on trouve une église, et partout où

fleurit la verdure on aime. Le cœur ne connaît pas tel ou tel lieu ; partout il est le même, et à ces îles charmantes *il* sera en sûreté, rien ne viendra me ravir mon cher bonheur !... ah ! ce me sera la France !... Je voudrais qu'il fût là pour le lui dire... ô quelle âme d'homme ! quelle vertu !... Oui, c'est mon époux de gloire !... »

Sa tête tomba sur sa jolie main, et des larmes délicieuses coulèrent sur son visage céleste ; et, la relevant tout à coup, elle dit vivement à une étoile qui brillait plus que les autres : « Oh ! oui, bel astre, tu me dis qu'on lui a pardonné !... »

Elle était sublime en regardant cette belle planète, et elle élançait mentalement une vive et brûlante prière au ciel, lorsqu'une chouette cria trois fois, et ce cri lent, clair et funèbre, la glaça : elle retomba sur son fauteuil, et écoutait avec horreur : elle entendit alors des pas précipités dans le salon qui précédait sa chambre.

« Ah ! s'écria-t-elle, ma mère arrive, et nous partirons !... »

À ce moment, un jeune et joli garçon de quinze ans entra brusquement avec un flambeau, il le posa sur la table, et Annette tressaillit en apercevant les marques d'effroi qui dérangeraient la beauté d'une figure virginale.

— Ah ! oui, s'écria-t-il d'une voix douce et flutée, il n'y a que vous qui puissiez être Annette !... Il posa son doigt mignon sur la bouche d'Annette prête à parler, et dit à voix basse : « Chut !... *ils* sont encore ici...

— Qui ?... demanda Annette glacée d'horreur.

— *Les gendarmes !...*

À ce mot, madame de Durantal resta exactement dans la même position ; ses yeux se fixèrent, sa prunelle ne vacilla plus, et elle eût l'air d'une statue posée sur un tombeau ; elle devint pâle et horriblement contractée.

— Écoutez-moi, dit le jeune garçon : je suis Jeanneton, l'amie de Vernyet ; il est venu me faire ses adieux, et voulait me laisser en France, quoiqu'il allât à *l'île des Mules* (elle voulait dire aux îles Bermudes), je n'ai pas pleuré, je l'ai bien embrassé et bien fêté ; mais quand il a monté à cheval je me suis esquivée ; j'ai pris les habits de mon garçon, (les plus beaux s'entend !) et, quand Vernyet a été sur la grande route à galoper, il a entendu le galop d'un autre cheval qui suivait le sien, il a demandé qui était là, j'ai répondu : « Jeanneton ! » et il n'a plus osé me refuser de le suivre... Voilà que nous arrivons à l'avenue de Durantal tout à l'heure, et que nous entendons devant nous des chevaux comme s'il y avait beaucoup de monde ; et, à la lueur des étoiles, nous voyons briller les chapeaux et les sabres d'une troupe de gendarmes. Vernyet a vu qu'ils allaient à Durantal, et m'a dit de tâcher de franchir le saut de loup qui est devant la statue de je ne sais qui, et de venir vous avertir de faire sauver M. de Du-

rantal aussitôt qu'il aurait réussi dans un projet qu'il méditait : il m'a dit pour cela d'examiner ce qui se passerait ; et, en cas de réussite, il m'a instruit de ce qu'il fallait faire. J'ai couru, j'ai sauté par-dessus le fossé, et je suis arrivée au grand portail ; là, avant que les gendarmes ne sonnassent, j'ai entendu Vernyet qui a crié de loin avec sa voix terrible : « *Qui vive !...* » et il a fondu sur l'escouade en disant : « Qui ose entrer à mon château à l'heure qu'il est ?... je ne loge pas de militaires à Durantal !... »

« Alors il y a eu un chuchotement, et l'on a dit : « C'est lui !... c'est lui !... est-il seul ?... courons !... »

Après, j'ai entendu Vernyet crier : « Répondrez-vous ?... je suis M. de Durantal !... »

« Alors, il était près d'eux ; ils l'ont entouré, ils lui ont dit qu'ils venaient l'arrêter, il s'est laissé emmener ! c'est beau, madame ! ah ! mon Vernyet est généreux !... »

— Oh ! quel homme !... dit Annette.

— Chut, écoutez, ajouta la naïve Jeanne-ton ; il m'a recommandé tout, et en une minute ; c'est qu'il a une tête !... oh ! c'est un bien brave homme !... Il faut, *qu'il m'a dit*, que madame Annette laisse ignorer à Jacques que j'ai été arrêté pour lui, et il faut l'emmener, par la petite porte du parc, chez un voisin : il en aura le temps, parce que je ne ferai connaître l'erreur qu'à Valence, et aussitôt je viendrai le sauver ; mais, a-t-il ajouté, il ne faut pas lui dire ce qui se passe.

— Nous sommes perdus !... Jacques ne voudra pas !...

À ce moment, Milo effaré, arriva et dit : « Madame, il y a des gendarmes postés dans l'avenue du village, et l'on dit que l'on vient arrêter Monsieur... J'ai réuni tout notre monde, nous sommes dans la cour, nous avons des armes, et nous allons... »

— Milo, dit Annette, allez recommander aux gens de se tenir bien tranquilles et d'at-

tendre mes ordres... Milo sortit ; elle le rappela et lui ajouta : « Dites à M. de Durantal de passer chez moi à l'instant même. »

Annette se leva, parut recevoir une force supérieure, et, montant, en énergie, à la hauteur des circonstances, elle s'écria : « *Dieu et lui*, voilà mon cri... Mon enfant, nous le sauverons !... »

— Quelqu'un arrive, dit Jeanneton, dieu !... c'est du bruit qui vient du dehors !... Elle courut à la fenêtre, et cria : « Un gendarme !... »

En effet, Annette stupéfaite, aperçut le chapeau bordé de blanc et la tête d'un gendarme sur la pierre de la fenêtre : Jeanneton courut pour le précipiter, car il paraissait qu'il s'était servi du treillage qui était sous la fenêtre comme d'une échelle, mais la jolie hôtesse s'arrêta, car il cria : « *Ami* !... où est madame de Durantal. »

— C'est moi !... dit Annette.



— Écoutez, madame, je suis un vieux marin, et j'aime trop *mon ancien* pour le voir égorger... j'ai le poste du village, je viens vous prévenir que le parc est gardé partout, et que si le capitaine n'est pas encore arrêté, vous pouvez le faire évader de mon côté : je suis à la porte qui va à la maison de mademoiselle Sophy, j'ai placé une échelle à vingt pas de la porte, et l'échelle vous mettra sur le mur du jardin de mademoiselle Sophy, car le mur de son jardin touche le vôtre ; mais allez doucement, que personne ne vous entende, je n'aurai pas d'oreilles.

— Que le ciel vous récompense !... s'écria Jeanneton ; mais Vernyet est arrêté à la place de M. de Durantal, et ils l'ont emmené...

— Dieu soit loué !... s'écria le gendarme, c'est digne du lieutenant !... hé bien, dit-il, nous ne tarderons pas à le savoir ; mais sauvez-vous, parce que la justice va arriver pour

saisir les papiers, pour verbaliser : ils sont chez l'adjoint du maire...

— Tenez, dit Annette, en présentant au gendarme une épingle de diamant d'une grande valeur que portait Argow, et qu'elle avait aperçue sur sa pelote, tenez ? prenez, car c'est l'épingle que portait celui que vous aimez...

— Ô généreuse et digne femme ! je me ferais tuer pour *lui* et pour vous !...

À ces mots, le gendarme, que l'on doit avoir reconnu pour celui qui, au commencement de cette histoire, était avec les maçons sous la treille, descendit doucement et regagna son poste.

Mais au moment où sa tête disparaissait, M. de Durantal entra, et Annette se trouva dans le plus grand embarras, car voici ce que dit Argow :

« Que me veux-tu ?... comme tu es pâle !... qu'as-tu ?... que demande ce jeune homme ?... »

Annette mentir !... c'était bien chose impossible !... elle restait dans une horrible angoisse, levant ses yeux sur son mari, regardant Jeanneton et ne sachant que dire. Quelles âmes nobles, pures et religieuses, pourront comprendre ce supplice où l'amour était combattu par la religion !

— Il s'agit, dit-elle enfin, de sauver quelqu'un, et j'ai compté sur ton secours ; cette jeune enfant est venue m'avertir,...

— Il n'y a pas un instant à perdre !... s'écria Jeanneton ; il faut venir, Monsieur, tel que vous êtes, car il n'y a que vous qui puissiez...

— Oui, dit Annette, il n'y a que toi qui puisses le sauver... viens, je vais t'accompagner, et nous te dirons ce dont il s'agit ; la chose est si grave que c'est ce qui cause mon effroi.

— Allons donc sur-le-champ ! dit Argow ; mais faisons mettre nos chevaux...

— Non, répliqua Annette, nous irons à pied à travers le parc, car c'est dans le village qu'il faut nous rendre, et Annette s'élança en lui disant : « Viens donc ?... »

Argow étonné ne savait que penser lorsque Jeanneton le prit par le bras et l'entraîna à travers la galerie : « Il s'agit, lui dit-elle, de venir au secours de Vernyet !... » Alors Argow épouvanté les suivit. Ils traversèrent les jardins et le parc en silence, car Argow ayant demandé à sa femme : « Comment se fait-il que Vernyet soit ?... » Annette l'interrompit en lui fermant la bouche avec sa main, et dit à voix basse : « Chut... silence !... »

Ils arrivèrent à la petite porte du parc par laquelle Annette était entrée quand elle vint à Durantal ; et là, Jeanneton, avec une adresse incroyable, mit une clef rouillée dans la serrure et ouvrit la porte sans faire le moindre bruit.

On trouva, en tâtonnant, une échelle appliquée contre le mur du jardin de mademoiselle Sophy. Jusqu'ici tout allait bien, mais ils restèrent interdits, car Annette dit à Jeanneton : « Comment ferons-nous maintenant ?... »

Ils entendaient à cent pas d'eux le bruit des armes des gendarmes et des voix confuses, ce qui rendait leur position plus difficile. Alors Jeanneton dit à Argow : « Monsieur, voulez-vous monter sur cette échelle ? et, lorsque vous serez sur la crête du mur, vous l'enlèverez et la reporterez de l'autre côté pour descendre... »

— Mais à quoi cela vous servira-t-il demanda Argow.

— Chut ! dirent Jeanneton et Annette, chut !... silence !... et faites ce que nous vous disons...

— Quand tu seras dans le jardin, ajouta Annette, restes-y jusqu'à ce que tu me voies venir ; c'est moi-même qui viendrai te chercher...

Lorsqu'Annette et Jeanneton virent M. de Durantal sur la crête du mur et qu'elles l'entendirent descendre, elles s'embrassèrent comme deux sœurs, en s'écriant à voix basse : « Il est sauvé !... » Alors elles songèrent à se rendre chez mademoiselle Sophy, pour implorer son secours !...

En ce moment toute la société de mademoiselle Sophy était réunie et s'entretenait des événements extraordinaires et inouïs qui se passaient dans la commune de Durantal.

— Il y a, disait M. de Rabon, trois piquets de gendarmerie à cheval et de la troupe, et dans ce moment l'on arrête M. de Durantal !...

— M. de Secq a été mandé et forcé de comparaître ce matin devant M. le juge d'instruction, et il n'est pas encore revenu, ajouta le percepteur.

— *Tout ce qui reluit n'est pas or*, dit madame de Secq, et mon mari aura été dévoiler...

— J'entends du bruit ! s'écria mademoiselle Sophy...

En effet, Annette et Jeanneton suppliaient la domestique de leur faire parler à mademoiselle Sophy. Cette dernière, ouvrant la porte du salon, aperçut madame de Durantal qui, alors, s'avança vers la vieille demoiselle et lui dit d'un son de voix qui aurait attendri un démon, « Ah ! mademoiselle, M. de Durantal vient d'échapper !..., il est dans votre jardin, et je viens vous supplier de le cacher dans votre maison pendant quelque temps : vous lui aurez sauvé la vie ainsi qu'à moi ! ma reconnaissance sera éternelle, oh ! sauvez-le !... je vous en conjure par Dieu, par son fils, par tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans le monde !... » Et, en disant ces paroles, elle se jeta aux genoux de la vieille fille étonnée et stupéfaite. Tout le monde accourut, et cette scène fut aussi pittoresque qu'un romancier pouvait le désirer. Dix personnes entouraient mademoiselle Sophy qui, froide et impassible,

contemplant avec joie la belle et touchante Annette à ses pieds. La pauvre enfant épiait un sourire, un mot de cette tête antique, la vieille servante tenait un flambeau et restait dans le lointain tandis que Jeanneton, se croisant les bras, s'écria : Elle hésite, je crois !...

Ce mot fit regarder Jeanneton par mademoiselle Sophy qui reconnut la jolie paysanne qu'elle avait fait chasser du village ; la colère parut sur son visage, et elle dit à madame de Durantal : « Si vous êtes conduite par cette petite gourgandine là,... je ne sais en vérité que penser de vous, madame !... »

— Gourgandine !... s'écria Jeanneton, Mlle oublie qu'à dix-huit ans elle avait fait un garçon tout aussi gros que le mien, et qu'il y a entre elle et moi une différence : c'est que j'ai avoué mon enfant, et qu'aucune puissance humaine ne m'y fera renoncer ! »

Annette se leva subitement et secouant violemment Jeanneton : « Vous nous perdez ! dit-



elle avec un cri sublime, songez qu'elle peut livrer mon mari ! » En effet, mademoiselle Sophy avait le visage tout bleu de rage et de colère et s'écria : « Marie, allez dire à M. l'adjoint que M. de Durantal est ici ! »

Annette ne jeta qu'un cri, et s'évanouit ; mais, dans l'assemblée, il y eut un mouvement d'horreur qui fut rapide comme un éclair, et l'on s'écarta comme si la foudre eut tombé en éclats : M. de Durantal poursuivi n'inspirait plus qu'une douce pitié...

— Va, s'écria Jeanneton furieuse, vieille et laide diablesse incarnée, horrible sauvagesse et infame scélérate, puisse-tu retrouver le fils que tu as méconnu et le voir massacrer sous tes yeux sans pouvoir le sauver !... les tigres ont plus d'humanité que toi !... Elle s'élança vers la fenêtre, l'ouvrit et sauta dans le jardin pour tâcher de sauver Argow. Cette vigoureuse et hardie tentative émut toute l'assemblée qui

jeta un cri d'épouvante en la voyant disparaître.

Annette rouvrit un œil mourant, et trouvant en ce moment une noble énergie, elle se leva et s'écria : « Je le sauverai !... » Elle se dirigeait vers la porte, lorsqu'un autre personnage entra et la prit dans ses bras.

C'était Charles !... Il avait rencontré Vernyet sur la route, et, voyant emmener un homme par un piquet de gendarmes, il accourut, et, reconnaissant Vernyet, il lui serra la main en signe d'amitié, et pria les gendarmes de le laisser parler à son cousin. On n'osa pas le lui refuser à cause du rang qu'il occupait dans la contrée, et Vernyet lui dit à voix basse : « Votre cousin est sauvé ! il est chez mademoiselle Sophy : l'erreur ne sera reconnue qu'à Valence ; courez vite, et tâchez de le mettre en voiture : les relais sont préparés jusqu'à Fréjus, le mot d'ordre pour avoir les chevaux de

cinq lieues en cinq lieues est : *l'amour et Jeanne-ton.* »

— Chère cousine, dit-il, nous sommes sauvés !... où est-il ?...

À ce moment l'on entendit venir, au grand galop, des gendarmes, et l'on vit paraître à la porte l'adjoint du maire et le juge d'instruction avec des hommes qui portaient des flambeaux. La vieille servante les avait rencontrés sortant du château. En les voyant, Charles resta stupéfait et comme anéanti.

Voici le nouvel incident qui amenait ces personnages au milieu de la nuit dans la maison de mademoiselle Sophy. En racontant les mille incidents d'une telle catastrophe on est obligé de laisser en suspens une action qui marche aussi vite que le balancier d'une pendule ; mais le lecteur retiendra, que ce que nous racontons longuement se passait en réalité avec la rapidité de l'éclair.

Ainsi, au moment où Charles, le juge, l'ad-joint, le commissaire, la servante, entraient dans le salon, et pendant que les gendarmes cernaient la maison sur l'avis de la vieille Marie, Jeanneton cherchait dans le jardin et appelait M. de Durantal qui ne venait pas, parce qu'il ne reconnaissait plus la voix d'Annette.

Lorsqu'à Valence madame Servigné raconta au juge d'instruction l'histoire de la bague, de l'épingle et du poison que M. de Durantal portait toujours avec lui, ce fut un tel trait de lumière et une telle preuve du meurtre de M. de Saint-André(5), que ce magistrat jugea à propos de se transporter pour veiller à ce que cette bague fût trouvée sur M. de Durantal au moment où il serait arrêté. Voilà ce qui explique comment il rejoignit au château les personnes chargées de verbaliser. Il en sortait avec eux sur la nouvelle que M. de Durantal était déjà emmené, lorsqu'il rencontra la vieille servante qui leur dit qu'il était chez mademoi-

selle Sophy, alors le juge pressa le pas pour se trouver à cette catastrophe.

En arrivant, il demanda où était le prévenu, et personne ne put lui répondre. Cette scène forma un tableau vraiment curieux.

Autour de mademoiselle Sophy étaient les huit personnes qui composaient la société. L'étonnement se peignait sur toutes les figures, et celle de mademoiselle Sophy annonçait une profonde terreur, car elle commençait à réfléchir...

Le juge, l'adjoint, leurs suppôts, cherchaient des yeux M. de Durantal ; Charles, le coude appuyé sur la cheminée, dévorait des larmes cuisantes qui roulaient sur son visage abattu ; Annette était debout, pâle, roulant des yeux égarés, et, lorsqu'elle aperçut venir le gendarme qu'elle reconnut pour celui qui leur avait donné un bon avis, elle tomba à genoux, et, comme si elle était seule, elle joignit ses mains, et, levant les yeux au ciel, elle fit une

prière éloquente. Une multitude de lumières éclairaient diversement toutes ces figures parlantes, et d'expressions si multipliées, et si l'on pense à l'intérêt d'une semblable situation, on aura un des plus beaux tableaux qu'un peintre puisse offrir.

En ce moment un cri se fit entendre dans le jardin, il était tellement perçant, il y résidait une expression de douleur si forte, si vraie, si expansive, si déchirante, que subitement tout le monde se jeta aux fenêtres et l'on regarda ce qui pouvait la causer.

Trois gendarmes étaient entrés avec des flambeaux, ce qui jetait une lueur très vive sur le jardin, et l'on vit dans l'enfoncement, et contre le mur, la pauvre Jeanneton succombant sous M. de Durantal ! il avait chaque pied posé sur chaque épaule de la jolie hôtesse, et il atteignait déjà la crête du mur lorsque les gendarmes en entrant virent cette scène tou-

chante, et, quand ils se dirigèrent sur Jeanne-ton, elle jeta ce cri d'horreur.

Alors M. de Durantal descendit ; et, allant vers les gendarmes, il leur dit avec le plus grand calme : « Si c'est moi que l'on cherche, me voici !... »

Il fut amené, avec Jeanneton, devant le juge qui, sur-le-champ, se tournant vers le gendarme, lui dit sévèrement : « Et pourquoi êtes-vous venu nous avertir que l'on avait arrêté et emmené celui qui dit s'appeler de Durantal ?... »

— C'était la vérité, dit Charles au juge, car j'ai rencontré l'escouade.

— C'est Vernyet probablement !... dit Argow.

Charles fit un signe affirmatif et une profonde horreur régna.

— Mademoiselle, dit Charles au désespoir en se tournant vers mademoiselle Sophy, votre

ouvrage est complet !... vos bavardages, vos soupçons, m'ont conduit à chercher la vérité, vous avez livré le criminel que vous aviez perdu, vous méritez une couronne, car vous avez atteint le dernier degré des devoirs de l'*homme social* !... les légistes vous diront : « *C'est bien !...* » Le malheur, c'est que mon âme et mes mains ne sont pas pures de cet héroïsme social, mais je ferai tant que je rachèterai ma faute !

— Et que ferez-vous, monsieur ? dit le juge en regardant Charles.

— Ce que je ferai, s'écria ce dernier, je défendrai mon cousin, et je le sauverai... j'en crois mon cœur saignant !...

— Non, dit Argow avec calme, rien ne peut me sauver... il faut que les crimes s'expient sur la terre... Et vous, Mademoiselle, dit-il à mademoiselle Sophy, la religion et mon Annette m'ont appris à bénir les instruments de la volonté céleste ! En achevant ces paroles, il lança



un regard plein de bonté à celle qui l'avait livré.

— C'est digne de qui renie son fils !..., dit la jolie hôtesse à mademoiselle Sophy ; je doute vraiment que vous ayez eu une mère !...

Annette s'était attachée à son époux et elle l'embrassait avec une force et une tendresse qui semblaient tenir à la folie. Elle ne pleurait pas, ses yeux étaient secs et brûlants.

— Est-ce qu'on ne me laissera pas avec lui, M. le juge ?... dit-elle.

— C'est impossible !... répondit-il.

Annette baissa la tête.

Comme un ange, Jeanneton souriait et conservait de l'espérance ; alors le juge, se levant, fit examiner à tout le monde les bagues que M. de Durantal portait à ses doigts. Bientôt l'on sépara Annette de force, malgré des cris déchirants, et l'on emmena M. de Durantal tranquille et résigné.

À ce moment, Charles arrêta le criminel et lui dit : « Mon cousin, je vous supplie de ne rien répondre à toutes les demandes que l'on pourra vous faire pendant vos interrogatoires. La loi, muette sur le refus d'un prévenu, vous en accorde le droit, et le débat oral, devant la cour d'assises, est le seul qui décide de votre sort. Je connais les lois, cette conduite n'est pas *défendue*, et, comme je connais aussi les ressources des lois, c'est la seule qui puisse vous sauver : jurez-moi d'agir ainsi, et de vous renfermer dans un silence absolu ?...

— Monsieur, dit le juge d'instruction, vous vous compromettez en donnant de tels conseils à votre cousin : et, membre de la magistrature, vous ne devez pas...

— Mon cousin, jurez-le moi par l'enfant que porte ma cousine...

— Oh ! jurez-le !... dit Annette en larmes.

— Je le promets, dit-il.

— J'y compte, répliqua Charles.

En les voyant partir Annette poussa un grand cri, et, parcourant des yeux le salon, elle dit à mademoiselle Sophy : « Mademoiselle, je n'ai jamais maudit personne, je souhaite que Dieu vous pardonne ; mais moi... oh ! jamais !... vous m'avez ôté plus que la vie !...

— Que le diable vous rôtisse !... s'écria Jeanneton, je ne suis qu'une pauvre pécheresse, mais je suis plus riche que vous, car j'ai un cœur !... et vous n'avez qu'une pierre, là !... (*elle montrait son cœur*).

— Vous avez fait votre devoir, dit Charles ; mais, moi, magistrat, je ne sais pas si je l'eusse suivi à la rigueur...

Ils sortirent en soutenant Annette, car elle ne pouvait pas marcher.

La société s'en alla sans saluer mademoiselle Sophy ; elle resta seule avec la vieille Marie qui lui dit : « M. de Durantal a été arrêté

**précisément à la même heure que vous êtes accouchée, et dans ce même salon, et c'est aujourd'hui l'anniversaire ! »**

**Mademoiselle Sophy frémit involontairement.**

## CHAPITRE XXIII.

Le lendemain, Annette et Jeanneton, qui avait repris les habits de son sexe et qui était charmante avec la toilette que lui donna madame de Durantal, abandonnèrent le château avec Charles, et s'en allèrent à Valence suivis de Milo et des deux nègres, ses compagnons.

Elle laissa le château sous la direction d'un homme que Vernyet lui avait désigné comme homme de tête, et cet inconnu était un des brigands de la forêt qui, reconnu par Vernyet et engagé à rentrer auprès de son ancien capitaine, avait de nouveau juré de défendre Argow et le lieutenant comme par le passé.

Annette rencontra à moitié chemin Vernyet que l'on avait relâché. « Mort de ma vie !... s'écria-t-il en montant dans la calèche où ils

étaient tous trois, je le délivrerai, où l'on m'enterrera sous le ruines de Valence !... »

— Et il y aura des gens qui vous prêteront main-forte ! dirent deux paysans qui passaient : ils s'arrêtèrent, et, regardant Annette, ils la saluèrent et ajoutèrent : « Nous venons d'un pays où, quand on a appris que le bienfaiteur du canton était arrêté, il n'y a eu qu'une voix pour jurer sa délivrance, quoiqu'il ait fait... »

— Bonnes gens !... dit Annette, quelle reconnaissance !... tenez... et elle leur jeta sa bourse et ses bagues précieuses.

— Est-ce du malheur ! dit Vernyet ; tout était prêt, le départ convenu, les relais même préparés, car il semble que je me doutais de cela... oh ! je le délivrerai !... Tout Valence parle de cette aventure-là : il n'y a pas une personne qui n'en jase avec son voisin ; dans les rues, dans les maisons, c'est une nouvelle qui se commente, qui se répand, qui vole... ces im-

béciles-là me montraient au doigt. Patience !... patience !... et moi, il faut que je prenne garde à ma tête, car elle me joue des tours... du sang-froid mon bonhomme...

Annette lui prit la main et là pressa sur son cœur. « Ô digne ami !... dit-elle, rendez-le moi ? et, fussiez-vous un impie, je crois que j'obtiendrais votre grâce en sacrifiant ma vie future tout entière !... »

— Que deviendrais-je, dit Charles, si nous ne réussissons pas, moi qui suis cause de tout ?...

— Vous ?... s'écria Verny et en lui présentant son pistolet, tuez-vous alors pour m'épargner de le faire...

— Terrible !... dit Annette, en lui prenant le bras et détournant l'arme, y pensez-vous ?...

— Je ne me tuerai pas, dit Charles, parce que j'espère lui être encore utile... je suis son avocat...

— Et votre place de procureur ?...

— Je ne l'ai plus...

— Tant mieux,... dit Vernyet. « Ah ! ajouta-t-il, bonjour, petite !... je ne te reconnaissais pas, » et il pressa la main de Jeanneton.

En arrivant à Valence, ils rencontrèrent M. et madame Gérard.

— Ah ! ma mère ! s'écria Annette en la re-voyant, que n'êtes-vous arrivée trois jours plutôt !... nous serions heureux !... et elle fondit en larmes.

M. et madame Gérard rétrogradèrent et ils vinrent tous s'établir dans la maison de madame Servigné et d'Adélaïde, qui étaient au désespoir. Rien n'égala celui du père et de la mère d'Annette, car c'était du désespoir seul : il ne s'y mêlait aucun sentiment comme à celui d'Annette qui était en proie à mille sentiments divers.



— Chère cousine, dit Annette en revoyant Adélaïde, je devais vous envoyer hier le monument du dernier bienfait de la chère créature que la fatalité a perdue... tenez ? je vous le remets moi-même.

En disant ces paroles elle tendait à Adélaïde et à son mari une quittance de soixante mille francs que madame Bouvier devait encore à mademoiselle Sophy pour achever le paiement total de ce qu'ils leur devaient. « *Il* vous aimait parce que vous m'apparteniez par les liens du sang... » dit-elle les larmes aux yeux.

À ce trait, toute la haine qu'Adélaïde avait pu concevoir s'effaça comme un nuage qui disparaît dans le ciel.

Un silence terrible régna entre tous ces personnages réunis et, au bout d'un gros quart d'heure, Annette s'écria : « Mon cousin, faites en sorte que je puisse passer toutes mes journées avec *lui* !... dans sa prison !... »

Charles sortit et ne revint qu'avec toutes les autorisations nécessaires pour qu'Annette, Verneyet et lui, entrassent dans la prison où Argow était détenu, à toutes les heures et pendant tout le temps que l'on pourrait voir le criminel.

Annette et son cousin se rendirent sur-le-champ à la prison. Ils trouvèrent Argow dans la chambre la plus commode du lieu. Elle était toute nue, un lit et une chaise composaient l'ameublement, et sur le mur une foule de noms écrits attestaient le désespoir, le désœuvrement et l'ennui de ses horribles prédécesseurs. La seule fenêtre de cette chambre était grillée, et, dans l'espèce de galerie par laquelle il fallait arriver, il y avait deux sentinelles, et au bout, le logement du concierge.

Annette en entrant eut un horrible saisissement, elle ne retrouva des forces que pour voler sur les genoux de son mari. Il était calme, un léger sourire errait sur ses lèvres, et il em-

brassa Annette avec cette douce et pure joie qui l'animait à Durantal lorsqu'il était assis près d'elle dans cette chambre de plaisir et de bonheur. Encore voyait-on dans ses traits cette teinte de satisfaction, qui devait faire briller le visage des saints martyrs lorsqu'ils confessaient Jésus-Christ au milieu des tourments. Il semblait que l'assurance qu'il acquérait de pouvoir expier sur la terre des crimes commis sur la terre, lui donnât encore plus de sérénité dans l'âme que sa conduite précédente. Il avait plus de confiance à ce baptême de sang qu'il devait recevoir, qu'à cette robe d'innocence que ses bienfaits et ses remords lui faisaient revêtir aux yeux de Dieu.

Annette jeta un regard douloureux sur cette chambre, et reporta bien vite ses yeux sur Argow, comme si elle eût craint de s'être dérobé trop long temps à elle-même le cruel bonheur de le voir : « Ami, dit-elle, comme tu es mal ici !... »

— Qu'importent les lieux, mon Annette, ce m'est un temple puisque je te vois.

— Comment, s'écria Annette, une créature aussi noble, grande, généreuse, a pu commettre une action blâmable !... oh ! non, tu es innocent, mon cher amour, je le dirai à toute la terre... au ciel, aux juges !...

— Je suis coupable, Annette, répondit Argow ; mais écoute-moi, je veux rester dans ton cœur ce que j'y fus toujours, c'est-à-dire, un être que tu as rendu, par le céleste contact de ton âme, pur et digne d'avoir été innocent aux jours de son enfance, digne enfin d'avoir repris cette candeur sainte qui t'a toujours décorée de sa grâce virginale. J'exige, mon Annette, que tu vives dans la solitude.

— Hé, je ne vivrai qu'avec toi jusqu'au dernier moment !... s'écria-t-elle.

— J'exige, entends-tu, mon ange ?... *j'exige*, c'est un mot que ma bouche ne t'a jamais prononcé, je veux que tu ne puisses en rien

connaître les détails horribles de ce qui se passera à la cour d'assises... tu me le promets ?...

— Oui.

Pendant cette scène, Charles, appuyé sur la muraille et les bras croisés, paraissait en proie à une agitation violente et à une grande méditation.

— Mon cousin, dit-il, vous vous souvenez de votre promesse d'hier ou de ce matin ? lors de votre arrestation, vous m'avez juré de ne rien répondre pendant le cours de vos interrogatoires, telle demande qui vous soit faite.

— Je tiendrai ma promesse.

— Oui, dit Annette, c'est bien important à ce que dit Charles, et il faut suivre ses avis, mon ami car, en fait de lois terrestres, il connaît ce qui est permis et ce qui est défendu.

— Ma cousine, répondit Servigné, voulez-vous un instant nous laisser seuls ?...

— J'aime mieux, dit Annette, me fermer les oreilles, car je ne veux pas perdre une seule minute que je pourrais employer à *le* voir.

— Mon cousin, dit Charles à Argow, y avait-il des témoins du crime qui paraît avoir été commis à A...y ?...

— Aucun, car il n'y avait que Verny et, et nous sommes la même âme.

— Est-ce vous qui l'avez commis ?...

— Oui... À cette parole, une grosse larme roula sur les joues d'Argow, et il passa ses mains sur son visage comme pour dérober son remords à des yeux humains.

— Il y a de l'espoir... beaucoup ! mais il faudra obtenir de votre mari qu'il ne fera pas à l'audience des réponses qui lui soient désavantageuses... Si alors il voulait user d'une dénégation constante...

— Oh ! ne l'espérez pas !... s'écria Argow : je dirai toujours la vérité quand on me la demandera.

— Ma tâche n'en sera que plus difficile, dit Charles : mais j'espère...

— Tu espères, Charles ?... ah ! tu me rends la vie !... dit Annette.

Chaque jour Annette vint au matin et s'en alla le soir. Verny et n'entra pas une seule fois, car, aussitôt qu'il sut que son ami était emprisonné, il repartit avec Jeanneton, et on ne le revit plus à Valence. Charles, de son côté, s'occupa entièrement de l'affaire de son cousin, et, ayant reçu l'ordre de se rendre à C... où il était nommé avocat général, il envoya sur-le-champ sa démission, et s'inscrivit comme avocat à la cour royale de G...

Tant qu'Annette ne vit pas le danger imminent, et au bout de quelques jours, elle rede vint comme jadis, c'est-à-dire, qu'elle ne s'occupa qu'à combler d'amour, d'attention et de

recherches, son mari dont la sublime résignation, le calme et la fermeté, la rassurèrent. Elle reçut, de beaucoup de personnes, des marques d'amitié ; car généralement on la plaignit.

L'affaire fut instruite avec une célérité et une activité extraordinaires, cependant l'éloignement de tous les témoins à citer qui se trouvaient pour la plupart à A...y, à Aulnay-le-Vicomte et à Vans-la-Pavée, tous endroits situés dans le département des Ardennes, fit qu'il s'écoula encore deux mois avant que l'affaire ne fut portée au tribunal terrible du jury.

Les magistrats qui composaient la chambre d'accusation étaient tous révéérés, et quand on apprit qu'ils avaient décidé que M. de Durantal serait mis en jugement, la ville de Valence fut plongée dans l'étonnement, et les campagnes, au milieu desquelles Annette et son mari avaient exercé leur bienfaisance active, furent frappés de terreur, de manière que cette cause devint l'occupation de tout un pays, et l'on sait



que les pays méridionaux ne s'occupent pas d'une chose à demi.

M. Badger, le préfet, était tellement connu pour être l'ami intime et dévoué de M. de Durantal, qu'il reçut sa destitution, quoiqu'il eut agi avec finesse pour conserver sa place au moment où il pouvait sauver son bienfaiteur. En effet, il avait affecté la plus grande horreur pour lui, et avait pris des mesures si sévères que l'on commençait à l'accuser dans le public ; mais cette conduite n'empêcha pas que l'on ne crut pas, dans une semblable circonstance, devoir lui confier le soin d'administrer le département au milieu duquel l'on allait juger son ami intime.

Bientôt la cour d'Assises fut convoquée, et il vint de Grenoble un conseiller de la cour royale pour présider. L'affluence du monde fut extrême à Valence, et la curiosité publique était excitée au dernier point. L'on prit même des mesures envers la foule que l'on présuma

devoir envahir la salle des audiences, et l'on réserva des places pour les personnes de distinction. Les avocats réclamèrent même leurs bancs ; car ils étaient intéressés à la lutte qui allait s'engager. En effet, Charles avait fait preuve du plus grand talent pendant le temps qu'il exerça ses fonctions, et son histoire avait couru la ville : on connaissait sa haine primitive pour M. de Durantal, son amour pour sa cousine, et l'on savait que c'était lui et mademoiselle Sophy, qui étaient la cause première de l'infortune de M. de Durantal.

D'un autre côté, M. de Ruysan était l'adversaire, l'ennemi avoué de Charles. L'affaire de M. de Durantal paraissait peu douteuse, conséquemment la lutte entre ses deux talents devait être fort intéressante. Il est vrai de dire que la noble conduite de Charles et son refus de la place d'avocat général à C..., lui avaient conquis tous les suffrages, et lui faisaient pardonner les torts qu'il avait eus envers son cousin, alors qu'il était procureur du roi.

Enfin le jour de la justice humaine arriva pour le criminel, et le premier jour, en présence d'une assemblée immense, les juges parurent sur leur tribunal, dans une salle majestueuse. Un grand crucifix était placé au-dessus du président qui, entouré des juges, se trouvait en face du public : les jurés se trouvaient à droite, et le criminel à gauche ; le procureur du roi, M. de Ruysan, était presque à côté d'Argow, que des gendarmes gardaient à droite et à gauche, et Charles n'était séparé d'Argow que par la boiserie de l'espèce de stalle dans laquelle se trouvait l'accusé.

Quand Argow parut, tous les regards se portèrent sur lui avec une espèce d'avidité, et cette vue produisit dans l'âme des spectateurs des sentiments divers. Cette figure avait contracté un tel caractère de sublimité et de grandeur, il régnait une telle sérénité d'âme sur ce front, où jadis brilla tant d'énergie, qu'il y eut généralement une tendance à l'admiration. Les femmes surtout connaissant, par la voix

publique, la concorde et le bonheur qui vivifiaient son ménage, et la grandeur qui éclatait à Durantal, lui tenant compte enfin du dévouement profond d'Annette, furent influencées en sa faveur par son seul aspect. Le hasard avait voulu que les seules croisées de la salle fussent du côté des jurés, ce qui faisait que tout le jour tombait, comme un rayon du ciel, sur l'accusé, et qu'aucun des mouvements de sa figure ne pouvait échapper à ses juges. Au milieu du public privilégié, on remarqua un homme debout, contre une croisée, il regardait la masse des jurés qui attendaient le choix qu'on allait faire d'eux, et il la regardait avec une attention de tigre : son œil avait quelque chose de perçant ; il parcourait, de son regard terrible, l'assemblée et principalement les magistrats, avec une curiosité sauvage. Cet homme, fortement contracté, souffrant, pâle, abattu par de grands travaux et des souffrances physiques, était Vernyet !... Sa figure annonçait une grande douleur morale, et de grandes résolutions.

Lorsque les jurés furent choisis, que les récusations furent exercées de part et d'autre, Vernyet remarqua chacun des douze juges que la société donne aux criminels, et il sortit. Tout le monde étant assis, le président ouvrit la séance et les débats, recommanda le plus grand silence, et un greffier lut l'acte d'accusation.

Nous allons en rapporter succinctement les principales circonstances, afin que le lecteur soit parfaitement au fait de ce grand débat, et nous lui éviterons la prolixité nécessaire de l'acte qui tiendrait trop de place dans un moment aussi intéressant.

« Depuis longtemps (y était-il dit) les divers états avaient été instruits de l'existence d'un exécrationnable pirate, nommé *Argow*, lequel infestait les mers d'Amérique. »

À ce nom, il y eut un mouvement dans l'assemblée.

« Il était signalé par tous les gouvernements, et l'on savait que ses pirateries avaient commencé par l'anéantissement d'une flotte espagnole qui portait à Cadix l'argent de la Havane. Ce pirate était un contre-maître de la frégate *la Daphnis*, commandée, en 18..., par M. le marquis de Saint-André, contre-amiral au service de France, et qui s'y rendait pour recevoir les ordres du gouvernement : Argow avait soulevé l'équipage, et s'était emparé du vaisseau après avoir déporté M. de Saint-André et tous les officiers qui lui restèrent fidèles, et l'on remarquera que de tous ces officiers, déportés sur un rocher stérile, il n'y eut que M. de Saint-André qui revint en France.

« Longtemps tous les gouvernements, effrayés des pirateries horribles de ce brigand qui dévastait les mers, s'étaient concertés pour s'en emparer... ; mais son habileté et sa valeur, le dévouement de ses satellites, le firent échapper à toutes les poursuites. Il vint un jour échouer sur une côte aux États-Unis, et, en-

voyé à Charles-Town, il fut condamné à mort ; mais, s'étant rendu utile à l'*Union* par la vaillance de ses troupes, il obtint sa grâce.

« L'immensité de ses richesses lui fit penser à jouir des fruits de ses crimes. Il vint en France, décidé dès lors à vivre tranquillement, et, se fiant à son opulence et au genre de vie qu'il adoptait, il crut demeurer impunément sur cette terre hospitalière.

« Il y aurait vécu, en effet, sans être atteint par d'autres lois que par celles de la vengeance divine, si la Providence n'avait ordonné qu'il se décèlerait lui-même par de nouveaux crimes.

« En 181..., Argow, qui depuis son retour prenait le nom de Maxendi, avait acquis plusieurs terres, et notamment la terre de Durantal. Un de ses amis, nommé Vernyet, et sur la complicité duquel la justice n'a pas obtenu assez de preuves pour le faire paraître à côté d'Argow...

— Et c'est son regret !... s'écria une voix terrible qui sortit du milieu de la foule, au moment où le greffier lut cette partie du réquisitoire.

On chercha vainement l'interrupteur, et cette phrase parut émouvoir singulièrement Argow qui dit à voix basse à Charles : « *Oh ! un ami !...* »

« ... avait acheté, continua le greffier, soit pour le compte de son ami, soit pour le sien, une terre très considérable à Vans-la-Pavée. Monseigneur l'évêque d'A...y possédait une terre voisine de celle de Vernyet, et les appartenances de ces deux propriétés étaient tellement encadrées les unes dans les autres, que Maxendi et Vernyet se rendirent exprès à A...y, pour acheter la propriété de monseigneur l'évêque d'A...y.

« Monseigneur était le frère de M. le marquis de Saint-André, et ce dernier venait de rentrer en France, cherchant une fille chérie,



nommée Mélanie, qu'Argow avait enlevée à Paris, et retenait prisonnière dans son château de Vans, espérant épouser la fille de son ennemi, et l'obliger ainsi à se taire, si par hasard il revenait.

« Lorsque Vernyet et Argow se présentèrent chez Mgr. d'A...y, ils revirent M. de Saint-André qui, n'écoutant que sa vengeance et la juste indignation que lui inspirait la vue d'un tel criminel, envoya sur-le-champ chercher la gendarmerie pour le faire arrêter. Ce fut alors qu'Argow-Maxendi découvrit à son ancien chef la situation de mademoiselle de Saint-André.

« Le danger pressant dans lequel était sa fille, obligea M. de Saint-André à différer de livrer aux lois son ancien matelot, jusqu'à ce qu'il lui eut rendu sa fille, que ce dernier menaçait de la mort.

« Après cette entrevue, M. le marquis de Saint-André fut trouvé mort, et dans la nuit, Argow partit. »

**Voici les faits principaux, et maintenant commence un autre ordre de faits.**

**« Argow avait intérêt à commettre ce crime, et les faits suivants vont établir sa culpabilité...**

**\* \* \***

**À ce moment, l'audience fut interrompue par un fait singulier qui donna lieu à arrêter la lecture de l'acte d'accusation, et le volume suivant en instruira le lecteur.**

**FIN DU TROISIÈME VOLUME.**

# TOME QUATRIÈME.

## CHAPITRE XXIV.

Monsieur de Rabon était le chef du jury, et, à l'instant décrit dans le chapitre précédent, il se leva, et interpella ainsi le président :

« M. le président, une personne que je ne pourrais désigner et qu'aucun de mes collègues n'a vue par suite de l'attention que nous prêtons à l'acte d'accusation qu'on lit en ce moment, vient de lancer sur notre table une note ainsi conçue :

*« Si M. de Durantal est condamné et s'il est exécuté, le chef du jury et l'un des jurés dont la*

*voix aura été contraire à l'acquittement, périront, eux et leurs familles !... »*

M. de Rabon remit la note au président, et M. de Ruysan fit sur-le-champ un réquisitoire auquel la cour obtempéra, et M. de Ruysan sortit pour faire commencer les poursuites sur cet attentat, l'un des plus graves que l'on puisse commettre contre les lois de son pays. L'audience fut troublée et l'on chercha encore vainement une seule personne à accuser de cette singulière circonstance, car Jeanneton, mise avec la plus grande élégance et qui se trouvait auprès des jurés ne fut reconnue par personne pour la Jeanneton qui gardait des chèvres à Durantal, et c'était elle qui, par le conseil de Vernyet, avait glissé ce papier sur le bureau des jurés. Elle avait soufflé sur ce papier plié en quatre, et sa douce haleine avait conduit le papier criminel jusqu'aux doigts de M. de Rabon ; ce petit manège fut favorisé par

**l'attention générale et par le poli du bois dont était fait le bureau.**

**Après cette longue interruption, l'on reprit l'acte d'accusation dont la lecture remplit cette première séance.**

**« ... Argow avait intérêt, reprit le greffier, à commettre ce crime, et les faits suivants établissent sa culpabilité.**

**« Monseigneur l'évêque d'A...y, soupçonant l'affreux pirate de ce crime, en apercevant son frère mort, fit appeler la justice, et l'on examina avec soin le corps du contre-amiral.**

**« 1° L'on découvrit que la mort lui avait été donnée violemment, mais sans lésion, car il était glacé par l'effet d'un poison subtil et d'un poison végétal qui ne laissait aucune trace. Cependant, on découvrit à l'artère du bras une piqûre, et les médecins n'hésitèrent pas à déclarer que cette piqûre légère était la cause de cette mort subite.**

« 2° En dépouillant les chairs avec précaution, autour de cette piquûre, on aperçut un fragment de deux lignes environ de hauteur et d'une finesse imperceptible qui se trouvait dans la plaie. Les médecins, munis de ce résidu d'une substance inconnue, l'ont enfoncé dans le corps d'un chien qui, à l'instant même où le fragment eut percé le tissu de sa veine, expira, et les mêmes symptômes qui parurent sur le corps de M. de Saint-André, parurent sur le sien.

« Alors les recherches les plus minutieuses eurent lieu, et l'on vit sur le parquet les traces des pas d'un homme qui serait sorti par la cheminée. On examina la cheminée avec soin, et l'on reconnut, aux traces laissées dans son passage, qu'un homme s'était introduit par le tuyau de cette cheminée : le faîteau en avait été démolí, et les débris s'en trouvèrent dans la cour.

« Dans le jardin, on découvrit des pas d'homme imprimés sur le sable qui, par l'effet du hasard, avait été ratissé dans la journée, et la mesure, la description minutieuse du pied, soit en allant, soit en revenant, a été prise.

« En examinant le haut de la cheminée, on découvrit un crampon de fer, il était neuf ; et un marchand a déclaré en avoir fourni sept, dans la soirée pendant laquelle le crime a été commis, à un homme d'une taille moyenne, et elle a désigné Argow. On a en effet retrouvé les sept crampons sur la muraille de l'hôtel qui donne sur le jardin.

« La femme qui tient l'auberge où Argow était logé, déclara que ce dernier avait été absent pendant le temps de la nuit et l'heure à laquelle le crime a été commis.

« D'après ces renseignements, on se mit à poursuivre Argow qui se faisait appeler Maxendi ; mais les recherches furent vaines, parce qu'il sut les éluder toutes.

« M. de Durantal a, au moyen d'une épingle formée par une arête de poisson, tué un taureau furieux dans son parc, et le taureau mourut aussitôt que l'épingle entra dans le sang du taureau.

« La bague qui contient cette épingle a été saisie sur lui au moment de son arrestation, et cette épingle venimeuse est cassée à sa partie inférieure, et le fragment, trouvé sur le corps de M. de Saint-André, se rapporte parfaitement bien à cette épingle ; la couleur du poison dans laquelle elle est trempée est uniforme dans le fragment et dans l'épingle, et une foule de témoins reconnaissaient M. de Durantal pour l'homme qui vint à A...y.

« Les pas décrits et la trace du pied sont exactement les mêmes que ceux que produisent les pieds de M. de Durantal, etc., etc.

« À ces causes, etc... »

Cet acte d'accusation était dressé et signé par le procureur général de la cour royale à



**G. \*\*\*\***, sans nulle participation du parquet du tribunal de Valence.

Le lendemain, la séance fut ouverte dès le matin ; l'affluence était encore plus grande que la veille : l'on commença par l'appel des témoins. Sur la liste, mademoiselle Sophy se trouva l'un des derniers, et elle était, au moment où l'interrogatoire commença, placée entre le bureau de M. de Ruysan et le tribunal de la cour.

— Comment vous nommez-vous ? demanda le président à Jacques.

Il se leva et répondit : « Je ne m'appelle ni Argow ni Maxendi ; j'ai pris le nom de Durantal parce que je possédais cette terre, et qu'en effet je n'ai aucun nom propre... je m'appelle Jacques... »

À ces mots, mademoiselle Sophy jeta un cri perçant ; elle regarda, avec la plus grande anxiété, le prévenu et tour-à-tour le président du

tribunal, puis elle parut en proie à l'horreur la plus profonde.

Ici, Charles se leva et dit aux jurés : « Messieurs, vous remarquerez que nous ne sommes point Argow ni Maxendi, et que l'on n'a, en aucune façon, établi l'identité. »

— Avocat, dit le président, vous ne devez pas faire encore cette observation, elle rentre dans l'ordre de votre plaidoyer, et vous avez tort de jeter d'avance... Il s'arrêta, car son voisin, le président du tribunal, lui parlait à voix basse.

— Où êtes-vous né ?... demanda le président à Argow.

— À Durantal, en 1786.

— Où est la preuve de cette assertion ?...

Jacques fit parvenir au président un parchemin crasseux, et mademoiselle Sophy, y ayant jeté les yeux, s'écria d'une voix altérée : « Mon fils !... oh ! je l'ai livré !... » Elle tomba comme

une masse privée de vie ; et, en tombant, son crâne, portant sur le coin du bureau des juges, s'ouvrit, et le sang jaillit même sur le président.

Elle était morte raide autant par la violence du coup que par l'horrible révolution qui s'était faite en elle.

Cet événement causa une sensation extraordinaire, et, sur-le-champ, Charles s'élança vers mademoiselle Sophy, et, s'assurant qu'elle n'existait plus, s'écria : « Cette mort subite, Messieurs, nous prive d'une des plus fortes preuves en notre faveur, car vous ignorerez à toujours si cette demoiselle n'a pas eu deux enfants qui se ressemblassent tellement que les crimes de l'un pussent être attribués à l'autre. Je prends acte de ce moyen à l'instant même pour faire voir qu'il entrerait dans notre défense avant l'événement même, mais la cause présente des moyens de défense qui ne nous l'auraient fait employer que comme surcroît. »

Cette observation de Charles produisit une grande impression.

En ce moment, le président de Valence, devenu pâle et presque sans connaissance, déclara se récuser : sur un mot qu'il dit au président de la cour, cette récusation fut admise, et ces événements, en plongeant l'assemblée dans une incertitude et un effroi cruels, aiguillonnèrent vivement la curiosité publique.

La séance fut longtemps interrompue ; car il fallut enlever mademoiselle Sophy, et cette opération nécessita beaucoup de temps.

Enfin le président, que cet événement avait, comme tout le monde, visiblement ému, reprit l'interrogatoire de l'accusé.

— Reconnaissez-vous cette bague pour vous avoir appartenu ?

— Je crois l'avoir portée... répondit Jacques de Durantal.

— Avez-vous servi sous M. de Saint-André ?

— Oui, monsieur.

— Faisiez-vous partie de l'équipage de la frégate *la Daphnis* ?

— Oui, monsieur.

— À quelle époque ?

— En 180...

— À quelle époque rentrâtes-vous en France ?

— En 181...

— Avez-vous connu mademoiselle de Saint-André ?

— Oui, monsieur.

— Est-ce vous qui avez été à A...y, chez Mgr. l'évêque, dans l'intention de lui acheter sa terre ?

— Oui, monsieur le président.

— En quel temps ?

— Je ne saurais en vérité préciser l'époque de mon voyage.

Cette réponse causa un visible plaisir à Charles Servigné.

— Avez-vous vu M. de Saint-André, le contre-amiral, à A...y ?

— Oui, monsieur le président.

— Était-ce le soir ou le matin ?

— Ce fut le soir et ce fut le matin, je le vis deux fois.

— Messieurs les jurés, dit Charles, remarqueront que l'acte d'accusation ne mentionne qu'une visite.

— Quand êtes-vous reparti d'A...y ?

— Quelques temps après avoir vu M. le contre-amiral.

— Êtes-vous resté, tout le temps qui s'écoula entre votre visite et votre départ, à l'hôtel d'Espagne où vous logiez ?

— Non, monsieur.

— Qu'avez-vous fait pendant ce temps ?

Ici Charles, se levant brusquement, dit au président : « Monsieur, je m'oppose à ce que mon client réponde ; car ou il avouera que pendant ce temps il a tué M. de Saint-André, et son aveu ne peut servir en rien, les lois se refusant à ce qu'un prévenu s'accuse lui-même, ou il gardera le silence et niera, alors de toute manière la question est inutile : il vaudrait mieux nous demander sur-le-champ : « Êtes-vous coupable... ? »

Le président se tut ; mais M. de Ruysan s'écria d'une voix sévère : « Eh ! depuis quand s'élève-t-il du barreau une voix qui impose des lois au pouvoir qu'a le président de diriger les débats ? on vous interroge !... gardez le silence

si bon vous semble ; ne l'avez-vous pas gardé insolemment pendant toute l'instruction ? »

— Nous en avons le droit ! répliqua Charles.

— Eh bien ! gardez-le donc encore en ce moment, et n'oubliez pas que c'est par faveur que le ministère public et la cour ont permis qu'un avocat général plaidât comme un simple avocat !

— Je me sou mets, dit Charles, à tout ce que cette réplique a de grave pour moi, puisque l'accusé garde le silence : je n'ai ici d'autre vue que son salut.

— Accusé Jacques, d'où teniez-vous cette épingle ou cette arête ?

— D'un chef de sauvages de l'Amérique septentrionale.

— Avez-vous été arrêté à Charles-Town et condamné comme pirate ?

— Oui.



— Je ferai observer, dit Charles, que l'acte d'accusation n'a fondé en rien sa sévérité sur nos prétendues pirateries, et que la piraterie étant même reconnue, nous ne pourrions pas être condamnés pour ce crime.

— Aussi, reprit le président, ne fais-je cette question que pour établir l'identité que vous annoncez vouloir détruire !

— N'est-ce pas avec cette épingle que vous avez tué récemment un taureau dans le parc de Durantal ?

— Oui, M. le président.

— Le chef de sauvages qui vous remit cette arête empoisonnée en avait-il plusieurs ?

— Je l'ignore.

— Des gens de votre équipage, êtes-vous le seul qui possédiez une arme semblable ?

— Je l'ignore.

— Avez-vous communiqué seul avec ce chef ?

— Non, monsieur.

— Étiez-vous plusieurs de votre équipage ?

— Oui.

— En est-il revenu beaucoup en France avec vous ?

— Tous ceux qui échappèrent aux combats livrés devant Charles-Town pour en faire lever le siège revinrent avec moi en France.

— Pourquoi, après avoir fait un établissement aussi considérable que celui que vous fondâtes à Vans-la-Pavée, n'y êtes-vous plus retourné depuis le meurtre de M. de Saint-André ?

— Les circonstances qui se sont succédées rapidement depuis deux ans ne me l'ont pas permis ; mais je n'aurais jamais craint d'y retourner. Au surplus, cette terre n'est pas ma propriété, elle appartient à l'un de mes amis.

— N'avez-vous pas été arrêté à Aulnay-le-Vicomte ?

— Oui ; mais ce ne fut pas comme criminel, je fus l'objet d'une erreur.

— Alors, pourquoi offrîtes-vous cent mille francs, et les donnâtes-vous pour vous échapper ?

— Parce que je voulais être rendu à Paris au plutôt, et le ciel m'est témoin que ce n'était pas pour échapper à des dangers, mais pour satisfaire une passion qui, à cette époque, m'agitait cruellement.

Ici le président fit répandre du sable devant les jurés, ordonna à Jacques d'y marcher, et pria les jurés de voir la trace des pas et la marque des pieds d'Argow. Le greffier mesura exactement les dimensions de ces vestiges, et l'on passa à l'audition des témoins.

Le premier fut la maîtresse de l'hôtel d'Espagne à A...y. Elle déclara qu'elle reconnaissait

parfaitement bien Argow pour celui qui était venu loger chez elle il y a deux ans.

— Combien de temps a-t-il demeuré dans votre hôtel ?

— Un jour et la moitié d'une nuit.

— Vous devez avoir apporté vos livres, et vous pouvez préciser le jour de son arrivée, demanda le procureur du roi.

— C'est, dit l'hôtesse, le 23 octobre 182...

— Messieurs les jurés remarqueront, reprit M. de Ruysan, que c'est le jour de la mort de M. le marquis de Saint-André, car on s'aperçut de cet assassinat le lendemain matin à six heures.

Le témoin interpellé ne put pas affirmer à quelle heure et pendant combien de temps l'accusé fut absent.

La servante de l'auberge, interrogée, affirma qu'on avait amené des chevaux de poste à une heure et demie du matin, et que l'accusé

était dans sa chambre à une heure précise du matin.

On lui demanda quand il était sorti ; elle répondit « Qu'il était sorti à huit heures du soir pour aller à l'évêché, et qu'il rentra une heure après ; mais, qu'à compter de cette heure, elle ne pouvait pas affirmer l'avoir vu sortir : cependant une circonstance qu'elle se rappelait fort bien, c'est qu'il sortit trois inconnus de l'appartement de l'accusé, et qu'à une heure du matin il s'était trouvé dans sa chambre sans qu'on l'ait vu rentrer. »

— La porte de l'hôtel était donc restée ouverte ?

— Oui, parce que nous avons beaucoup de personnes qui devaient partir.

— Avait-il l'air agité ? demanda Charles.

— Non, répondit la servante, il riait souvent.

Une marchande de ferraille à A...y déposa que l'accusé, qu'elle reconnaissait parfaitement bien, en ce que, dit-elle, quand on avait une fois vu l'accusé, sa tournure et sa figure se gravaient aisément dans la mémoire, était venu dans la soirée du 23 octobre 182... acheter neuf crampons de fer.

— Comment avez-vous pu le reconnaître ? demanda Charles, vous avez, selon l'avis de plusieurs personnes, l'habitude de vous tenir dans une arrière-boutique, et vous n'éclairez jamais votre magasin.

— Ce fut, dit-elle, à la lueur du réverbère...

— Messieurs les jurés, dit Charles, jugeront jusqu'à quel point on peut croire à cette déposition si importante pour nous, car le réverbère n'est pas en face de la boutique...

— Le réverbère est-il en face de votre boutique ? demanda brusquement M. de Ruysan.

— Pas tout-à-fait, répondit-elle.

Ici le président déclara aux jurés que l'état de maladie dans lequel se trouvait M. l'évêque d'A...y, le caractère dont il était revêtu, et ses fonctions, n'avaient pas permis qu'il vînt faire une déposition orale, mais qu'on avait dressé à A...y un procès-verbal de son témoignage, et le président en donna lecture.

Cette pièce était tout entière favorable au système de l'accusation, et monseigneur rapportait un propos d'Argow annonçant évidemment l'intention qu'il avait de se défaire de son frère, le marquis.

Une foule d'autres témoins, mais dont les dépositions offraient peu d'intérêt, furent entendus, et bientôt la série des témoins à charge fut épuisée. On commença à entendre les témoins à décharge.

Le premier fut M. Badger, l'ancien préfet, qui déclara que le 11 octobre, à minuit, M. Maxendi était chez lui à Paris, et avait assisté à un bal qu'il avait donné ce soir-là.

Cette importante déposition fut confirmée par douze témoins, personnages marquants, qui avaient assisté à ce bal, et qui reconnurent parfaitement bien M. de Durantal.

Trois domestiques et le concierge de l'évêché, tous au service de M. l'évêque d'A...y, déclarèrent que, sur les neuf heures ou neuf heures et demie du soir, un inconnu, mais qui certainement n'était pas Argow, s'introduisit à l'évêché, en se faisant conduire, avec un gros paquet que l'on crut être celui de M. le contre-amiral, dans la chambre même de M. le marquis de Saint-André.

— Qui de vous l'a introduit ? demanda M. de Ruysan.

— C'est moi, répondit le valet-de-chambre de M. de Saint-André.

— Est-il ressorti ? demanda le président.

— Je l'ai reconduit jusqu'à la porte des appartements.



— Concierge, demanda le président, avez-vous vu sortir cet homme par la porte de l'évêché ?

— Oui, monsieur.

— L'avez-vous vu rentrer ? demanda Charles.

— Je ne saurais répondre d'une manière certaine.

— La porte de l'évêché reste-t-elle ouverte ?

— Presque toujours.

— Était-elle fermée alors ? demanda le président.

— Je crois pouvoir dire oui, si ma mauvaise mémoire me le permet.

— Dites oui ou non, répliqua Charles.

— Je ne saurais, dit le témoin.

— À quelle heure ?

— Il était neuf heures et demie.

— A-t-on défait le paquet ? demanda le président aux trois domestiques successivement.

— Oui, monsieur, répondit le valet-de-chambre, il contenait des effets, des papiers, des brimborions tellement sales et mauvais, qu'on les brûla, car on vit bien que c'était par dérision qu'on avait apporté ce paquet.

— Faites le portrait de celui qui l'apporta.

— Il était petit, gros, et avait l'air étranger : j'affirme cette partie de ma déposition.

— Comment était-il habillé ?

— Grossièrement ; il portait même des souliers ferrés.

Ici Charles, faisant observer que la liste des témoins à décharge était épuisée, soumit à la cour une demande.

— Messieurs, dit-il, nous avons un témoin à produire, mais notre devoir n'est pas de pour-

**suivre des coupables, et je n'ai d'autre but que le salut de mon client. Je demande donc si la cour trouvera bon que nous fassions intervenir une personne obligée de garder l'anonyme, mais dont la seule présence fera arriver à la découverte de la vérité. Nous demandons qu'il lui soit permis de se retirer sans qu'elle soit poursuivie, du moins à l'instant même, sans cela, nous renoncerions à l'introduire.**

**M. de Ruysan s'opposa fortement à une chose aussi insolite, et dit que l'on ne traitait pas ainsi avec la justice ; mais le chef du jury, ayant déclaré que la conscience des jurés exigeait que la personne fût admise ; la cour, après en avoir délibéré, permit à l'avocat d'introduire le témoin.**

**À ce moment, un homme d'une taille énorme fendit la foule, arriva devant le président, et, posant sur le bureau une épingle absolument semblable à celle saisie sur Argow, il s'échappa sans qu'il fût possible de le retenir.**

Cette singulière scène se passa avec la rapidité de l'éclair, et Charles ajouta : « Monsieur le président, et vous, messieurs les jurés, vous jugerez jusqu'à quel point nous sommes embarrassés, lorsque nous vous dirons, sous la foi du serment, qu'hier, une lettre anonyme que voici (*et Charles la déposa sur le bureau*) nous offrit, sous la condition que j'ai eu l'honneur de vous exposer, de faire arriver sous les yeux du tribunal la principale pièce de conviction. J'ai répondu, comme la lettre me l'indique, de vive voix en entrant à l'audience, que je ne demandais pas mieux, et j'avoue, dans la sincérité de mon âme, que j'ignorais le résultat. »

La séance fut levée, et toutes les circonstances de ce procès extraordinaire, ainsi que la dernière qui, certes, était bien singulière, aiguillonnèrent la curiosité publique au dernier point.

Les juges, les jurés, les avocats, M. de Ruy-san, l'assemblée entière, nul enfin n'avait

seulement pu entrevoir l'être extraordinaire qui semblait être sorti de dessous la terre, et s'être envolé ; car la foule étonnée avait à peine gardé le souvenir de l'empressement avec lequel elle s'était partagée en haie pour le laisser passer, d'après un geste plein de puissance et d'autorité.

Le lendemain fut attendu avec d'autant plus d'impatience, qu'il était vraisemblable que les plaidoiries auraient lieu, et que dans la nuit le jury prononcerait son arrêt. Une multitude de paysans, venus des campagnes de Durantal, étaient arrivés pour savoir le sort du bienfaiteur de ces contrées.

Annette ignorait tout, et vivait dans un oratoire, en priant le ciel pendant le temps qu'elle ne pouvait pas voir *son époux de gloire*.

## CHAPITRE XXV.

Le lendemain, la place, sur laquelle est située le palais de justice, était couverte de monde, et, dès son ouverture, la salle des Assises fut envahie.

L'accusé excita, par son arrivée, un murmure de faveur et d'intérêt qui prouvait bien que les assistants ne l'avaient connu qu'à Valence ou à Durantal. Il était toujours le même, calme et d'une douceur aussi grande que sa cruelle énergie fut jadis furieuse. Sa figure brillait, et ses yeux annonçaient une grande suavité religieuse dans tous ses sentiments. Le bonheur même répandait sur tous ses traits son auréole gracieuse ; car, à l'instant où il paraissait, il sortait de sa prison, et Annette, alors, l'avait comblé de mille preuves d'amour,

l'avait enivré de tous les dons d'un cœur pur, mais exalté par les circonstances.

En ouvrant la séance, le président fit passer aux jurés la seconde épingle qui avait été remise la veille d'une manière si extraordinaire sous les yeux de la justice, et elle fut trouvée exactement pareille à celle que portait Argow, le fragment s'y rapportait également, de manière que, pour le moment, l'on n'apercevait aucun indice qui pût faire penser que l'une avait, préférablement à l'autre, donné la mort à M. de Saint-André.

Après avoir demandé à Charles s'il n'avait plus aucun témoin à faire entendre en faveur de l'accusé, le président donna la parole à M. de Ruysan pour soutenir l'accusation ; mais ce dernier, par un adroit artifice, déclara qu'il s'en tiendrait à une réplique à l'avocat de l'accusé, parce que l'accusation n'était que trop prouvée par les faits, que pour lors il se conten-

ta de paraphraser en concluant à la condamnation d'Argow.

Un sourire de dédain parut sur les lèvres de Charles, il se leva, et, à ce moment, le plus profond silence s'établit dans l'assemblée. Tous les yeux se tournèrent sur l'avocat qui semblait être le centre de toutes les pensées de cet immense auditoire. Le bruit d'une araignée, attachant son mince réseau, aurait pu facilement être entendu.

Charles n'avait ni notes ni livres, il était simplement debout au barreau, ce qui excita l'étonnement des avocats de Valence. Jetant alors un coup-d'œil plein de finesse sur les jurés, il dit, d'une voix qu'il savait rendre, à son gré, flatteuse et pleine de charme :

« Je n'en appellerai pas, comme on le fait, à votre sagesse : la flatterie est inutile en de pareilles occasions, et l'on sait fort bien que des hommes impartiaux ne condamnent pas de gaieté de cœur un homme à mort ; aussi,



par le même motif, je ne chercherai pas, pour vous convaincre, de ces arguments que l'on tire de certains raisonnements métaphysiques sur lesquels on se rejette toujours : c'est dans les faits, et dans les faits tels que les débats les ont présentés, que j'irai chercher notre défense ; et, en les expliquant avec bonne foi à des consciences pures, vous trouverez des preuves contre l'accusation.

« Nous ne sommes plus au temps des quarts de preuve et des scrupules de probabilité pesés par des juges, la société vous députe pour juger en son nom, et il vous faut, avant de donner la mort, une clarté et une lucidité qui n'existent plus maintenant que l'accusation est arrivée en présence des faits, dont elle avait donné le détail avec tant d'art. Ainsi vous n'oublierez pas que c'est de notre côté que se trouvera la lucidité, et que c'est nous, accusés, qui venons éclairer la justice comme s'il ne s'agissait pas de notre vie.

« Des témoins vous ont assuré avoir vu Jacques de Durantal à une réunion composée de l'élite de la société de Paris. Ces témoins n'ont plus revu depuis l'accusé : ils n'avaient que la vérité à dire, et ces témoins l'ont vu à Paris, à minuit, le 11 octobre.

Ici, Charles fit parvenir aux jurés le billet d'invitation de M. Badger, à M. Maxendi, pour cette soirée.

« Messieurs, reprit-il, ce nom de Maxendi est celui d'un chef de sauvages qui sauva la vie à mon client ; car l'innocence doit tout expliquer, et ces noms que l'on vous a dit être supposés pour échapper aux poursuites, sont l'effet de la reconnaissance ; car celui d'Argow, que Jacques a porté jusqu'à ce qu'il eût pris celui de Maxendi, fut le surnom que lui donna l'équipage du premier vaisseau sur lequel il ait navigué.

« Maintenant, messieurs, je pourrais vous donner à peser dans l'asile de vos consciences,

comment il a pu se faire que, le 13 au matin, Jacques de Durantal fût à A...y, après être passé par Vans-la-Pavée, et s'y être arrêté ? mais le moyen de l'alibi est explétif ; ce sera le dernier refuge de l'innocence, nous avons mille preuves à donner avant celle-ci.

« Vous connaissez la position de l'accusé et la mienne ; c'est moi, son parent, qui l'ai en quelque sorte amené sur ces bancs !... une femme, pour avoir empêché sa fuite, s'est punie devant vous !... Je défends mon parent parce que s'il a beaucoup fait pour le crime, il a fait encore plus pour la vertu ; aussi, le sauver est mon plus cher espoir, et plus encore, c'est désormais un devoir pour moi... fût-il coupable !...

« Débutant par un tel aveu, il faut que je sois bien certain de son innocence et de la force de nos raisons ; mais vous remarquerez que cette loyale franchise régnera dans mon discours, et c'est par l'effet de cette sincérité

que notre justification viendra, non pas des témoins à décharge, mais des dépositions mêmes des témoins que le ministère public a fait comparaître pour prouver l'accusation.

« Je ne répondrai pas à l'accusation quand elle prétend que Jacques avait intérêt à faire périr M. de Saint-André : en temps et lieu l'on verra le contraire. Je prends donc les débats à l'instant auquel ils ont commencé.

« Jacques, disent les témoins, a été à huit heures et demie à l'évêché, il en est revenu à neuf ; et, depuis, personne n'a pu vous affirmer qu'il soit ressorti de son auberge. Première obscurité. On vous a ensuite établi qu'il était parti à une heure du matin.

« Voici donc une circonstance bien forte : pesez-la ?... nul témoin à charge ne peut affirmer l'avoir vu sortir de l'auberge une fois qu'il y fut rentré en revenant de l'évêché à neuf heures ; de neuf heures à une heure qu'il est parti, il y a quatre heures, et c'est pendant ces

quatre heures que le crime a été commis, dit l'accusation. Quel est le devoir du ministère public ? c'est de vous faire suivre un accusé dans toutes ses actions : il doit vous le montrer en quelque sorte marchant au crime et le commettant. Or, ici, l'accusation n'a pour preuve, au milieu de ces ténèbres, que la déposition de monseigneur l'évêque ; et ce dernier peut facilement être repoussé dans son témoignage, car ce vieillard, prévenu par les antécédents de la vie d'Argow, a pu croire que l'assassinat de son frère était le fruit de la haine du chef contre le matelot.

« Nous, messieurs, nous serons toute lumière en nous justifiant. À son premier pas, l'accusation est comme interdite, car elle ne peut pas prouver que nous soyons sortis de notre auberge.

« Maintenant, remarquez que la marchande de fer a déclaré avoir vendu sept crampons de fer dans la soirée, mais elle n'a pas précisé

**l'heure. Si l'accusé a commis le crime, et qu'il prouve être revenu de l'évêché à neuf heures, il faut, pour que l'accusation soit prouvée, qu'elle le montre sortant de son auberge à neuf heures et demie au moins pour acheter les crampons. Observez, messieurs, que nous marchons dans le sens de l'accusation.**

**« Sorti de l'auberge, achetant des crampons, où serait-il allé ?... »**

**« Il constate qu'il est parti avant une heure. Serait-ce en deux heures et demie de temps qu'il aurait envahi l'évêché, tué M. de Saint-André, qu'il serait revenu à l'auberge, et qu'il y aurait repris tranquillement son sommeil dans son lit, sans être aperçu de nul être au monde ? À travers tant d'obstacles ! L'hôtel d'Espagne était encombré de voyageurs, la porte était restée ouverte, ce qui suppose une grande surveillance, et aucun témoin ne peut vous dire ; « Je l'ai vu sortir, aller, venir dans les rues. » La marchande de fer a une famille, son quartier**

est populeux !... Que de vide dans l'accusation !... Bien plus, le réverbère de la rue était allumé, et voici une preuve qu'il aurait fallu surmonter l'impossible pour consommer ce crime ; c'est que, le 11 octobre, les réverbères ne s'allument qu'à dix heures et demie, à cause de la lune ; en voici l'attestation du maire d'A...y, et de l'entrepreneur de l'éclairage. Ainsi l'accusé, selon ces renseignements certains, aurait eu encore moins de temps.

« Or, dans cette soirée fatale, pendant que personne n'a vu ressortir l'accusé auquel il était bien permis de dormir après un voyage aussi prompt que celui qu'il a dû faire, on a vu, des témoins ont même conduit un inconnu qui n'est pas l'accusé, cet inconnu a déposé un paquet dont le contenu a prouvé qu'il s'était introduit dans l'hôtel avec l'intention d'y mal faire. On ne peut pas affirmer qu'il soit sorti, M. de Saint-André est assassiné, et c'est nous que l'on accuse !... Il y a preuve contre l'in-

connu, et à peine soupçon sur nous, et nous sommes sur les bancs du crime !...

« Ici, je prie M. le président de faire rappeler deux témoins, le valet-de-chambre de M. le marquis, et la servante de l'auberge d'*Espagne* ; car je vais avoir deux renseignements qui prouveront ou notre culpabilité ou notre innocence.

Les deux témoins rappelés, Charles écrit au président deux demandes à faire. Le président demanda au valet-de-chambre à quelle heure M. le marquis de Saint-André s'était couché.

— À dix heures, reprit-il.

— Comment pouvez-vous donner une date aussi certaine ? demanda le procureur du roi.

— Parce que ce fut après avoir soupé, et lorsque j'eus desservi à neuf heures et demie, que monsieur causa avec son frère une demi-heure environ, et, comme j'attendis tout ce



temps, et que ce fut alors que j'allai déshabiller M. de Saint André, ces petits événements ont gravé l'heure dans ma tête.

— Les draps de l'accusé annonçaient-ils qu'il se fût couché dans son lit, à votre hôtel ? demanda le président à la servante.

— Oui, Monsieur.

« Messieurs, reprit Charles, l'accusé, en se couchant à neuf heures et demie, n'aurait eu que deux heures et demie de repos pour se remettre de la fatigue de son voyage, et l'on n'oubliera pas que, s'il partit à une heure, ce fut pour aller chercher la fille de M. Saint-André, qu'il s'était engagé à ramener le lendemain.

— Pourquoi ne la ramena-t-il pas le lendemain ? il connaissait donc la mort de M. de Saint-André, qui cependant ne fut connue qu'à dix heures du matin... demanda M. de Ruysan.

— M. le procureur du roi, je n'imagine pas qu'un plaidoyer soit une controverse, et vous

m'interrompez au moment où j'allais au-devant de l'objection. Vous saurez donc que mademoiselle de Saint-André ne voulut pas venir, et qu'elle s'évada... C'est chose prouvée, et l'accusation établit elle-même que l'accusé fut alors incarcéré, non pas par la justice, mais par l'amant de mademoiselle de Saint-André qui craignait son courroux ; et, s'il s'évada de la prison d'Aulnay, ce fut pour aller se venger de cet enlèvement.

« Pouvions-nous retourner à A...y ? je le demande ?... Maintenant, supposons que le véritable criminel(6) soit cet inconnu, admirez comme de la part de l'accusé toutes ses démarches sont naturelles, sont vraies.

« Il arrive à A...y ayant fait un voyage d'autant plus fatigant qu'il a été rapide, si tant est que ce soit lui ; et après avoir rencontré un homme qu'il ne s'attendait pas à trouver, qui peut le livrer aux tribunaux comme pirate, il fait un traité, permis à un père seul de le faire !

par lequel M. de Saint-André s'engage à ne pas le livrer aux tribunaux, s'il lui rend sa fille.

« Remarquez que Jacques pouvait s'enfuir en Allemagne, qu'il avait mille partis à prendre plutôt que de tuer M. de Saint-André. Or, il sort, va se coucher, repose, et, à minuit, fidèle à ses engagements, il vole chercher la fille de son amiral. J'ai dit le reste tout-à-l'heure. Est-ce clair ?... n'est-ce pas la vérité ?... Messieurs, ce qui n'est qu'une probabilité va devenir une réalité. En effet, parmi les pas qu'on a mesurés dans la chambre de M. de Saint-André, et ceux qui furent également mesurés dans le jardin, l'accusation a omis de dire qu'il s'en trouve d'étrangers, qu'on en a remarqué d'autres, et ces pas bien distincts, pourquoi ne seraient-ils pas ceux du véritable coupable ? Il s'y trouve des pas exactement les nôtres ?... Messieurs, si l'accusation n'a plus que cette preuve, condamnez-vous un homme parce que la marque de ses pieds forme une marque exactement pareille à celle d'un autre homme ?...

Mais une chose que l'on n'a pas remarquée et qui jette encore plus d'obscurité sur l'accusation, c'est que l'on ne vous a pas dit dans quel sens allaient ces pas !... s'ils venaient de la cheminée au lit, du lit à la cheminée, ou de la porte de la chambre au lit ; si, dans le jardin, ils venaient de l'hôtel au mur de clôture, ou du mur de clôture du jardin à l'hôtel. Ici je demanderai à l'accusation : « Par où pense-t-on que nous nous soyons introduits ? » Déterminez le terrain sur lequel nous devons nous défendre !... Voyons !... Est-ce par la porte ?... Le concierge nous aurait revus, reconnus !... Par le jardin ? Il faut le prouver... et, sur trente maisons qui font face au jardin, nul habitant ne nous a vus !... Ensuite que de difficultés dans l'exécution !... tandis que nous n'avions que tout au plus deux heures. Eh ! comment, messieurs, l'auteur de ces pas et du crime ne serait point cet inconnu qu'une marchande de fer a pu désigner faussement pour l'accusé à cause de l'éloignement du réverbère que l'attestation

du maire vous dit être à treize pas de la boutique, sur la gauche. Cet homme, une fois introduit, et que l'on n'a pas vu sortir, n'a-t-il pas pu se cacher dans l'hôtel après y être entré, et n'a-t-il pas calculé d'avance qu'il sortirait par la cheminée et le jardin, au moyen de sa corde et de ses crampons ?

« Le fait est que M. de Durantal n'a pas paru à l'évêché, et que l'accusation est muette sur l'heure du crime. Nous, portant un flambeau de vérité sur cette partie, nous prouvons que cet assassinat a dû être commis au moins à minuit, car les crampons n'ont été achetés qu'à dix heures et demie, et, d'après les difficultés il fallait au moins une heure et demie pour arriver à la victime... Or, nous sommes partis à une heure, et nous avons dormi longtemps... Mais, messieurs, supposez le crime commis dans l'intervalle de dix heures et demie du soir à six heures du matin, rien ne l'empêche : ici l'accusation contre nous croule tout entière. Car enfin n'y avait-il que nous qui eussions intérêt

à tuer M. de Saint-André ? Savez-vous ce qui existait entre lui et l'inconnu ?

« Or maintenant quelle preuve avez-vous pour croire que c'est Jacques qui est monté par-dessus le mur, qui a franchi les étages de l'hôtel jusqu'au sommet, et comment ?... Le dernier crampon se trouve au second étage, comment aurait-il monté jusqu'au second avec ses mains ?... n'est-ce pas impossible ?... n'est-il pas plus naturel de penser que celui qui s'était introduit dans la chambre, sortant par la cheminée, a fiché ses crampons et y a attaché ses cordes, et, qu'arrivé au second, il s'est laissé couler jusqu'en bas au moyen de sa corde ? Que d'obscurité ! que de ténèbres dans l'accusation !... Quelle clarté dans nos actions !...

« L'acte d'accusation est clair, dit-on ?... Demain, contre un inconnu, avec des circonstances moins aggravantes, j'en ferai un aussi lucide. Jugez donc !... Non, nous sommes innocents !...

« Que l'accusation retrouve l'inconnu !...  
Voilà le coupable !... »

Ici un murmure d'approbation, même de la part de quelques jurés, accueillit ce plaidoyer, sous les raisonnements duquel M. de Ruysan semblait accablé... Il examinait, pendant ce temps, l'épingle d'Argow et celle remise la veille par l'inconnu.

« Maintenant, continua Charles, cet inconnu d'hier, qui a demandé ce sauf-conduit, ne serait-il pas ce coupable qui, pressé par ses remords, est venu donner ainsi une preuve en faveur de l'innocent ?... »

Ici Argow dit à voix basse : « Grand Dieu ! quelle puissance vous avez donnée à la parole de l'homme !... » et il jeta un profond soupir.

« Que reste-t-il, continua Charles avec une énergie et une véhémence croissantes, que reste-t-il à l'accusation ?... une épingle !... non, je me trompe, deux !... S'il était permis de plaisanter dans un sujet aussi grave, je voudrais

**vous faire rire, messieurs, sur une accusation qui, prouvée, entraînerait la mort, et qui s'appuie sur deux épingles cassées comme sur des béquilles... Ainsi donc, tant que l'on ne prouvera pas que l'épingle de Jacques est celle qui a donné la mort, tant que l'on ne prouvera pas que l'autre est une épingle non mortelle, vos épingles ne pourront pas nous atteindre.**

**« Nous ne dissimulons pas que l'accusation aurait été plus grave sur le chef des pirateries ; mais si nous avons été condamnés en Amérique, nous ne le serions jamais en Europe, car devant des juges européens le corps du délit manquera. »**

**Ici Charles se livra, avec une éloquence entraînante, à la description des nombreux bienfaits par lesquels Jacques avait cherché à se faire pardonner ses erreurs. Il s'éleva à tout ce que l'art oratoire a de plus passionné et de plus persuasif, et il récapitula si bien tout ce que son plaidoyer avait de logique et de bonnes rai-**



sons, que, lorsqu'il fut terminé, une salve d'applaudissements se fit entendre, et sur la place on cria unanimement : Il est sauvé !... »

M. de Durantal avait écouté Charles comme s'il eut parlé pour un autre ; et, lorsque M. de Ruysan se leva, il se retourna vers ce dernier avec une complète indifférence.

— Messieurs, répliqua M. de Ruysan, j'avoue que jamais accusation n'a été détruite avec autant de succès...

À ces paroles, un murmure de joie s'éleva dans l'assemblée.

— Je conviens que, pour la soutenir sur le chef de l'assassinat de M. le marquis de Saint-André, il faut de nouvelles preuves, mais j'en ai une... une palpable...

« L'épingle de M. de Durantal et celle qui nous a été remise hier, non pas comme le prétend l'avocat, par le vrai coupable, le fut par un ami de l'accusé ; et ceci tient à un raison-

nement très juste et si naturel, que c'est le premier qui soit tombé sous le sens de l'avocat dans la défense. Mais voici ce que je remarque : c'est que l'épingle ou l'arête de poison qui nous a été donnée hier est teinte de la même substance que celle qui couvre l'arête de M. Jacques ; mais l'arête de Jacques, à l'endroit où elle est fracturée, n'est plus teinte à l'endroit de la fracture, puisque le poison dans lequel elle a été trempée n'a enduit que la surface ; et celle qui nous a été adressée est recouverte de substance vénéneuse à l'endroit même où celle de Jacques n'en a point...

Ici les jurés demandèrent unanimement à voir cette différence.

Pendant qu'ils examinaient cette différence, M. de Ruysan requit le président de mander deux chimistes et deux naturalistes, et de soumettre les épingles à leur analyse.

L'audience fut donc suspendue.

Pendant cette suspension, M. de Ruysan reçut deux lettres, et ces deux lettres excitèrent en lui une vive émotion. L'audience fut reprise à sa requête, et il déclara qu'une lettre anonyme venait de le menacer de la mort s'il persistait à vouloir faire condamner Argow. Il déposa la lettre au procès, et déclara que rien ne pourrait l'empêcher de faire son devoir.

— Ces lettres, dit Charles, peuvent plutôt nuire que servir à l'accusé ; car, à la place de M. le procureur du roi, j'agis de même.

— L'autre lettre, s'écria M. de Ruysan, est la plus importante, car M. le procureur général m'annonce que demain, l'inconnu dont la défense s'est tant occupée, celui qui a pénétré dans l'hôtel de M. l'évêque d'A...y a été retrouvé...

« En effet, messieurs, la présence de cet inconnu a été, pour le ministère public, l'objet de longues recherches dès l'origine des poursuites comme pendant le cours de l'instruction,

et nous ignorons alors entièrement la nature des dépositions que fera ce nouveau témoin ; elles peuvent être favorables ou défavorables ; mais cette circonstance nous force à demander que la cour s'ajourne à demain, le témoin n'arrivant que ce jour.

On obtempéra à cette demande, et l'issue du procès fut encore reculée d'un jour.

Le lendemain, même foule et même impatience. Les deux chimistes furent d'accord que la substance qui recouvrait l'épingle d'Argow leur était inconnue ; mais que celle qui enduisait l'épingle apportée était une substance tellement facile à créer, qu'ils offrirent d'en produire, en taisant toutefois le nom de cet acide vénéneux, pour en dérober la connaissance au public.

Les deux naturalistes reconnurent également que l'arête qui produisait l'épingle d'Argow provenait d'un poisson qui leur était in-

connu, mais que l'autre provenait du Saumon, et qu'on l'avait même taillée et arrangée...

Enfin parut le témoin si important dans le procès, l'inconnu sur lequel Charles avait rejeté avec tant de talent tout le crime.

Il fut contemplé avec une vive curiosité par toute l'assemblée, et l'on vit un auvergnat, petit, gros, et tel que l'avaient dépeint le concierge et le valet-de-chambre.

On confronta l'auvergnat avec eux ; ils déclarèrent que c'était bien lui qui s'était introduit dans l'hôtel de l'évêché.

L'auvergnat déclara se nommer Jean Gratinat, être d'Auvergne, et demeurer à Y....., dans les montagnes du Cantal.

— Avez-vous été à A...y ? demanda le président.

— Oh bien !... répondit-il.

— Combien de temps ?

— Six mois.

— Qu'étiez-vous venu faire ?

— Gagner ma vie.

— Pourquoi vous êtes-vous en allé sitôt ?

— Parce que j'avais fait fortune.

— Comment cela ?

— Un gros monsieur m'a donné douze mille francs, et m'a fait reconduire, dans une belle voiture, à mon pays, pour avoir porté un paquet à l'évêché...

— Rien que cela ?

— Et lui dire où était située une chambre...

Une profonde terreur régna dans l'assemblée... Charles parut abattu.

— Reconnaissez-vous l'homme qui vous a donné les douze mille francs ?

— Oui.

— Est-ce l'accusé ?

— Non.

Cette réponse fut accueillie par un murmure d'étonnement.

— Connaissez-vous l'accusé ?

— Oh ben !...

— Comment le connaissez-vous !

— C'est lui qui m'a promis les douze mille francs, c'est lui qui m'a fait épouser Jeannette, c'est mon bienfaiteur... c'est à lui que j'ai donné les renseignements, et c'est lui qui m'a donné le paquet à porter à l'évêché.

— Accusé Jacques, demanda le président, reconnaissez-vous cet homme pour l'avoir rencontré à A...y ?

— Oui !...

Alors M. de Ruysan prit la parole, et soutint l'accusation avec une facilité et une éloquence dignes de son prédécesseur.

Charles répliqua ; mais le plaidoyer qu'il fit ne roula plus que sur des raisonnements spécieux, pleins de logique, mais de cette logique qui ne résulte plus des faits, qui ne s'appuie plus que sur les raisonnements métaphysiques.

Le président résuma les débats avec talent, et posa la question qui n'était nullement embrouillée. Les jurés entrèrent dans la chambre des délibérations, et y restèrent quatre heures et demie.

Au moment où ils rentrèrent dans la salle, il y eut un mouvement de terreur et d'attention dans l'assemblée, et le chef du jury déclara, dans la forme imposante prescrite par nos lois, le *oui* de conviction qui s'échappait de l'unanimité des consciences.

Argow fut condamné à subir la peine de mort.

À ce moment Argow se leva, et, s'adressant aux jurés : « Messieurs, leur dit-il, si par hasard il vous restait quelque doute, et que l'un de



**vous fut tourmenté par sa conscience, je déclare que je suis coupable... Ayant satisfait à la terre, j'espère que les cieux me pardonneront !... »**

**Le criminel inspira, par ces paroles, une pitié qui se glissa dans tous les cœurs, et sur la place, lorsque la condamnation fut apprise par la multitude, il y eut un grand cri qui prouvait l'intérêt qu'il avait inspiré.**

**La salle était vide, Jacques dans la prison ; et Charles, désolé, la mort dans l'âme, fut chercher Annette, et l'emmener chez lui pour la préparer à cette fatale nouvelle qui fit l'objet des conversations de toute la ville de Valence.**

## CHAPITRE XXVI.

Annette était assise dans le salon de madame Servigné la mère : elle était sur un fauteuil ; et, pâle, égarée, elle regardait Charles dont l'effroi et la feinte tranquillité rendaient la figure un théâtre où se jouaient mille passions diverses. M. et madame Gérard, mornes, abatus, changés à ne pas les reconnaître, étaient debout avec madame Servigné, Adélaïde et madame Bouvier. Tous rangés en cercle autour de Charles, ils attendaient sa parole avec une anxiété sans égale.

— Cette heure, dit Annette, me sera comptée pour des siècles d'enfer !...

— Pouvez-vous soutenir un seul mot ? lui dit Charles avec une espèce de férocité qui

n'était que le résultat de cette horrible situation.

— Je suis chrétienne !... répondit Annette.

— Il est condamné à mort !... répondit Charles.

Madame Gérard et Adélaïde tombèrent évanouies... madame Servigné recula épouvantée ; mais Annette se leva, ce mouvement, produit par une horrible convulsion, fit tomber son peigne, ses cheveux se déroulèrent et devinrent épars sans qu'elle y fit la moindre attention. Elle, si chaste et si pure ! elle que son cou nu épouvantait jadis !...

— Charles !... viens !... Sortons !... Il me faut de l'air... j'étouffe ; je n'étouffe pas de peur... non... un je ne sais quoi s'empare de moi... sortons !... En disant ces paroles, ses yeux s'animèrent, il y brilla une expression d'énergie sauvage ; elle leva ses bras comme si elle eût voulu exercer une force supérieure qui lui vint malgré elle.

Elle saisit son cousin, l'entraîna sans vouloir lui dire un seul mot et courut comme poussée par un démon.

Quand elle fut dans la rue elle s'écria : « Ah ! je respire !... oh ! que l'air est bon ! qu'il fait frais !... En ce moment, l'horloge du palais sonna minuit.

— Que voulez-vous faire ?... demanda Charles.

— Ce que je veux !... s'écria-t-elle avec une énergie croissante, Dieu du ciel ! ce que je veux, je veux une seule chose, le sauver !... c'est mon éternelle pensée !... c'est ma vie ! mon âme !... Ou je ne connais pas mon pouvoir, ou je le sauverai !... J'ai en ce moment une terrible puissance !... viens, et tu vas voir comme je soulèverai tout un peuple. *On l'aime*, mille bras veulent le délivrer, il ne faut qu'une voix pour les rassembler, qu'une volonté pour les faire agir, il faut une âme à cette masse-

là !... je serai sa volonté, son âme, sa vie !...  
éveillez-vous !... au secours !...

— Taisez-vous, ma cousine, vous allez vous perdre !

— Hé ! que m'importe de me perdre, *s'il* est perdu !... Avenir, fortune, vie je veux tout sacrifier, je veux *le* sauver !... seulement un an !... une minute !... holà ! braves gens, venez ici, venez m'aider !...

— Tais-toi !... lui dit un homme enveloppé d'un grand manteau, et dont le chapeau était rabattu sur le visage... tais-toi ! si l'on délivrait les hommes avec des paroles, ton cousin l'aurait fait.

— C'est Vernyet !... s'écria-t-elle, *il* est sauvé !...

— Te tairas-tu !... dit Vernyet, ne prononce pas un mot, et viens avec moi ! J'allais te chercher, car il n'y a que toi qui puisses le déter-

miner à nous suivre : enveloppez-vous de ce manteau, prenez ce poignard, et venez !...

— Pourquoi un poignard !...

— Pour vous défendre.

— Ah ! dit-elle, je ne veux blesser personne.

— Enfant, dit Vernyet, on enlève des prisonniers avec des roses, n'est-ce pas ?...

— Marchons !... dit-elle, marchons !...

— Oui, dit Vernyet, vous serez notre étendard.

— Ah ! répondit-elle en marchant, si l'amour créait des armées vous seriez bien puissant...

Ils marchèrent en silence, mais, au détour d'une rue, ils furent arrêtés, et l'on cria à voix basse ; « *Qui vive ?*

— *Daphnis et l'ancien !* » répondit Vernyet, puis, allant vers les trois personnes qui gar-

daient le passage, il leur demanda : « *Où est Jeanneton ?...*

— *Nulle part,* » répondirent-ils.

Alors Vernyet passa sans difficulté.....

Nous allons décrire, le plus succinctement qu'il sera possible, la prison de Valence, et sa position. Cette prison était un ancien presbytère qui, pendant la révolution, avait subi cette triste destination. Ce presbytère était situé sur une petite place carrée à laquelle aboutissaient deux rues différentes : l'une menait à Durantal, et l'autre à la route de Paris.

La place était formée par des maisons presque toutes bâties en bois, et les deux rues, dont nous venons de parler, étaient opposées l'une à l'autre en parallèle, de manière qu'elles longeaient les murs de la prison qui alors se trouvait séparée par trois côtés de toute espèce d'habitation, car sa façade donnait sur la place, et de chaque côté étaient les rues.

La porte de la prison était garnie de fer, et chaque croisée, chaque issue, sur la place comme sur les rues adjacentes, étaient enjolivées de gros barreaux de fer et de treillages en fil de fer qui ne laissaient aucun espoir de salut ; enfin, il y avait toujours à cette prison un poste très considérable de soldats de la ligne, outre les gendarmes de service. Ce poste était situé à côté de la porte même, et la salle du corps-de-garde communiquait avec le rez-de-chaussée du presbytère. Il y avait toujours une sentinelle en faction à la porte de la prison, mais sa guérite était du côté gauche, parce que le poste étant à droite, avait sa sentinelle particulière, ce qui faisait deux hommes de garde pour la porte seule de la prison, sans compter les autres sentinelles.

L'administration, d'après le grand intérêt que l'on avait manifesté pour Jacques de Duralant, mais craignant aussi l'active amitié de Vernyet et la puissance d'Annette sur la multitude des campagnes, avait ordonné, dès le



commencement du procès, de doubler la garde, et de faire de fréquentes patrouilles dans Valence.

Vernyet, pour qui la délivrance d'Argow était un sujet de contenter son ardeur, et que de semblables affaires aiguillonnaient, avait résolu de venger son ami tout en le délivrant, et, dans sa haine contre la ville où les hommes l'avaient si justement condamné, il prit des mesures telles, qu'il fallait de grands secours à la prison pour empêcher cette délivrance.

En ce moment le terrible lieutenant, tenant Annette sous le bras, parcourait avec activité tous ses postes, car l'instant fatal approchait. Il avait donné pour signal le son de la cloche quand elle sonnerait une heure du matin.

Il avait réussi à rassembler, pendant tout le temps que le procès et son instruction durèrent, une trentaine de ses anciens corsaires, c'était tout ce qui en restait : il avait été à Vans-la-Pavée, à Paris, d'abord recueillir tous

les renseigne-mens qui servirent si bien Charles dans sa première défense ; mais ensuite, pour convoquer une réunion générale de ses anciens marins. Ceux que l'on a vu, au commencement de cette narration, arrêter la diligence, n'y manquèrent pas ; et, avec les trois nègres dévoués, Vernyet réunit trente-sept hommes, qui, tous, les nègres exceptés, avaient coopéré aux pirateries d'Argow. Vernyet les avait pérorés, et cette harangue ferait pâlir celle de Catilina à ses complices, s'il nous était permis de pouvoir la rapporter. Le serment qu'ils prêtèrent tous fut affreux : voici la conclusion : « L'on jurait d'obéir à Vernyet comme jadis l'on obéissait au capitaine, le but était la délivrance de *l'ancien* (nom qu'ils ne cessaient, comme on l'a vu, de donner à Argow), que si l'on y parvenait, ceux qui resteraient en vie seraient transportés aux Bermudes ; qu'on leur compterait une somme fixe, et qu'ils iraient ensuite où bon leur semblerait ; que, s'ils ne délivraient pas leur ancien, ils le

vengeraient en désolant le pays jusqu'à ce qu'ils fussent tous morts, jusqu'au dernier, les brigands, s'entend.

Maintenant la suite va faire voir comment Vernyet s'y était pris pour délivrer son ami.

Il arriva sur la place avec Annette qui, en proie à une horreur que rien ne peut rendre, ne réfléchissait plus, et n'avait plus qu'une seule pensée, la délivrance de l'être qu'elle adorait.

— Qu'avez-vous là ?... dit-elle à Vernyet, en sentant sur le dos de ce dernier une foule d'instruments...

— C'est une hache, mon tromblon et ma gibberne...

— Dieu ! que va-t-il donc arriver !...

— Je ne sais pas encore comment cela se passera, mais nous sommes en guerre depuis que l'arrêt a été rendu !...

— Le sauverez-vous ?...

— Oui, ou nous périrons.

— Tous !... demanda-t-elle.

— Oui !...

— Tant mieux !... reprit-elle avec le regard et les gestes de la folie ; mais, Vernyet, écoutez !... si l'on échoue, promettez-moi de me tuer ! car si je survivais... je ne me tuerais pas moi !... Ah ! ajouta-t-elle, je savais bien que *mes pressentiments étaient tous vrais !...*

Il faisait en ce moment une horrible obscurité ; un silence étonnant régnait, et l'on n'entendait dans la place que les pas de deux sentinelles de la prison. Une heure sonna !...

Vernyet tressaillit, et Annette lui demanda ce qu'il avait.

— Nous allons commencer à ce moment une vie d'enfer !

Annette jeta un cri, en disant : « Ah ! je ne pourrai jamais voir de telles scènes !... »

— Voulez-vous *le* sauver ?...

— Oui !... dit-elle.

— Hé bien ! fermez les yeux sur tout ce que vous allez voir !... la mort pourra vous atteindre ; mais Jeanneton y est bien elle ! avec moi !...

— Me voilà !... cria doucement une petite voix de femme.

— Silence !... lui répondit Vernyet, et prends Annette avec toi, rends-toi dans la maison qui est au coin de la rue de Paris, et restes-y avec madame jusqu'à ce que Milo vienne vous chercher.

L'intrépide lieutenant resta seul ; et, à ce moment, une ombre gigantesque, projetée par la lumière de la lune qu'un nuage laissa paraître un moment, se dessina sur le pavé.

— Un... dit Vernyet : *qui vive ?* Un homme parut et répondit à voix basse : « *L'ancien !* »

Au bout d'un gros quart-d'heure, trente-sept hommes avaient comparu ainsi, lentement et mystérieusement devant Verny et ; ils semblaient marcher sur du velours, car ils ne firent aucun bruit, et ils se rangèrent le long des maisons qui, de l'autre côté de la place, formaient le parallèle de la façade de la prison. Il les passa en revue pour s'assurer qu'ils y étaient bien tous.

Ayant fait, il se dirigea vers la rue qui menait à Durantal, et là, demanda, à une troupe également rangée contre les maisons, si Jacob était venu... À ces mots, un homme, de la taille et de la corpulence d'Argow, se présenta, il était habillé absolument de même, et, à quelques pas, il devenait presque impossible de ne pas s'y tromper.

— Enveloppe-toi de ton manteau pour n'être pas reconnu, lui dit-il, et prends garde de te faire tuer, au risque de passer pour un lâche...

Enfin il s'assura par lui-même de l'arrivée d'une des voitures d'Argow, et il ordonna d'y atteler six chevaux qui se trouvaient dans une maison qu'il avait louée sous un nom emprunté(7). Il revint dans la place, et, retournant à la maison dans laquelle Jeanneton avait peine à contenir Annette, il s'assura que trois chevaux sellés et bridés étaient prêts, ainsi que plusieurs déguisements.

L'horloge annonça, en ce moment, une heure et demie, et les nuages étaient tellement noirs et rassemblés, qu'on ne pouvait rien voir. Alors, à un signal donné par Vernyset, une boutique fut ouverte, un homme parut avec une torche, et les trente-sept brigands, jetant des cris effroyables, s'élançèrent sur le corps-de-garde et sur la prison avec la rapidité de l'éclair ; trente-sept fagots furent lancés contre la porte, et l'homme à la torche y mit le feu.

À cette brusque et vigoureuse attaque, les deux sentinelles, sans crier qui vive, tirèrent

ensemble et au hasard sur cette masse, en criant : « Aux armes !... » le poste entier sortit ; mais il fut enveloppé et combattu par les assaillants...

La flamme, attisée par l'homme à la torche, s'éleva dans le bûcher préparé, et bientôt le feu prit à la porte de la prison.

Aux cris terribles lancés par les soldats et par les brigands, tous les habitants de la place furent éveillés, et, apercevant des flammes, ils descendirent sans seulement se vêtir, en criant : « Au feu !... au feu !... » En un moment, de tous les côtés, arrivèrent des habitants, parmi lesquels étaient un bon nombre de paysans des environs de Durantal, parmi lesquels Vernyet avait fait répandre le bruit qu'on allait délivrer leur bienfaiteur.

Cette action, ce tumulte, rapides comme la pensée, furent en mouvement comme par magie. La troupe des brigands combattait avec une extrême vaillance contre les soldats ; les



balles sifflèrent dans l'air, les cris augmentèrent, la terreur se répandit comme une pluie d'orage, et d'horribles flammes éclairèrent le théâtre de l'action. Au milieu des brigands, était Vernyet qui les dirigeait et les encourageait, quand tout-à-coup, sur un geste qu'il fit, ils se rangèrent en demi-cercle, et Vernyet lança sur le poste une telle décharge de mitraille, que tous les militaires, comme anéantis, disparurent, s'enfuirent ou moururent sans qu'on eût su comment. Alors, le lieutenant s'élançant avec sa hache vers la porte qui brûlait, lui donna, à travers les flammes, de tels coups de hache, et ses satellites firent tant d'efforts, quelle céda sous leurs coups. Ils entrèrent pêle-mêle par la porte principale, par celle de communication entre la prison et le corps-de-garde, et furent suivis de la multitude. La maison d'où l'homme à la torche était sorti brûlait, les habitants des maisons voisines déménageaient, en sorte que rien n'était curieux comme le spectacle offert par cette place qui,

un instant avant, était muette, tranquille, sombre et vide.

Elle était remplie d'une foule si abondante et si tumultueuse, qu'on ne pouvait ni en sortir ni y entrer ; et, par les trois issues, la foule y abondait toujours. Le tocsin sonnait, on entendait au loin la générale battre, et des cris horribles étaient lancés dans les airs par les prisonniers qui sentaient la fumée remplir la prison, et par les incendiés qui sauvaient leurs effets, en tâchant de se faire jour à travers ce fleuve de peuple : de là, des combats particuliers qui établissaient au sein de la foule même des scènes d'horreur. À la lueur effrayante de l'incendie, on apercevait les flammes dans la prison, et une épaisse fumée s'élevait du faite de ce palais du crime : il semblait que ce fût un volcan prêt à lancer une lave terrible et lumineuse.

On entendait un combat qui devait être sanglant, dans l'intérieur de la prison ; les détona-

tions d'armes à feu, les cris surpassaient ceux de la place, et l'on voyait, par la porte et les fenêtres, des poutres enflammées tomber, des prisonniers se sauver en désordre, les uns nus, les autres couverts de leurs vêtements comme d'un chapeau préservateur. Les pompiers arrivaient avec leurs pompes ; le tumulte et la confusion, les cris et l'horreur étaient au comble, et tous ces attentats affreux se commettaient par des hommes plus affreux encore, et au profit d'un seul homme, auquel la société devait donner la mort, et qui la méritait mille fois.

Au moment où l'attaque de la prison commença, et que l'horrible tapage se fit entendre, Argow était à genoux dans sa prison, et priait Dieu, avec ferveur, de lui pardonner ses crimes en faveur de la coupe d'humiliation qu'il devait éprouver jusqu'à la lie.

Les cris, la fumée, le tumulte, le tirèrent de sa méditation, et, quand il se releva frappé par

le bruit de la mousqueterie tirée dans l'intérieur de la prison, il entendit de grands coups de hache que l'on donnait dans sa porte, et vit paraître Milo, Vernyet et plusieurs hommes ensanglantés, brûlés, et dont les figures annonçaient la chaleur d'une action dangereuse.

— Sauvez-vous !... vous êtes libre !...

Argow resta muet et immobile.

— Jacques, suis-moi !... lui dit Vernyet.

— Non !... s'écria avec indignation le criminel ; vous avez sans doute emporté d'assaut la prison, vous avez,...

— Ah ! le voilà qui déraisonne !... s'écria Vernyet en l'interrompant : allons ! tais-toi, vieux radoteur !... et toi, Milo va chercher d'autres arguments... Vous ? dit-il à ses brigands, gardez-le ! et ne l'écoutez pas !...

En ce moment des détachements de gendarmerie acheva et des troupes de ligne arrivaient, en hâte, par les rues adjacentes, et

cherchaient à se faire jour à travers la multitude pour s'établir sur la place. À force de pousser, débattre et de fouler aux pieds cette multitude immense, la force armée avait fini par entrer dans la place, et essayait de se mettre en ligne, toute confondue qu'elle était avec le peuple. Alors la foule poussée par sa propre force, vers la prison, par un horrible flux et reflux de têtes humaines, se replia tout à coup et brusquement sur elle-même : et un détachement des brigands, jetant un terrible *hourra* de joie, criait à la délivrance, et portait en triomphe le criminel !... La foule, rangée en demi-cercle devant la prison, les vit passer : ce chœur, armé jusqu'aux dents, et composé d'hommes aux vêtements brûlés ou en désordre, et ayant d'horribles figures rendues plus horribles encore par l'effroyable réverbération de l'incendie à reflet rougeâtre, conduisit Argow vers la voiture que le peuple apercevait, et dont les six chevaux hennissaient. À cette vue, et au cri général : « Il est sau-

vé !..., il est sauvé !... » répété par des milliers de voix, l'escadron de gendarmerie à cheval, stimulé par le chef, fendit vigoureusement la foule sans s'inquiéter des malheurs, et passant rapidement sur le ventre de chacun, chacun hurla, beugla, cria : les jambes, les bras, les oreilles furent meurtris ; mais, au moment où les gendarmes arrivèrent à la voiture, elle partit au grandissime galop vers Durantal, et l'on vit l'escadron la poursuivre à toutes brides. Les brigands qui venaient de porter Argow à sa voiture, se mêlèrent à la foule ; mais tous, selon les instructions de leur chef, coudoyèrent, foulèrent cette masse, et vinrent devant la prison se former en bataille.

Milo avait été chercher Annette et Jeanne-ton. Il les fit passer par les débris d'un mur du jardin de la prison que l'on avait abattu, et il les amena, à travers l'incendie, jusqu'à Argow, qui refusait obstinément de partir.

Plus l'on attendait, et plus la force armée que, sur les avis réitérés l'on ne cessait d'envoyer, mettait de régularité dans ses mouvements et de patience à s'ouvrir un chemin dans la foule que l'on faisait écouler. Le danger devenait pressant, et si Verny et n'avait pas compté sur de grands délais, il avait pris des précautions en cas de malheur ; aussi, en ce moment, tous les brigands se tenaient sous le porche enflammé de la prison, et s'apprêtaient à soutenir un siège, s'il le fallait, et à s'enfuir par les derrières aussitôt que le *saive qui peut !* aurait été proclamé, car ils avaient un autre rendez-vous général après l'expédition. Ceux qui seraient blessés devaient être mis à mort par les vivants, et nul ne devait se laisser capturer.

Ce fut en ce moment critique qu'Annette et Jeanneton traversèrent les corridors enflammés, et arrivèrent, conduites par Milo, dans la cellule où le criminel haranguait, avec son ancienne énergie, ses anciens corsaires, et tâchait de les faire rentrer dans le devoir, et de

les soumettre aux lois. Cet homme, condamné à mort, prêchant au milieu d'un incendie, et s'obstinant à périr, offrait un tableau curieux.

— Tu ne veux pas te sauver !... s'écria Annette en se précipitant sur lui, et le couvrant de ses larmes : elle était les cheveux épars, les yeux égarés.

— Je suis condamné à mort !... reprit-il.

— Hé bien ! soit, dit Annette, mais il est des morts glorieuses que l'on peut aller chercher quand on est condamné. Sauve-toi, et va mourir, au milieu d'un combat, pour l'indépendance d'un peuple ! meurs en héros, en écoutant les cris de liberté, d'indépendance ou de victoire !... Cours voir tout un peuple t'appeler son libérateur : meurs ainsi, et non sur un échafaud, au milieu d'un peuple curieux... Tu seras mon époux de gloire, et je combattrai à tes côtés, je mourrai avec toi !...



— Douce colombe, s'écria Jacques, tu es là au milieu de l'horreur et de l'infamie comme un ange, et ta voix semble celle du ciel !...

— Écoute-la donc ! et vis pour léguer à ton fils un héritage de gloire, au lieu du sanglant héritage d'opprobre dont ton sang arroserait sa tête !... Viens !... viens !... suis-moi !... Qu'*il* vive !... qu'*il* vive !... s'écria-telle avec enthousiasme ; et, voyant l'incendie s'accroître, la fumée devenir épaisse, elle sentit couler en elle un autre sang, une autre énergie, qui lui étaient envoyés comme du ciel ; elle regarda Argow, le saisit, et, le soulevant, elle l'emporta à travers le corridor embrasé, en pliant parfois sous ce faix chéri. Elle fut suivie de Jeanneton et de Vernyet qui l'admirent éviter les poutres enflammées, et voler à travers l'incendie comme une créature privilégiée que les flammes eussent eu ordre de respecter.

À ce moment une horrible détonation eut lieu, et annonça, par le bruit des tambours qui

retentirent, que les soldats avaient remporté la victoire. Vernyet courut à travers les flammes, il rallia les brigands épouvantés, il les réunit, et, ayant lancé une dernière décharge sur la troupe, il s'écria, d'une voix tonnante : « Sauve qui peut !... »

À cet horrible cri répété, ils s'élançèrent tous dans le jardin, et léguèrent aux vainqueurs une maison que l'incendie gagnait déjà.

Cependant Annette, Jeanneton, Milo, Argow, s'étaient déguisés : montant alors sur trois chevaux, ils se sauvèrent à toutes brides sur la route de Paris, et l'abandonnèrent au premier chemin de traverse qui se présenta. Vernyet avait de l'or sur lui.

Laissons-les fuir.....

On finit à Valence par faire un cordon de troupes autour de la prison qu'on laissa brûler ; on dissipa la foule avec une peine infinie, on éteignit le feu des maisons, et trois jours après

**l'on rechercha et l'on ensevelit les morts que l'on put retrouver dans les décombres.**

**L'on avait arrêté une foule de personnes, l'ordre était rétabli, non sans peine, et diverses relations, toutes plus exagérées les unes que les autres, couraient par toute la contrée sur l'événement de cette terrible nuit.**

**L'on portait le nombre des brigands à trois cents, et mille autres choses pareilles.**

**Une circonstance certaine, c'est que, parmi les personnes arrêtées, l'on n'en reconnut aucune qui pût être suspecte. L'on n'avait pas encore de nouvelles de la voiture que les gendarmes poursuivaient, et la police de Valence agissait avec la plus grande activité dans tout le département pour parvenir à retrouver le criminel et les auteurs de l'horrible attentat dont on vient de lire les détails. Mais la multitude des témoins enfanta une multitude de versions, et l'autorité, occupée de la foule d'inci-**

dents que cette affaire présenta, se perdit dans le dédale des mesures à prendre.

L'on trouva, le quatrième jour, le corps du concierge et tous ceux des employés de la prison. On reconnut sur la place les corps de huit soldats, de vingt personnes de la ville, et dans la prison, neuf corps de personnes inconnues que l'on présuma devoir être ceux des complices de Vernyet, attendu qu'ils étaient tous hommes, et qu'auprès des corps il y avait des armes.

Voilà tous les renseignements que l'on eut, et d'après lesquels on se mit à agir. Nous laisserons cette affaire, et, dans le chapitre suivant, nous marcherons avec les fugitifs.

## CHAPITRE XXVII.

Annette était en croupe sur le cheval d'Argow, Jeanneton sur celui de Vernyet, et le fidèle Milo galopait en avant pour lever les obstacles qui pourraient s'opposer à leur fuite. Mais n'ayant éprouvé aucune difficulté à sortir de Valence, une fois qu'ils eurent atteint la grande route de Paris, ils lâchèrent la bride aux excellents chevaux que Vernyet s'était procurés, et, en quatre heures, ils mirent une quinzaine de lieues entr'eux et Valence, et se trouvèrent dans la campagne à l'abri de toute poursuite, tant que les événements de Valence ne seraient pas officiellement transmis par l'autorité aux moindres fonctionnaires.

Ils avaient eu soin d'éviter tous les villages et toutes les habitations ; mais dès que le jour parut ils furent forcés de chercher un asile, car

le cheval de Milo était mort de fatigue et cet avertissement leur prouva que les leurs ne tarderaient pas à les abandonner.

Alors Vernyet indiqua un village retiré dans les terres, et ils s'y rendirent. Annette n'avait pas cessé, pendant toute cette route si fatigante pour elle, de tenir son mari embrassé, et, lorsque les circonstances le permettaient, elle le couvrait de baisers, et, quand ses discours annonçaient qu'il désapprouvait cette fuite, elle lui rappelait, par de douces et tendres paroles, qu'elle portait dans son sein un enfant qu'il ne fallait pas abandonner. Cette Annette qu'on a vue si religieuse, si rigide, courbait maintenant la religion tout entière sous son amour, et, quand celui qui jadis ne connaissait même pas l'image du Christ lui disait qu'ils transgressaient toutes les lois divines et humaines, cette vierge pure répondait : « Si nous réussissons, c'est que Dieu le veut !... » Paroles qui, de tout temps, ont été l'argument des vainqueurs.

Ils entrèrent tous dans une misérable cabane dont le dehors annonçait une auberge, et là, Vernyet tint conseil avec Jeanneton et Milo ; car Annette et Jacques étaient incapables de penser aux choses de ce monde : ils ne voyaient qu'eux, et encore le temps leur paraissait-il trop court. Argow, en s'occupant exclusivement de son épouse chérie, trouvait moyen de faire taire l'horrible souffrance de son cœur par une si douce volupté, et il goûta un plaisir inconnu à l'aspect du sourire patient et forcé qui errait sur les lèvres adorées d'Annette. Ce sourire était comme un manteau qui cachait un enfer de douleurs...

En ce moment, ils oublièrent cependant tout, car les habitants de la maison étant absents, et pour la première fois se trouvant au sein de la misère, Argow cherchait à placer Annette sur une couche qu'il décora de tous les vêtements dont il pouvait se passer ; de son côté, Annette tâchait de lui persuader qu'elle était bien, qu'elle ne souffrait pas ; et ce com-

bat mutuel d'attentions, d'égards, cette curieuse envie de lire dans les yeux l'un de l'autre, leurs désirs, enveloppa cette chétive cabane du voile diapré de l'amour, et leur donna la faculté d'oublier leur cruelle position.

Pendant qu'ils étaient ainsi presque heureux au sein du malheur, Vernyet, Milo et Jeanne-ton, se consultaient sur le seuil de cette cabane.

— Nous avons encore deux jours et deux nuits, au moins, disait Vernyet, avant que l'on se mette réellement à notre poursuite ; mais, alors, tout sera contre nous... Que faire pour regagner Valence, Durantal et la route qui nous mènera à nos relais pour aller à A...m... où j'ai ordonné que nos deux vaisseaux nous attendissent, car on devait savoir qu'ils étaient à Fréjus, et j'ai sagement changé leur position.

— Nous ne pouvons plus aller à cheval !..., dit Milo ; monsieur, vous et moi, irons bien à pied, mais ces deux dames ?...



— C'est vrai, répondit Vernyet ; hé bien ! nous les abandonnerons...

— Nous séparer de vous !... s'écria Jeanne-ton, j'aimerais mieux marcher toute ma vie sans me reposer une minute ! ah ! vous ne nous connaissez pas !...

— Madame Annette !... criait-elle, et Annette accourut : « Madame, ils veulent nous laisser ici et s'en aller sans nous !... est-ce que vous ne vous sentez pas la force d'aller jusqu'au bout du monde à pied ?... »

— Je n'irais pas seule... répondit Annette avec un délicieux regard ; mais, avec lui, je marcherais mille ans sur des cailloux, et pieds nus !...

— Mais, dit Vernyet en admirant l'enthousiasme de ces deux êtres charmants qui se tenaient par la main et regardaient le ciel comme si elles étaient inspirées, tant leur exaltation et leur courage étaient rehaussés par ces cruelles

**circonstances, mais, mesdames, vous avez des souliers de satin et des bas de soie ?...**

**— Quand nous les aurons usés, reprit Annette, nous prendrons des souliers de paysan !...**

**— Chère Annette, dit Argow en serrant sa femme dans ses bras, vous êtes des créatures toutes célestes !...**

L'ingénieuse sollicitude du nègre lui avait déjà fait trouver le pain noir des habitants de la cabane, et il faisait cuire des poulets qu'il avait attrapés et arrangés. Pendant qu'il apprêtait le repas, Vernyet dit à Argow : « Nous avons trente-cinq lieues à faire avant de regagner l'endroit où mes hommes seront rassemblés ; et, pour être sûrs que nous pouvons nous rendre au mouillage où sont nos vaisseaux, il faut que nous y soyons dans deux jours : or, comme nous devons passer par les campagnes de Valence et de Durance, car le rendez-vous est à une lieue de l'auberge de Jeanneton, dans

la forêt, il est nécessaire de faire, pendant la nuit et par les routes de traverse, ce trajet périlleux. Une fois chez Jeanneton, nous sommes sauvés, car les relais sont préparés.

— Vernyet, lui dit Argow, le ciel m'est témoin que tout ce que tu fais est contre ma volonté...

— Ah ! dit Vernyet, voilà encore du radotage !... Oh ! mon pauvre capitaine !...

Milo vint leur dire que le repas était servi : Jeanneton, toujours gaie et folle, même au sein des périls, avait fait, de l'un de ses jupons, une nappe, et les mouchoirs servirent de serviettes. Elle fit mille plaisanteries en les voyant manger avec leurs doigts ; et, lorsque les possesseurs de la cabane entrèrent et virent le nègre qui leur demanda ce qu'ils voulaient, ils furent saisis de frayeur : ce fut Jeanneton qui leur persuada de manger de leurs poulets avec eux, et qui les rassura en leur parlant patois. Le repas fini, Vernyet les surprit encore bien davantage

en leur laissant deux pièces d'or, et leur recommandant le secret.

Verny et était, d'eux cinq, celui dont le costume devait donner le plus de soupçons : il avait, sur sa tête, un madras à moitié brûlé, son manteau l'était aussi de tous côtés ; il portait une ceinture large et rouge qui contenait des pistolets ; son tromblon, qu'il nommait *sa fille*, était passé en bandoulière avec un sac plein de balles et de charges de poudre, et ses bottes teintes de sang, de boue et de poussière, son pantalon rempli de taches, ses gros gants brûlés, tout annonçait et indiquait l'auteur de l'incendie de Valence ; aussi Milo gagna-t-il avec peine de pouvoir mettre en ordre les vêtements du lieutenant, et lorsqu'on se mit en route, le bon nègre ne craignit plus de voir leur petite caravane arrêtée au premier village à cause de l'équipage du chef. Le tromblon, le sac, tout fut soigneusement caché sous le manteau, et le madras fut légué au premier fossé que l'on rencontra.

Milo resta constamment en arrière ; Vernyet et Jeanneton, se tenant par la main, formaient l'avant-garde, et au milieu, à cent pas de distance et de Milo et de Vernyet, Annette et Argow marchèrent ensemble.

— Ah ! disait-elle, je l'aime bien mieux errant et vagabond que sous les verroux de cette horrible prison !...

— Et Dieu ?... répondit Argow.

Annette baissa la tête, et une larme roula sur sa joue.

Ils marchèrent tout le jour avec un courage inouï, et, malgré mainte et mainte alarme, ils réussirent à refaire, à pied et sans être aperçus, tout le chemin qu'ils avaient parcouru à cheval, pendant la nuit.

Ils arrivèrent, sur le soir, aux environs de Valence, mais du côté de Paris. Annette et Jeanneton étaient si fatiguées, qu'Argow portait sa femme, et le nègre Jeanneton. Les sou-

liers de satin étaient déchirés, les pieds des deux femmes étaient ensanglantés, et cependant elles ne jetaient pas un seul cri de plainte ; lorsque Vernyet ou Argow les regardaient, elles trouvaient encore assez de force pour sourire, et les douces mains d'Annette caressaient, comme par instinct, les cheveux d'Argow ; car elle était si horriblement fatiguée que c'était tout au plus si leurs yeux pouvaient regarder dans la campagne pour veiller au salut des fugitifs.

Alors, la nuit était venue, et Vernyet, en s'orientant, reconnut qu'ils approchaient d'un bois épais, ne voulant pas se hasarder à entrer soit dans une auberge, soit dans un village, ils se jetèrent dans le bois.

Ils s'y avancèrent avec précaution ; Vernyet tenait *sa fille* toute chargée à la main, et allait en avant.

— Nous sommes là dans une belle salle pour passer la nuit !..., dit Jeanneton.

— Chut !... s'écria de loin Verny et ; au diable les femmes !... elles parlent toujours.

Ce *chut* les fit rester en suspens ; ils s'arrêtèrent, et, dans le silence de la nuit, ils écoutèrent leurs cœurs battre avec violence.

— J'ai une effroyable peur !... dit Annette à voix basse.

— Soyons résignés !... lui répondit Argow.

— Je te fatigue ?...

— Non...

Alors ils entendirent une voix rauque qui leur cria un : « Qui vive !... » suivi d'un horrible jurement.

— *Daphnis et l'ancien !* répondit Verny et, s'apprêtant à combattre.

— *Où est Jeanneton ?...* demanda joyeusement l'inconnu.

— *Partout et nulle part,* répondit Verny et, et sur-le-champ il dit à la petite troupe d'avancer.

Alors ils virent briller une lumière, et en un instant ils furent dans une espèce de grotte au milieu de laquelle ils aperçurent un homme qui faisait griller un mouton tout entier... Vernyet reconnut un de ses trente-sept acolytes, et ce brigand, après avoir témoigné la plus vive joie en voyant *son ancien* et sa compagnie, raconta comment il avait été poursuivi tous les jours par les gendarmes, et comment il avait trouvé cet asile, comptant le lendemain regagner, au péril de sa vie, le poste indiqué par le lieutenant.

Les événements de la nuit dernière, la course à cheval et la fatigue morale, enfin tout ce qui avait agité Vernyet et ses compagnons était si violent, qu'après avoir partagé le repas du fugitif, ils succombèrent tous au sommeil. Quand Annette les vit ainsi couchés et ensevelis dans le repos, elle trembla et dit à Jeanne-ton : « Ma sœur, car tu l'es d'âme et de courage, écoute ! veillons-les ! l'une de nous sera en avant à cent pas, l'autre à cent pas en ar-



rière, nous jetterons un seul cri en cas d'attaque, et celle qui ne criera pas viendra les avertir. »

Alors, ces deux femmes, toutes mourantes qu'elles étaient, se traînèrent à la distance convenue, et s'assirent sur leurs schalls. Elles eurent la constance surhumaine d'écouter, pendant toute la nuit, le moindre bruit du feuillage, les pas des animaux, le vol des oiseaux, et de veiller ainsi à la sûreté des proscrits.

Elles eurent le bonheur de voir l'aurore paraître et le soleil se lever sans avoir eu lieu de troubler le repos des criminels : elles rentrèrent, et leur arrivée réveilla en sursaut le lieutenant qui fut stupéfait de leur courage et de leur constance. Il embrassa Jeanneton à l'étouffer, en lui disant : « Nous ne sommes rien, nous autres !... » et l'intrépide lieutenant essuya, avec son manteau, des larmes qui roulaient dans ses yeux.

On tint encore conseil, et, grâces aux connaissances topographiques du compagnon d'infortune que Vernyet avait rencontré, on connut parfaitement bien les chemins que l'on devait parcourir pour éviter Valence et Durantal, et arriver néanmoins à la forêt qui se trouvait non loin de la demeure de Jeanneton.

Le corsaire leur promit de toujours aller un demi-quart de lieue en avant, et il dût tirer un coup de carabine au moindre danger. « Si je rencontre les gendarmes, ajouta-t-il, n'ayez pas la moindre inquiétude sur mon compte, je ne cours aucun risque, car j'ai l'habitude de me sauver de leurs griffes. »

La caravane se remit donc en marche ; mais cette journée fut tout entière employée à faire des détours, des contre-marches, des courses rapides et tout à coup ralenties. Annette et Jeanneton avaient enveloppé leurs pieds mignons de linge, et s'étaient fait des sandales avec les débris du chapeau du corsaire ; alors

elles purent marcher, mais lentement, et, dans les grandes occasions, Argow et le nègre les portaient.

Ils approchèrent de Valence, aux environs de laquelle on ne les cherchait certes pas ; mais, en apercevant les maisons, ils eurent une terrible peur, et ne tournèrent la ville qu'avec la plus grande difficulté : les chemins creux, les hauteurs, furent soigneusement suivis, et, quand il fallait traverser une plaine, Annette et Jeanneton étaient employées comme à l'armée les éclaireurs.

Enfin la nuit vint, et ils n'avaient encore rien mangé depuis le matin, mais ils avaient réussi à aller en deçà de Valence, vers Durantal, et il ne leur restait plus que quinze lieues à faire pour gagner l'auberge de Jeanneton où se trouvait le premier des relais préparés par Vernyet pour gagner le mouillage et s'embarquer.

À ce moment ils se trouvaient à cent pas d'un village distant de deux lieues de Valence,

et de trois de Durantal. Le corsaire se replia sur la caravane, et revint dire qu'il venait de voir une auberge séparée d'environ six cents pas du reste du village : elle était située sur la grande route, de manière qu'en cas de surprise, l'on pouvait, en trois bonds, se réfugier dans un endroit inaccessible qui lui était connu pour lui avoir déjà servi de retraite ainsi qu'à ses camarades. Il s'engagea à introduire, sans danger, la petite troupe, et, sur cette assurance, l'on se dirigea vers l'auberge.

Le corsaire entra seul, et demanda trois chambres et un souper pour huit personnes. Ayant vu l'aubergiste seul avec sa femme, il ressortit, fit entrer Annette, Jeanneton, Vernyet et Argow, en masse, dans une salle basse, contiguë à celle où se tenaient ordinairement les voyageurs. Quant à Milo, il lui dit de s'introduire par les fenêtres, parce qu'il était trop connu comme domestique de madame de Durantal.

En voyant passer ces cinq personnes dans un pareil équipage, la terreur s'empara de l'hôte et de sa femme ; et, pendant que Vernyet et Milo, qui était monté par la croisée, arrangeaient la table, l'on entendit la conversation suivante :

— As-tu vu comme ils étaient armés ?

— Oui ; mais que penses-tu de ces gens-là ?

— Hum !... ils n'ont pas bonne mine... ce sont peut-être les brûleurs de la prison...

Alors le corsaire entra subitement, et leur dit : « Comment, vous n'avez encore rien mis à la broche ?... Vertu de grenadier ! voulez-vous bien faire rôtir tout ce que vous avez... Tenez, dit-il en leur montrant vingt pièces d'or que Vernyet lui avait remises, voilà ce que vous gagnerez ce soir, si vous voulez observer deux choses : *discretion et silence*... Cinq cents francs ou votre maison brûlée... choisissez... »

— Oh ! c'est tout choisi !... dit la femme ; quand il viendra quelqu'un, nous tousserons, et mon homme, pour ne pas vous déceler, car je vois qui vous êtes...

— Silence !... s'écria le corsaire.

— Vous servira par l'autre porte : tenez, monsieur, voici la clef de la porte du jardin.

— C'est bon, dit le corsaire ; allez vite en besogne...

Le souper ne tarda pas à être servi, et toutes les armes étaient préparées en cas d'attaque. Le souper terminé, tout le monde était trop fatigué pour se remettre en route ; alors on résolut de coucher dans l'auberge. On dressa pour Vernyet et Argow une échelle appuyée contre la croisée de leur chambre, enfin le corsaire et Milo veillèrent toute la nuit en faisant sentinelle.

Il n'y eut encore aucun événement, et ils passèrent dans l'auberge même une partie de

la matinée ; mais sur le midi, pendant qu'ils s'apprêtaient à quitter l'auberge, et au moment où ils étaient tous réunis dans la chambre haute qui donnait sur l'escalier, ils entendirent entrer beaucoup de personnes, et l'aubergiste et sa femme tousser avec une violence et une complaisance très significatives. La terreur les fit rester muets et sans force ; ils prêtèrent l'oreille et entendirent la conversation suivante :

— Hé bien, la mère, vous êtes donc enrhumée ce matin ?...

— Oh ! mon dieu, oui, monsieur le brigadier ; mais vous vous portez bien, à ce que je crois ?

— Parbleu, non, car depuis trois jours nous faisons un métier que jamais je ne pensais faire étant gendarme !... et voilà sept hommes qui sont sur les dents comme moi !... Vous savez ce qui s'est passé ?

— Oui, qui est-ce qui ne le saurait pas !... (Ici le corsaire dit à voix basse à Vernyet : Ils ne sont que sept !...) On m'a dit qu'il y avait eu au moins trente bourgeois de Valence de tués, une maison brûlée, sans compter la prison.

— Bah, dit le gendarme en riant, elles étaient *assurées* !... Donnez-nous du vin !

— Que venez-vous donc faire par ici ? leur demanda-t-elle en leur versant à boire ?

— Vous ne savez donc pas, leur dit le brigadier en mettant son sabre entre ses jambes, cet enragé... Vernyet, qu'ils l'appellent, c'est un lion, cet homme là !... c'est celui qui a délivré son ami, M. de Durantal... n'avait-il pas fait courir après une voiture vide !... on ne l'a attrapée qu'à douze lieues de Paris, et l'on n'a trouvé qu'un bourgeois de Valence qui ressemblait à M. de Durantal...

— C'est, par ma foi, drôle ! s'écria l'hôtesse...



— Oui, mais ce qui n'est pas drôle, c'est que nous avons crevé nos chevaux, et que nous sommes revenus à pied.

— Ah ! c'est vous qui avez couru !

— Oui, moi et bien d'autres ; mais nous ne sommes revenus que sept, parce que l'on a laissé les camarades en surveillance sur toute la route.

— Oh, dit l'hôtesse, ils ne peuvent pas vous échapper.

— Hum, dit le gendarme, ce sont de fiers hommes !...

— Qui a-t-il de nouveau à Valence ?

L'hôtesse leur versait du vin à chaque instant, et le corsaire, croyant s'apercevoir qu'elle voulait les griser, fit signe à Vernyet de rester tranquille. Annette se mourait de peur, et parlait à Argow pour le contenir, car il voulait se livrer plutôt que d'occasionner de nouveaux malheurs.

— Il y a, reprit le brigadier, que l'on a découvert que c'est Vernyet, l'ami de Jacques, qui avait mis tout en mouvement. On a arrêté bien du monde, et l'on fait des poursuites : on instruit une affaire dans laquelle tout le monde est compromis : les gens les plus inconnus ont eu peur, mais des témoins ont déclaré que madame de Durantal, son mari, son nègre, s'étaient enfuis par la route de Paris, et l'on est sur leurs traces... on les a vus je ne sais où, et il y a ordre de visiter toutes les auberges.

— Dieu merci, ils ne sont pas dans la mienne, dit l'hôtesse, car je ne crois pas qu'il leur prenne envie de retourner à Durantal.

— C'est égal, il faut visiter tout... À boire !... On a mis tout le pays en état de siège... Croyez-vous qu'on laissera des brigands rôtir la prison, le concierge, brûler la moustache à tout un poste, en risquant d'incendier une ville, délivrer un condamné, sans qu'on les extermine tous ?... Vous n'avez per-

sonne en bas ?... Le brigadier se leva et visita la chambre où l'on avait dîné la veille.

— Diable, vous avez eu du monde.

— Oh, ils sont partis.

— Quels étaient ces gens là ?

— Des marchands...

— Restez vous autres !..., dit le brigadier en montant l'escalier. L'hôtesse pâlit, tout en espérant qu'ils se seraient sauvés. Le brigadier parvint à la chambre où étaient rangés le corsaire, Vernyet et le nègre, et, en ouvrant la porte, il les aperçut qui tous trois tenaient leurs armes braquées. En les voyant, il dit : Oh, oh !... chut, ami... c'est Golburn !... — Allons, s'écria-t-il à haute voix, la mère, il n'y a personne !...

Vernyet et Milo se regardaient avec le plus profond étonnement, quand le corsaire leur dit : « C'est un des nôtres qui de tout temps a été gendarme... »

Au bout de dix minutes, le brigadier remonta, et leur dit : « Allez par N... il n'y a encore personne, je crois ; mais prenez bien des précautions, car nous sommes semés comme les cailloux, et dans chaque village il y a des postes *de la ligne*.

Depuis longtemps le brigadier était suspect, et il y avait toujours, dans les hommes qu'on lui donnait à conduire, un surveillant auquel son grade était promis, si l'on pouvait le convaincre de perfidie et de trahison. Ce surveillant, en voyant Golburn retourner à l'auberge et laisser ses sept hommes sur le chemin, conçut des soupçons, et revint avec précaution dans l'auberge : il y entra, et, montant l'escalier, il se montra brusquement avec son monde.

— Perdus ! perdus !... s'écria le corsaire en voyant les chapeaux bordés et Golburn se ranger du côté des gendarmes, en leur disant : « Vous voyez que je ne me doutais pas en vain

que cette sorcière d'hôtesse nous cachait quelque chose... en avant !... »

Un combat très vif s'engagea entre les gendarmes et les trois défenseurs d'Argow, mais, après trois décharges de mousqueterie, les gendarmes abandonnèrent la place en laissant trois morts : le brave corsaire avait une blessure si grave, qu'il pria le nègre de l'achever, afin de ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi.

Vernyet et le nègre avaient reçu deux balles, mais elles avaient porté dans les chairs, et, après s'être pansés, ils rejoignirent en hâte Argow, Annette et Jeanneton, qu'ils trouvèrent dans l'endroit indiqué par le corsaire.

## CHAPITRE XXVIII.

— Cette dernière affaire est la plus malheureuse ! s'écria Vernyet, car ils vont être désormais sur nos traces, et, à moins d'une grande célérité, il sera difficile de leur échapper. Nous n'avons pas à balancer, il faut nous mettre en marche car nous avons une nuit de repos, nous ne sommes plus guère qu'à dix lieues, et à la nuit nous prendrons le chemin à vol d'oiseau.

Ce discours ranima l'espoir dans le cœur d'Annette, qui heureusement ne réfléchissait pas encore, tant elle était absorbée par son amour et les dangers. Si une voix lui avait crié : « Mademoiselle Gérard, compagne des hommes les plus criminels que la terre ait portés, les veille dans leur sommeil !... » elle eût demandé la mort à grands cris. En ce moment elle en était fière, elle regardait Argow avec

orgueil ! Tous ses pressentiments n'étaient-ils pas accomplis ?... Non il y avait une horrible image de l'avenir qui n'était pas réalisée.

Enfin, ils se remirent en marche, et, après avoir passé deux nuits et un jour comme ils avaient passé les deux précédents, c'est-à-dire en proie à des trances perpétuelles, à des peurs paniques et à des terreurs si cruelles, qu'Argow commençait à trouver la mort plus douce qu'une telle vie ; ils arrivèrent enfin au rendez-vous donné par Vernyet à sa troupe.

C'était dans l'endroit le plus épais d'une forêt. Des rochers et des cavernes faisaient de ce lieu une forteresse où cent hommes pouvaient tenir en échec plus de dix mille hommes de troupes réglées. Arrivé au chêne désigné, Vernyet dit à Annette, à Jeanneton et à Argow, de s'asseoir en toute tranquillité, et qu'il espérait que désormais ils parviendraient au bord de la mer sans difficulté. Alors, par trois fois, il jeta un cri rauque et bizarre, et à l'instant on enten-

dit du bruit dans les arbres, dans les rochers, et il sembla que tous les hommes qui parurent fussent sortis de dessous terre ou tombés du ciel.

— Combien êtes-vous ? demanda Vernyet sans les voir encore.

— Vingt-neuf, répondit une voix.

— Nous sommes trahis, je crois, dit Vernyet à voix basse, car je ne connais pas cette voix-là !...

— Qui es-tu ? demanda-t-il.

— Flatmers !...

— Bravo ! s'écria Vernyet ; amis, apportez des lumières, que l'on veille à six cents pas à la ronde, et que l'on apporte des lits de mousse ; servez-nous un repas, et nous réglerons nos comptes.

À ces mots, un *hourra* général s'éleva dans l'antique forêt, et bientôt on apporta des flambeaux : ces figures terribles, et toutes mar-



quées au coin de l'énergie et du courage le plus féroce, effrayèrent Annette qui se pencha dans le sein d'Argow.

— Ce sont eux qui l'ont délivré !... lui dit Vernyet. Cette phrase la fit regarder avec moins d'horreur ces brigands qui souriaient en voyant, au sein de la nuit, au milieu des rochers et du silence de la forêt, deux têtes aussi pures et aussi célestes que celles d'Annette et de Jeanneton. Jamais deux femmes n'éprouvèrent plus de marques de respect et de dévouement. Ces hommes grossiers, devant les femmes de leurs chefs, devinrent soumis, souples et dévoués comme à des divinités. Elles n'avaient qu'à jeter un regard, il était interprété et satisfait.

On leur fit une tente avec des feuillages, et tous donnèrent leurs habits pour empêcher les effets de l'humidité. Argow et sa femme y entrèrent, et l'on plaça des sentinelles à cent pas de cet abri champêtre.

Vernyet eut le sien, puis, le repas fini, le silence régna dans la forêt, comme s'il n'y eût eu aucun être vivant.

Vernyet leur distribua les sommes convenues ; et quand toutes ses instructions furent reçues par tous ses hommes, celui qui avait eu le commandement en son absence, lui procura une grande surprise.

— Capitaine, dit-il, il n'y a plus rien à chercher, l'ancien et nous tous sommes sauvés !...

— Comment !... demanda Vernyet.

Alors le vieux Tribel le mena dans une avenue du bois, et là lui montra un de ces grands chariots qui servent aux rouliers. Cette charrette était chargée de fausses caisses, ballots, etc., si bien imités, que Vernyet, regardant avec étonnement le corsaire, lui demanda ce que cela signifiait. Ce dernier fit un geste d'épaule, en répondant :

— Hé ! mon lieutenant, êtes-vous fou de vouloir aller en poste gagner, avec vos relais, la côte et nos vaisseaux ? vous seriez pris mille fois pour une. Tenez !... À ces mots, il leva la masse de ballots qui semblait être derrière la voiture, et il fit voir à Vernyet que sous cette masse de tonneaux et de ballots, dont le poids semblait faire plier la voiture, ils avaient pratiqué très ingénieusement une petite salle dans laquelle on avait artistement ménagé la place de deux personnes. Ils y avaient mis des vivres, et l'air venait par-dessous la voiture.

— Voyez-vous, mon lieutenant, l'un de nous mènera cela grand train, et à chaque relais on changera de chevaux ; cela vaudra mieux qu'une voiture que les gendarmes peuvent visiter ; car on peut frapper là-dessus, je leur défie de s'imaginer qu'il y ait du monde là-dedans. *L'ancien* et sa femme voyageront ainsi, tandis que vous et votre Jeanneton, vous les rejoindrez comme vous pourrez.

— Et qui de vous a fait cela ?

— C'est un de vos nègres qui est adroit comme un singe ; il a tout arrangé avec une telle dextérité, que nous étions tous à l'admirer !... et tenez ! voilà la lettre de voiture !...

De ce moment Vernyet ne douta plus du succès de l'entreprise, et il dormit avec une sécurité parfaite.

Le lendemain matin il renvoya Jeanneton à son auberge ; car c'était chez elle qu'était établi le premier relais. Tout en promettant d'aller la rejoindre aussitôt qu'Argow serait passé, il lui enjoignit la plus grande prudence, et l'ayant conduite jusque sur la grande route, il la plaça à cheval, et lui donnant un baiser d'espoir, il la suivit des yeux...

Quand il l'eut perdue de vue, il revint vers Argow et Annette, et leur montra, avec la plus vive allégresse, l'heureuse invention du nègre.

Annette serra la main de ce serviteur zélé, loua et admira cette cabane impénétrable aux yeux des plus grands argus ; elle y monta, en descendit, l'essaya mainte et mainte fois, et, dans sa joie, elle embrassa Argow devant tous les brigands qui s'étaient réunis ; mais honteuse et rouge, elle se cacha en se jetant dans les bras de son mari.

— Allons, ne perdons pas de temps ! s'écria Vernyet, mettez-vous dans cette cachette, et voyagez pour arriver à bon port.

— Vous êtes un ange tutélaire, lui dit Annette, les larmes aux yeux !...

— Non, c'est un démon qu'il faut dire !...

À ces mots, il donna une poignée de main à Argow, qu'il embrassa contre son ordinaire, en lui disant : « *Adieu !... en voilà pour jusqu'au moment du départ !... Je suis fâché de te quitter ; mais n'importe ! je veillerai sur la charrette ; elle emporte mon plus grand trésor !... »*

— Pourvu qu'il n'arrive rien de fâcheux !... dit Annette.

Argow était passif au milieu de tous ces dangers ; il embrassa Vernyet à son tour, et lui dit : « La bonne réunion pour des amis, c'est dans le ciel ! tâche que nous soyons ensemble !... adieu !... »

Jacques et Annette furent incarcérés dans leur cabane protectrice. On y attela quatre chevaux, et un brigand, vêtu en roulier et en costume analogue, conduisit les fugitifs vers la grande route.

Vernyet, en les voyant sortir de la forêt, dit à ses hommes : « Je ne m'en défends pas, je pleure en le voyant partir !... voilà depuis longtemps le seul péril que nous ne courrions pas ensemble !... »

— Il se sauvera ! fut le cri général.

Le lieutenant distribua encore une fois et de l'argent et ses instructions, convint d'un ren-

dez-vous, en cas de nouveaux malheurs ; puis, se déguisant en paysan et cachant ses armes dans une hotte couverte de fruits, il se dirigea, à travers les bois, vers l'auberge de Jeanneton.

Pour la première fois de sa vie, Vernyet, soit parce que sa sensibilité avait été fortement excitée, soit par un pressentiment qu'on n'est pas maître de rejeter, était en proie à une terreur, une impatience, une mélancolie, que son chant ne pouvait pas dissiper. Il courait à toutes jambes pour arriver plus vite à l'auberge de Jeanneton, et s'arrêtait soudain à cause du bruit de ses armes qui sonnaient dans la hotte. Il aurait voulu avoir accompagné Jeanneton, ou du moins être sur la route.

Il dévorait la terre ; il marchait comme le vent, et cependant, comme il avait pris par des chemins détournés, il était physiquement impossible qu'il arrivât avant la charrette.

Après avoir déployé tant de courage, tant de forces, et fait de si grands efforts pour sau-

ver un ami, il eût été déplorable pour Vernyet de voir ses travaux rendus vains, et Argow enlevé au moment où le succès couronnait une œuvre dont la réussite avait causé tant de forfaits.

Vernyet, secouant toutes ses terreurs, se mit à marcher d'un pas ferme et soutenu, en chantant la chanson des pirates, et bientôt il aperçut de loin l'auberge de Jeanneton. Il approcha, mais en arrivant il n'entendit aucun bruit dans la cour ; tout paraissait morne et inhabité. À ce moment il ne fut pas maître d'un mouvement de terreur. En entrant dans la cour, il siffla l'air par lequel il avertissait Jeanneton de son arrivée, et ne vit personne accourir... il s'élança brusquement dans la salle, le même silence régnait au-dedans... la cuisine de Jeanneton était vide : se dirigeant alors vers la salle des voyageurs, il parvint au-dessous de la trappe décrite dans le précédent volume, et trouva Jeanneton évanouie et comme morte !...



Pour cette fois, si la peur et ses vertiges sifflèrent aux oreilles de l'intrépide lieutenant, ils ne furent que les avant-coureurs de la plus horrible colère et du plus violent emportement qui fussent jamais !... il tomba sur un banc devant le corps de Jeanneton, et resta muet comme le mur, pâle comme sa gentille maîtresse, et chaque trait de son visage se contracta de telle manière, qu'il avait quelque ressemblance avec le tigre devant sa proie.

Tout immobile et muet qu'il était, il détourna ses yeux, et aperçut par la croisée la fatale charrette !... il ne sortit seulement pas !... tout lui disait que son ami et Annette avaient été découverts et enlevés !...

Il se leva, prit Jeanneton, la mit sur ses épaules, qu'il avait débarrassées de la hotte, et, dans son désespoir, il s'en alla à pas lents, armé de son tromblon en bandoulière et de ses pistolets à la ceinture, vêtu cependant en paysan ; mais en sortant par la porte de l'au-

berge qui donnait sur la grande route, il heurta le corps du fidèle roulier qu'il vit percé de balles !...

L'air fit rouvrir les yeux à Jeanneton, elle jeta un cri faible et plaintif ; ses mains, qui étaient pendantes, vinrent avec peine se retenir à la chevelure de Vernyet, et elle s'écria : « Que dira-t-il !... »

Le lieutenant rentra, et, posant Jeanneton sur une chaise, il se mit devant elle à genoux, puis avec de l'eau, du vinaigre, il essaya de la faire revenir tout-à-fait : ses yeux errèrent quelque temps sans idées ; enfin, elle vit Vernyet, le reconnut, et, se cachant le visage, elle jeta un grand cri.

— Qu'est-il arrivé ?... dit-il ; Jeanneton, raconte-le moi, pour savoir s'il y a encore moyen d'y porter remède.

Jeanneton remua la tête deux fois d'une manière négative, puis, relevant Vernyet, elle

le fit asseoir, pencha sa tête sur son sein, et y pleura en abondance.

— Hélas ! dit-elle en entremêlant son discours de larmes et de sanglots, quand je suis arrivée, j'ai trouvé mon auberge pleine de gendarmes déguisés en bourgeois ; ils paraissaient être des voyageurs, et *Marie* me dit que depuis mon absence la maison avait toujours bien été : elle m'ajouta qu'il y avait un poste de gendarmerie à vingt pas de notre maison. Ceci me donna du soupçon sur les voyageurs, et quand je fus habillée en costume d'aubergiste, je vins leur demander pourquoi ils restaient à boire, au lieu de continuer leur route. Ils me répondirent que cela ne me regardait pas : alors en les examinant, je m'aperçus que c'étaient des gendarmes ; cela me fit trembler, et je songeai que si la police avait su que ton premier relais était ici, elle avait dû naturellement s'emparer de mon auberge et y tenir garnison... Alors je dis à Georges d'aller au-devant de la voiture que je lui dépeignis, et d'avertir le conducteur

de ne pas s'arrêter chez moi... Comme Georges sortait, un des gendarmes déguisés lui barra le passage en lui disant impérativement : « On ne sort pas d'ici, vous êtes en surveillance ! » et il lui montra un papier...

La voiture arriva... Ils ne se doutèrent de rien ; mais quand ils virent que l'homme dételait et allait mettre ses chevaux à l'écurie, ils l'accompagnèrent, lui firent mille questions, lui demandèrent ses papiers, et l'homme leur répondit imperturbablement en leur montrant des papiers dont ils furent satisfaits. Alors, pour être plus sûr de son affaire, le roulier crut devoir temporiser, et il vint à table en faisant comme s'il avait coutume d'arrêter ici. Tout allait bien,... mais au bout d'une heure, quand il voulut repartir, il prit les chevaux du relais... ils étaient différents des siens ; les gendarmes l'avaient remarqué ; ils eurent des soupçons... ils ont fait venir le poste voisin ; ils ont entouré la voiture... ils l'ont prise !... L'homme a défendu M. Durantal si bravement, qu'il leur a tué

cinq hommes, ils ont alors tous tiré sur lui !... il est là... fusillé !... Ils ont emmené Argow lié sur une charrette de paysan, et madame est sur un matelas que je lui ai donné... Pauvre petite femme, elle fait peur !... elle l'embrasse !... elle le console !... *lui !* est comme un saint !... quoi ! cela a fait pitié aux gendarmes !... Cette pauvre Annette est là, comme si j'y étais avec toi ; elle ne prend garde à rien, elle ne voit que son mari... elle lui donne les plus doux noms, et je suis sûre qu'elle traversera tout Valence sans seulement s'en apercevoir. On aura beau être aux fenêtres et la regarder, elle ne verra que *lui !*... est-ce du malheur !...

Vernyet immobile lâcha un horrible jurament, et s'écria : « Vite, tous à cheval !... à cheval ! courons, nous les rattraperons sur la grande route, et nous l'enlèverons... non, c'est impossible... je suis seul !... oh ! je le vengerai de manière à faire trembler tout le pays !... oui, je n'ai plus qu'à le venger et mourir !... Ô mon pauvre capitaine un si brave homme !... il vous

sautait sur un vaisseau avec sa hache avec la figure calme comme celle d'une fille quand elle s'avance pour ouvrir un bal... mourir comme un voleur !... »

Il termina cette oraison funèbre comme il l'avait commencée, par un effroyable juron, et il dit à Jeanneton : « Reste à ton auberge, j'y viendrai presque tous les jours à cinq heures du soir... tu me verras toujours... et je veux mourir à tes côtés !... »

— Est-ce que nous pouvons mourir autrement ? répondit Jeanneton...

Après l'avoir embrassée avec force, Vernyet reprit ses habillements véritables, s'arma et s'élança vers le chemin qui conduisait à la forêt, plein d'une rage qui le fit voler avec la rapidité d'un cerf.

En ce moment, Argow et Annette arrivaient en face de leur château de Durantal ; là, Annette, jetant les yeux sur leur misérable équipage, arrêta le chef de l'escorte, et lui dit :

« Monsieur, par pitié, ne nous laissez pas entrer à Valence sur cette horrible voiture ! M. Durantal n'a jamais eu la volonté de vous échapper, et je crois que sa délivrance est impossible... permettez que l'on aille chercher une voiture au château...

L'officier était le même qui se trouvait dans la diligence lors du premier voyage d'Annette à Valence ; il condescendit à cette prière, et Annette eut la faible satisfaction de voir son mari dans sa voiture. Ils arrivèrent promptement à Valence. Chaque tour de roue était pour Annette une douleur, et, sans le contact de l'être auquel elle avait donné toute sa vie, elle serait morte cent fois ; mais la patience, la résignation, les discours touchants et pleins de religion que lui adressait Jacques, la maintenaient dans un état que l'on peut imaginer, mais qu'il est impossible de décrire. Elle ne pensait pas ; son amour seul la guidait, et cet amour était devenu plus que *folie*... Tout avait disparu devant le malheur d'un époux adoré... et, où la

société voyait un criminel, elle voyait le plus sublime des hommes. Elle lui avait pardonné, M. de Monti-vers l'avait absous, elle ordonnait, par ses regards, à tout homme, de les imiter ; et, si elle avait comparu devant la société entière, elle l'aurait persuadée !

Ils arrivèrent quelques heures avant la nuit à Valence : la ville était calmée, grâce aux soins de l'autorité ; mais, quand on apprit qu'on ramenait M. de Durantal, une foule immense suivit et escorta la voiture jusqu'à l'ancienne prison. M. de Durantal y fut incarcéré, et sur-le-champ l'autorité déploya la force la plus imposante autour de cette prison.

Ce fut là que se passa la scène la plus touchante et la plus attendrissante dont les murs d'une prison aient jamais été témoins. On voulut séparer Annette d'Argow, elle ne céda qu'à la force, et on l'entraîna mourante chez madame Servigné !...



— Quelle barbarie ! s'écria Charles en voyant sa cousine, ils vous séparent d'un homme qu'ils mènent demain au supplice, car les délais de l'appel sont expirés !...

— Grand Dieu ! cria Annette, mon cousin, faites que je le voie !... Que je vive le reste de ma vie !... Elle tomba sans connaissance sur le lit de madame Gérard que ces événements avaient presque déjà mis dans le tombeau !...

Charles s'en fut plaider cette cause de l'amour devant les autorités, et il obtint qu'Annette resterait dans la prison de son mari jusqu'au matin.

Adélaïde, Charles, M. Gérard, la conduisirent à la prison, et lui apprirent que M. de Montivers était arrivé à Valence... Elle leva les yeux au ciel et y jeta un regard de douleur : « Mon Dieu ! dit-elle, voici longtemps que je vous abandonne mais quel calice amer !... Mes amis, prévenez M. de Montivers qu'il sera agréable à Jacques d'être conduit par lui jus-

qu'au portique des cieux !... Oui ! mon époux de gloire ne fera que passer d'un vaste édifice de la création dans la *création elle-même* !... »

— Courage ! lui dit M. Gérard.

— Oh ! répondit-elle, j'en aurai tant qu'*il* vivra !...

La porte de la prison se referma.

Quel ange !... se dirent-ils.

— Elle est *femme* !... ce qu'elle a été *filles* !... dit M. Gérard en pleurant.

## CHAPITRE XXIX.

Annette frémit en voyant l'appareil de puissance déployé pour garder un seul homme qui toujours fut résigné. Les cours, les corridors mêmes étaient garnis de soldats et de gardiens. Ce fut en arrivant à son cachot que cette terrible idée, dont elle n'avait jamais vu la conséquence face à face : « Demain il mourra !... » vint frapper son âme...

À ce moment, la mort se mit en elle, et, quand on lui ouvrit la porte, elle apparut à Argow comme l'ombre d'Annette, et non comme Annette elle-même. Il en fut frappé, et lui dit : « Eh, qu'as-tu, mon ange ?... tu es changée !... »

— Oh oui, dit-elle, car je t'aime mille fois davantage ! je t'apporte tout ce qu'il y a de

tendresse sur la terre, réunie dans un même cœur, et ce cœur t'appartient !... Ici, des larmes vinrent dans ses yeux, et elle lui ajouta : « Demain !... »

— Demain, reprit-il, ô ma chère âme ! demain, ton époux prend son vol vers les cieux ! l'échafaud est la marche dernière qui mène au temple quand le cœur est devenu pur !... Vis avec cette idée... et pense que la mort est plus légère que les remords !... Va, l'enfer, en voyant que je tâchais de lui échapper, conduit par toi, n'a pas lâché un instant sa proie !... Il m'a tenté jusqu'au dernier moment ! et quand *ils* m'ont délivré, l'odeur de la poudre, les cris, l'incendie, avaient je ne sais quel attrait que je n'ai repoussé que par ton image adorée... alors j'ai vu que j'étais devenu vertueux !... je le suis maintenant ! et la terre est pour moi trop étroite, elle me rappelle mes crimes,... ma guérison sera complète sur ce tréteau, devant cette foule !...

— Dieu du ciel ! faites que je ne le quitte pas !...

— Reste en exil ! répondit Argow, ange tutélaire que le Dieu de bonté envoya au criminel pour lui donner salut et joie !... ta tâche n'est pas accomplie,... rends mon ami vertueux ! guide mon fils dans la voie céleste !...

— Oui ! dit-elle enflammée et le visage brillant ; car tu seras toujours avec moi !... l'étoile brillante, dont le feu pur guide le voyageur, est éternelle comme la voûte qu'elle éclaire ; mon ami, tu seras cette étoile pour Annette, pour ta famille ; et, comme une grande pensée dirige et le poète et le peintre, tu animeras toute notre vie... si je reste !... ajouta-t-elle avec un soupir.

Une lampe accordée par faveur éclairait le cachot, et répandait une lueur funèbre. C'était la dernière nuit du condamné, et quoique toute créature vivante fuie le meurtrier, Argow avait entre ses bras une femme qui gracieusement

caressait sa chevelure, son visage. À les voir, on eût dit Léandre reçu, à la faveur d'une nuit orageuse, par Héro, et le lendemain les flots devaient emporter l'amant chéri dans l'immense abîme...

Annette effrayée jeta un cri perçant : en vain son mari la pressa-t-il de lui dire ce qui avait occasionné ce cri, elle se garda bien de lui avouer la vision horrible qu'elle venait d'avoir : elle avait revu, malgré elle, cette ligne rouge sur le cou d'Argow ! cette ligne fine comme la lame d'un couteau !...

— Annette, lui dit Argow avec calme, écoute ! Oublie, je t'en supplie, le cruel moment de demain ! songe que j'ai vu tant de fois la mort, que je sais que ce n'est rien... pense que dans ce cercle qui paraît affreux, et où ma tête sera irrévocablement prise, je serai tel qu'aux Italiens, lorsque tu m'appris que nous serions unis... sois digne de moi ?... grande, énergique !... et songe que je te fais ma der-

nière prière... Accorde-moi ce que je vais te demander !... Quand je serai mort, ensevelis-moi toi-même... à la nuit, et que Vernyet fasse élever un modeste monument qui dise combien je fus criminel, mais combien aussi je fus repentant... Annette ! Annette !...

Elle pleurait, son courage l'abandonnait... « Tu mourras donc ?... » disait-elle ; et, pendant quelques instants, ce fut tout son discours. Elle se jeta à genoux, et dit avec ferveur « Dieu ! père des hommes ! tu le sauveras, au moins !... tu lui donneras l'entrée de l'Eden... Ah ! que nous y soyons réunis à jamais !... »

À ce moment, un rayon de la lune, par l'artifice, de son cours, entra par les barreaux, et vint illuminer Argow et Annette qui étaient à genoux : Annette regarda son époux, et le vit si brillamment éclairé et si resplendissant, par l'effet de cette lueur qui se répandait avec grâce sur les surfaces, qu'elle se leva et dit : « Ah ! voilà mon époux de gloire !... le voilà !...

**Il est prédestiné pour les cieux ! et c'est moi qui l'y ai conduit !...**

**Cette idée lui donna une force, un courage, une énergie, que les discours d'Argow fortifièrent ; et, dans un moment d'enthousiasme. « Faisons la Pâque, comme les Hébreux quand ils partirent pour la terre promise !... s'écria Argow ; un dernier repas en Égypte ! une dernière nuit remplie par l'amour et la religion !... entourons le dernier acte de l'homme vivant de tout ce qu'il y a de grand, de beau, de délicat...**

**\* \* \***

**— Son dernier baiser m'a donné la mort ! dit Annette en fermant la porte de la prison, ... je ne le verrai donc plus !...**

**Elle était comme égarée, elle courait par toutes les rues de Valence, sans pouvoir trouver son chemin. Le crépuscule du matin avait**



une fraîcheur qui la faisait frissonner sans qu'elle s'en aperçût. Elle vit au loin des hommes qui travaillaient sur une place avec de la lumière. « Je leur demanderai mon chemin, dit-elle. » Elle s'avança vers eux avec un frisson glacial, et, les yeux hagards, elle prit la main d'un homme en veste, en lui disant : « Mon ami, quelle heure est-il ?... »

— Cinq heures...

— Pouvez-vous m'indiquer mon chemin ?

— Volontiers... où allez-vous ?

— Pourquoi donc ces bois, ces charpentes ?...

— Elle est folle !... dirent en chœur les trois hommes à voix basse...

— Vous ne voyez donc pas que c'est l'échafaud ?... et que ce matin l'on...

Elle n'entendit pas l'horrible mot, car l'infortunée jeta un cri et tomba entre les bras du bourreau. À ces marques de douleur, il recon-

nut madame de Durantal : elle était là, à deux pas de l'hôtel de Charles, les deux hommes la conduisirent à la porte, l'assirent sur la borne, sonnèrent et se retirèrent en disant : « Pauvre femme !... »

L'autorité avait jugé à propos d'indiquer l'exécution pour le matin, afin de ne pas laisser le temps aux amis du condamné de réunir des forces et de commettre, une seconde fois, des attentats aussi grands que ceux dont Valence avait été témoin la nuit du jugement. Néanmoins, malgré toutes les précautions prises pour exécuter M. de Durantal devant le moins de monde possible, la nouvelle de son arrestation et celle de son supplice matinal, semblèrent voler. L'on prévint, par l'espèce d'instinct qui anime les masses, que cette sanglante tragédie du peuple aurait lieu le lendemain : l'on vit passer, l'on entendit construire l'échafaud, et, de toutes parts, le peuple accourut.

La place était vaste, l'échafaud se trouvait au milieu, et il était gardé par un escadron tout entier de gendarmerie. Cette place ne semblait pas assez large pour contenir les flots du peuple qui s'y pressait. On ne voyait, du haut des fenêtres, qu'une mer agitée que formaient les têtes noires des hommes et les têtes garnies de bonnets d'une multitude de femmes. On était pressé comme pour une fête publique, et il y avait un épouvantable flux et reflux, car le monde en abondant causait des mouvements intestins parmi cette foule, comme s'il y eût régné un ouragan.

Les fenêtres étaient toutes ouvertes et garnies de spectateurs, comme pour un tournoi. Si elles n'étaient pas pavoisées, il y avait, pour la commodité des gens qui regardaient, des coussins, des tapis... Ne faut-il pas être à son aise pour voir un supplice !... les fenêtres avaient même deux ou trois rangées de têtes !... on loua des croisées, tant il fut difficile de savourer la dernière douleur d'un homme. Il y avait

beaucoup de femmes !... en France !... au dix-neuvième siècle !... et cette scène, si elle ne se renouvelle pas souvent à Valence, se reproduit souvent dans ce royaume pendant l'année !... Si la postérité lisait des romans, et s'ils ne mouraient pas en un jour,... elle demanderait où était située la France ?... En Europe, là où furent jadis la Grèce et Rome.

Les uns riaient, les autres parlaient, il y avait un brouhaha comme au théâtre, avant que la pièce ne commence : peu s'en fallait que quelques voix ne se plaignissent des retards. Cependant on doit dire que généralement le condamné excitait le plus grand intérêt, et lorsqu'on parlait de M<sup>me</sup> de Durantal, pas une âme ne restait froide à son malheur. On se racontait la manière dont Jacques avait été pris, et quelques-uns exprimaient le regret de ne pas avoir appris qu'il se fût enfui. Aussitôt qu'il paraissait quelque chose dans la rue par laquelle le tombereau devait passer, un *hourra* s'élevait, produit par je ne sais quel sen-

timent... Pour un homme qui raisonne il y a de quoi frémir !... Si cette masse de peuple vient donner au malheur, par sa présence, une marque de plainte et des larmes, il serait sublime pour un criminel de voir courir le monde entier ; mais si le coupable se trouvait seul avec le bourreau, le ciel, un ami et sa conscience, la justice et la religion, je crois que tout ce qui a vie et raison admirerait ce groupe dans la solitude, en se reportant, par la pensée, à cette dernière scène.

— Le voilà !... le voilà !... le voilà !... » ces paroles furent dans toutes les bouches, et cette voix collective fut comme le dernier mugissement d'une tempête qui cesse tout à coup. Les têtes se tournèrent vers un seul point, et le silence le plus épouvantable qui jamais ait régné dans une foule s'établit comme s'il eût été ordonné par un pouvoir magique.

Il ne fut troublé que par le conducteur de la charrette qui fouettait son cheval, et par le rou-

lement des roues sur le pavé ; cette fatale charrette avait paru, et, pour l'honneur de l'humanité, toutes les âmes s'étaient réunies dans une même pensée, la plainte de la misère !... Argow était dans le tombereau avec M. de Montivers, et, pour ceux qui ne connaissaient pas le criminel personnellement, et sans le costume du vénérable prêtre, on eût pris M. de Montivers pour le condamné. Jacques de Durantal était à ses côtés, et soutenait le bon prêtre qui pleurait : « Allons, mon vénérable ami, vous qui m'avez réconcilié avec le ciel, vous, mon père en Dieu, du courage !... notre séparation n'a rien de cruel, si les espérances de l'homme ne sont pas vaines : je vais être heureux et je quitte une enveloppe grossière pour ne plus garder, vous savez !... cette belle robe d'innocence... oh ! votre sermon... il est toujours là, dans mon cœur. »

En disant ces mots, Jacques regardait le firmament avec une expression angélique ; la beauté du ciel semblait avoir décoré sa figure

de quelque chose de brillant ; les remords avaient disparu pour faire place à l'espoir ; et, quand ses yeux tombèrent sur la foule, ce ne fut que pour y distribuer des sourires de bonté qui semaient les regrets. Le char marchait entre deux haies silencieuses ; en fermant les yeux, l'on eût cru qu'il n'y avait personne.

Le malheur voulait que l'habitation de madame Servigné ne fût pas loin de cette place, comme on l'a vu, de manière que les cris de « Le voilà !... le voilà !... » suivi de ce silence, parvinrent à l'oreille d'Annette et la rendirent comme aliénée. « Ah ! ils l'ont tué !... un seul coup ! s'écria-t-elle ; et cette ligne rouge, la voilà !... Oh ! je puis rire, maintenant, car tout ce qui est sur la terre m'est indifférent !... »

Il fallut toute la force de Charles et de M. Gérard pour la contenir ; elle les saisissait et lançait des cris indistincts comme un être privé de raison et qui ne parle aucune langue.

— Ma fille !... ma fille !... disait madame Gérard, d'une voix affaiblie... ma fille !...

— Ma fille !... répéta Annette, je n'ai plus de mère, de père ! tous mes parents sont dans la place, maintenant, sur ce tréteau !...

Pendant un temps que nul des personnes qui tenaient Annette ne put déterminer, on n'entendit que des plaintes incohérentes... des pleurs... des sanglots...

Cependant le char était arrivé à l'échafaud ; Argow y monta, leva les yeux aux ciel, dit à M. de Montivers : « Je vous recommande Annette !... ce fut... oh ! c'est un ange !... Adieu.....

\* \* \*

La foule allait s'écouler en silence, lorsqu'une scène effrayante eut lieu avec la rapidité de l'éclair.



— En recevant le coup, il murmurait « Annette !... » dit un homme qui était le plus près de l'échafaud.

Soudain, un grand corps presque gigantesque s'élança sur l'échafaud : il avait les bras nus, il les trempa dans le sang de Jacques, et, montrant ses mains au peuple : « Je n'essuierai ce sang, s'écria-t-il, que lorsqu'*il* sera vengé !... *Vengeance !... vengeance !... tu seras terrible !...* »

Cette action, ces paroles furent comme un coup de foudre, Vernyet, car son nom fut proclamé par le peuple, se jeta au milieu de la foule, qui, saisie d'horreur, se rangea comme si le feu passait, afin de n'être pas tachée du sang que Vernyet présentait en tendant les mains : il s'élança sur un cheval et disparut.

Il y eut alors, parmi la foule, comme un réveil.

— L'avez-vous vu ?

— Oui, il avait un grand manteau noir.

— Moi, disait un autre, je n'ai vu que ses bottes.

— Était-il grand !

— Il a bien choisi, disait le premier, le côté où il n'y avait point de gendarmes...

— Son visage était bien bouleversé !... il avait l'air d'un lion qui déchire sa proie !...

Enfin, il n'y avait pas une personne qui ne parlât de cette apparition qui fut comme un météore... Ce cri de *vengeance* !... avait retenti dans toute la place comme le son d'un clairon, et cette dernière scène de la tragédie éclipsait l'affreux dénouement.

La place se vida lentement ; mais enfin, à la chute du jour, tout avait disparu, et le calme régnait seulement là ; car, dans tout Valence, on ne parlait que du serment de Vernyet, et l'on cherchait quelles seraient les victimes de cette promesse sanglante !...

L'autorité, active et prudente, prit toutes les mesures nécessaires, afin que cette insensée fidélité n'eût aucune suite fâcheuse ; mais les gens qui connaissaient ce qu'avait déjà fait Vernyet, et qui jugeaient son caractère aigri par les événements, n'étaient pas sans de vives inquiétudes. L'on conseilla à M. de Rabon, le chef du jury, et à M. de Ruysan, le procureur du roi, de se tenir sur leurs gardes ; mais ces derniers, soit par courage civil, soit confiance dans les mesures de l'administration, restèrent dans la plus grande sécurité, protégés, qu'ils l'étaient, par leur conscience.

## CHAPITRE XXX.

Quatre heures après l'exécution, Annette vivait encore ; mais l'on a vu dans quel horrible état elle se trouvait. La chambre où gisait sa mère présentait un spectacle affreux ! Tout à coup, au milieu de son délire, Annette eut comme une pensée lucide, elle s'arrêta, ne cria plus, s'assit devant le lit de sa mère, et tout le monde, rangé en cercle autour d'elle, attendit avec impatience les paroles qui allaient sortir de cette bouche dont les lèvres, jadis fraîches et pures, étaient comme flétries.

— *Il m'a dit de l'ensevelir !...* Cette phrase, prononcée par cette femme au milieu de ce cercle de parents attentifs, avait un tel caractère qu'une terreur froide comme la mort se coula dans les veines des assistants.

— Charles ! dit-elle avec un horrible sang-froid, en le montrant du doigt, c'est vous qui l'avez conduit là, sur la place ! Il vous a pardonné, cette nuit, en m'embrassant, il me l'a dit d'une voix touchante !... Il est mort, la terre est satisfaite ; on peut avouer que c'était un ange. Eh bien ! moi, Charles, je t'inflige, pour peine, d'aller redemander son corps... je dois lui obéir... il faut que nous l'ensevelissions... à Durantal, dans l'île des peupliers !... va, Charles, je serai tranquille...

Charles obéit en silence. Annette resta au chevet du lit de sa mère. Madame Gérard tourna lentement ses yeux, déjà dénués de toute leur expression, et, regardant sa fille, elle lui dit d'une voix sépulcrale : « Qu'est devenue mon Annette, cette brillante vierge qui, les yeux pleins de vie, le visage rayonnant, travaillait à de la dentelle et vivait pure !... ô ma fille !... il faut l'œil d'une mère pour te reconnaître !... »

— Ma mère !... ô mère chérie, bénissez-moi et ne m'accablez pas !... mon fardeau est plus lourd que le vôtre... vous n'avez encore rien perdu !...

— Et l'honneur !... s'écria la mourante en se mettant sur son séant.

Annette baissa la tête, et dit à voix basse : « Je me trouve honorée de lui avoir consacré ma vie !... c'était une âme née pour être grande et généreuse, elle le fut trop tard !... »

Madame Gérard se maintint sur son séant, prit les mains d'Annette, les porta sur son cœur, et dit, avec cette voix et ce sentiment qui rendent ces sortes de scènes pleines de majesté : « Ma fille, tu ne m'as jamais apporté que bien et que consolation, Dieu nous frappe, il a ses raisons, sois à jamais bénie, car tu fus une fille tendre et une épouse grande et noble !... »

Elle retomba sur son oreiller, en serrant la main d'Annette. M. Gérard vint la regarder, et, devinant son intention, madame Gérard lui

dit : « Je vais très bien, mon Gérard !... » mais un faible sourire erra sur ses lèvres décolorées...

Au bout de deux heures passées dans l'angoisse et le silence, Charles parut et dit à Annette : « Le corps de mon cousin est en route pour Durantal, quand vous voudrez, Annette, nous nous y rendrons.

— Sur-le-champ ! dit-elle. Elle fut à son père, l'embrassa avec une espèce de folie, et déposa un baiser sur le front de sa mère. Madame Servigné resta seule auprès de madame Gérard.

M. Gérard, Annette, Charles, M. et madame Bouvier, montèrent en voiture et partirent, à la chute du jour, pour Durantal.

— Hier, à cette heure, *il* vivait !... dit Annette.

Pendant tout le chemin, les trois cousins remarquèrent une sorte de décomposition dans

les traits de l'aimable femme qui succombait sous le poids de ses malheurs. En effet, Annette n'était plus soutenue par la présence de l'être qu'elle chérissait ; il semblait que son énergie se fût enfuie. Alors toutes les douleurs et les fatigues de cette semaine de désolation, qui se trouvaient comme suspendues, fondirent sur elle, et elle ressentit tous les maux physiques et intellectuels qu'elle devait éprouver : on l'entendit se plaindre, comme si elle était seule ; elle déplorait surtout *une douleur qui lui sciait le cou* ; ses jambes... elle ne les sentait pas ; elle étouffait, voulut soulever la glace de la voiture, et elle la laissa, parce qu'elle *ne le pouvait pas !...*

Charles sentit des larmes amères couler dans ses yeux, en contemplant ce noble visage jadis si pur, si frais, si gracieux : toutes les veines du visage étaient marquées ; les cheveux d'Annette étaient devenus, durant cette journée, blancs comme de la neige ; elle ne s'en apercevait pas ; son souffle s'échappait avec



peine d'entre ses lèvres blanches ; ses yeux, toujours pleins d'expression, étaient levés vers les étoiles, et ils étaient comme secs et brûlants... Charles lui prit la main ; elle avait le froid de la mort. Charles serra la main de M. Gérard, et le vieillard lui répondit par un regard affirmatif qui le remplit de terreur ! Il y a des êtres qui ont, malgré leur peu d'esprit, le don d'être sublimes par un geste, ou peut-être les circonstances seules donnent-elles le ton aux individus...

À moitié chemin, Annette se mit à chanter d'une voix pure et recueillie, comme si elle eût été parfaitement tranquille et heureuse. Ils se turent et l'écoutèrent en silence : son chant était grave, mais d'une mélodie extraordinaire ; elle ne chantait rien qui fut connu, sa musique paraissait venir d'une improvisation. L'attendrissement les gagna tous, et ils admirèrent, au milieu du calme de la nuit et des champs, cette vierge, ce cygne, qui semblait dire adieu à la terre ; elle avait les yeux

constamment fixés sur une étoile, et la lumière des cieux, donnant sur son visage, y jetait d'avance l'auréole des saints...

En mettant pied à terre, et revoyant Durantal qui se dessinait dans les cieux comme un immense géant, Annette pleura... elle prit le bras de Charles et marcha, avec assez de peine, dans l'avenue ; elle ne se plaignait pas de la faiblesse de ses jambes, mais de la dureté du sol. Charles s'aperçut alors que sa cousine n'avait pas longtemps à vivre. Elle arriva dans son parc, sur lequel elle jeta un dernier coup-d'œil. Elle regarda de sang-froid l'île des peupliers, où elle vit briller de la lumière ; mais, avant de s'y rendre, elle voulut monter dans son appartement, et là elle embrassa, avec un plaisir amer, tout ce que son mari avait coutume de toucher. Elle revit la chambre nuptiale, et déposa un baiser sur la couche. La chambre était restée exactement dans l'état où elle la laissa le jour de l'arrestation de son mari. Elle distribua à tous ceux qui avaient servi

à Durantal, de l'argent, et lorsque que le secrétaire fut vide, elle y découvrit sur des papiers quelques cheveux d'Argow qu'elle donna à son cousin en y joignant une boucle des siens : elle fit tout cela naturellement. Puis, ayant parcouru les galeries, elle redescendit avec précipitation et sans retourner la tête ; elle s'élança dans le parc, suivie de tous les domestiques, de Charles, de M. Gérard et d'Adélaïde.

L'on se mit en marche vers l'île des peupliers : les deux nègres portaient le corps de leur maître, et Annette se repaissait, avec une effroyable avidité, des formes qu'un linge éblouissant laissait apercevoir. Elle tendait les mains comme pour palper encore le seul être qu'elle aima d'amour ; ses yeux avaient même la voracité du besoin ; elle embrassait, par sa vue, le corps tout entier...

— Oh ! elle est morte !... se dit Charles...

Ce convoi silencieux passa à travers les riantes allées et les prairies de Durantal, la lune

environnait le cortège de sa lumière pure, et l'on n'entendait que le bruit des pas et celui des feuilles.

Arrivés à l'île des peupliers, l'on déposa le corps de M. de Durantal par terre ; Annette s'agenouilla et récita les prières de l'église. Quand cela fut fini, elle se retourna et dit : « Tous ceux qui t'ont connu, mon ami, sont là !... Je me trompe, ton plus fidèle frère n'y est pas ! »

— Il y est !... cria une voix sourde, et l'on vit une grande ombre s'avancer lentement et mystérieusement. — Mais, pendant que vous le pleurez, il songe à venger l'amitié !...

— Vernyet, dit-elle, en l'amenant vers le corps gisant de son ami, la mort de tout ce qui a vie ne lui ôtera pas cette fatale ligne rouge. Renonce, sur sa tombe, à faire le mal, et deviens vertueux !

— Non !... et le féroce lieutenant, levant ses mains ensanglantées vers le ciel, ajouta : j'ai ma religion à moi... *il* sera vengé !...

À ce moment, les deux nègres, ayant descendu leur maître dans la fosse, avaient jeté une pelletée de terre ; le bruit fit retourner Annette qui voulait prier, de sa douce voix, l'ami de Jacques... En ne voyant plus de vestiges de cet être qu'elle avait chéri... elle jeta un cri, et tomba si précipitamment dans la fosse, que les deux nègres lui jetèrent deux autres pelletées de terre ; on se précipita pour la relever, mais elle était morte !... ses cheveux s'étaient écartés autour de sa tête, et leur blancheur, rendue brillante par le reflet de la lune, lui donnait l'aspect d'une sainte que l'on retirait de sa tombe... il n'y avait aucun espoir.

L'on n'osa pas la séparer de celui qu'elle tenait embrassé par un dernier effort de l'instinct de l'amour !...

Vernyet s'avança et dit : « On m'a tué deux amis !... je veux deux victimes ! » et des larmes interrompirent le reste de son discours.

Il fut à Charles, tira un portefeuille de son sein, et lui dit : « Voilà le reste de toute la fortune de Durantal ; je n'en ai que faire, car j'ai pris tout ce qu'il fallait pour Jeanneton et pour récompenser mes amis !... je n'ai plus besoin de rien... Votre repentir est vrai, soyez donc le dépositaire de ces quatre millions, et faites-en ce que bon vous semblera... adieu !... vous entendrez parler de moi, car je vais semer l'horreur dans tout le pays ; mais quelque temps après on ne parlera plus du tout de Vernyet !... »

Il s'élança dans le taillis ; mais on le vit promptement revenir, et, prenant Charles par la main, il le secoua fortement, en lui disant d'une voix émue : « Je te recommande Jeanneton ! ne crois pas, parce qu'elle se soit donnée à moi, qu'elle soit une créature indigne d'être

aimée... Pour un honnête homme, c'est une autre Annette, s'il est permis de donner ce nom à une créature vivante... adieu !... » On ne le revit plus.

\* \* \*

Ainsi qu'au théâtre, lorsqu'une fois le nœud d'un drame est tranché, il devient tellement impossible de réussir à intéresser, qu'on a fait une loi de cesser à l'instant ; mais la curiosité des lecteurs ne serait pas satisfaite si je n'achevais pas de donner le détail des actions du lieutenant, qui, toutes criminelles et horribles qu'elles soient, ont un genre d'intérêt pour certains lecteurs. Alors il sera loisible à celui qui ne s'intéresse qu'à Annette et au Criminel d'en rester là. Ceux qui voudront tout connaître n'auront qu'à poursuivre.



Malgré toutes les précautions que l'on prit pour annoncer à madame Gérard la mort d'Annette, elle ne survécut pas longtemps à cette fille chérie ; elle languit encore quelque temps, et finit par expirer dans les bras de son *cher Gérard*.

Ce ne sont pas les mourants qu'il faut plaindre !... Cette parole touchante est vraie, et M. Gérard le prouva. Par toute la douleur que ce pauvre être éprouva pour se séparer de son bureau des droits réunis, qu'il avait dirigé pendant trente ans, l'on peut juger de celle qui l'envahit tout entier à la mort de sa femme. Il quittait un être avec lequel il avait cheminé presque toute sa vie. Jamais l'idée d'une infidélité ne lui était venue en tête, et il avait toujours pensé tout haut avec elle. Il pouvait revoir son bureau, mais revoit-on un être perdu pour toujours !... Il allait dans Valence sans



but, sans idées (il n'en eut jamais beaucoup) ; mais, pour le pauvre homme, être sans guide et sans point de mire, ne plus retrouver au logis le même visage qui lui adressait toujours le même sourire... Il faisait pitié même à ceux qui ne le connaissaient pas, car il semblait qu'à chaque acte d'existence il lui manquât quelque chose qu'il ne pouvait définir, et qui rendît sa vie incomplète. Cette douleur passive, qui reste longtemps, et qui, ne se dévoilant en rien dans les actions, reste au fond du cœur et répand sur la vie une teinte d'indécision, est toute aussi touchante que celle qui brise comme l'orage.

Il se retira à Durantal, et y fit du bien sans éclat : il allait chaque jour arroser les fleurs qu'il planta lui-même sur *leur* tombe, car il ne *les* nomma jamais... Le nom d'Annette le faisait même pâlir... enfin, s'il ne resta pas trois heures sur *sa* tombe pendant les premiers jours, il y alla perpétuellement par la pluie, le vent, le soleil, l'hiver, l'été, et cette triste his-

toire devait être toujours pour lui comme arrivée de la veille. Les malheureux virent en lui une réunion de quatre êtres qui semblaient vivre en lui et l'accompagner toujours.

Le lecteur peut se retracer le sous-chef peint dans le premier chapitre de cet ouvrage, et il le verra de même, à la douleur près ; car sa petite et habituelle grimace de bienveillance fut remplacée par le masque éternel de la plainte et de la mélancolie. Il ne vécut pas, il végéta dans un cercle de bienfaisance et de douleur. Madame Servigné, sa belle sœur, remplaça sa femme auprès de lui.

Adélaïde et son mari prospérèrent. Charles passa en Amérique, et l'on n'a plus eu de ses nouvelles. Cependant un jour la gazette de Colombie annonça la mort d'un jeune Français qui s'était dévoué pour une mission dangereuse. Adélaïde, en apprenant cette particularité, ne douta pas que ce Français ne fût son

frère. Maintenant il ne nous reste plus que Ver-nyet et Jeanneton.

\* \* \*

Un grand mois s'était écoulé depuis l'exécution de M. de Durantal, et l'on avait cessé de parler de cet événement. Si parfois quelqu'un, dans les cercles de la société, venait à y penser, c'était pour dire :

— « Hé bien, cet homme qui a paru sur l'échafaud pour annoncer de si grands malheurs, qu'est-il devenu ?

— L'on n'en sait rien, répondait-on ; il paraît même que, malgré tous ses soins, la police en a perdu la trace.

— Il est loin..., disait un autre ; quand on a hérité de la fortune de M. de Durantal, on a bien plus envie d'en jouir que de venir brûler les bicoques de Valence.

— Ma foi, à la place de M. de Ruysan, je demanderais mon changement... Cet homme a annoncé par ses actes un grand caractère... il est peut-être comme le chat qui attend avec patience le moment de s'élaner sur sa proie.

Cependant au bout d'un mois le feu de la curiosité s'était amorti : le procès sur l'évasion de M. de Durantal n'avait pas eu lieu, parce que l'on n'avait pas réussi à retrouver les vrais coupables, et rien n'indiquait à la police de Valence que Vernyet eût des intentions hostiles. On finit même à cette époque par se relâcher de la sévérité des mesures adoptées pour protéger ceux que l'ami du criminel avait en quelque sorte désignés, et l'on s'endormit sur cette haine sourde.

Le nouveau préfet de Valence donnait un bal, et tout ce qu'il y avait de distingué dans la ville y assistait : M. de Ruysan et M. de Rabon y étaient, et s'en allèrent vers les onze heures... À minuit, au milieu d'une contredanse, l'on en-

tendit des cris affreux, des hurlements, et l'horrible bruit d'une multitude de trompettes qui par leurs sons semblaient convoquer toute la ville... L'on se porta en foule aux fenêtres, et l'on aperçut une vive lumière qui venait de la place sur laquelle avait eu lieu l'exécution d'Argow.

Sur-le-champ tout le monde s'y transporta dans la plus vive inquiétude, et en sortant l'on vit la multitude accourir dans le désordre de gens qui s'éveillent. Quel affreux spectacle se montra aux regards des spectateurs indignés !...

Quarante à cinquante cavaliers armés, masqués, et couverts de grands manteaux noirs, parcouraient la place, en suivant M. de Rabon et M. de Ruysan que deux hommes traînaient impitoyablement. Chaque cavalier avait une torche, et, tenant les guides de leurs chevaux entre leurs dents, leur sabre d'une main et leur torche de l'autre, ils cavalcadaient dans la

place, avec des hurlements effroyables, et en décrivant un cercle. Ce que l'on raconte des Cannibales dansant autour de leurs victimes, ou plus encore l'horrible joie des égorgeurs de la saint Barthélémy, ou des féroces septembriseurs, rien ne pourrait donner l'idée de cet épouvantable concert donné par la vengeance. Si tout le peuple accouru voulait faire un mouvement pour arracher les deux victimes, soudain les cavaliers se portaient vers l'endroit où les spectateurs faisaient mine de se révolter, et ils montraient sur-le-champ une forêt de carabines tendues. Ce que l'on se figure du *boa* et de sa proie était réalisé : la foule, comme *charmée*, restait immobile.

Aux armes ! aux armes !... criait-on de toutes parts !... Les uns couraient aux casernes, les autres aux postes voisins ; et pour la seconde fois Valence était, au milieu de la nuit, en proie à la même épouvante et à la même terreur qui l'agitèrent la nuit de l'évasion de Jacques.

Dans le lointain l'on entendit le bruit des chevaux de la gendarmerie qui accourait au grand galop, et celui des tambours de la troupe de ligne qui venait au pas redoublé...

Alors le grand fantôme noir qui traînait M. de Ruysan s'arrêta, descendit de cheval, et le nègre qui tenait M. de Rabon en fit autant. Il y eut un cri d'horreur parmi la foule ; mais les cavaliers ne firent qu'un mouvement, et cet horrible mouvement arrêta le zèle des habitants !...

On voyait avec surprise des femmes en robes de bal et toute l'assemblée du préfet, mêlées aux habitants. Toutes les fenêtres étaient ouvertes, et chacun, une lumière à la main, regardait immobile cette affreuse scène.

— Accordez-moi un moment, dit M. de Ruysan à son farouche bourreau, je veux faire ma prière...

— Bah ! pour un *oremus* de plus ou de moins, l'on ne vous damnera pas.

— Si vous voulez qu'on vous accorde du répit à l'heure de la mort, accordez-m'en ! demanda M. de Rabon.

— Je ne veux pas de délai quand je mourrai !... répondit le nègre.

Les deux têtes tombèrent ensemble !...

— À la même place ! cria le lieutenant.

À ce moment, la foule se précipita, la gendarmerie et les troupes arrivèrent, mais le lieutenant et Milo étaient remontés à cheval ; les cavaliers fondirent sur la gendarmerie, tirèrent, presque à bout portant, leurs carabines, dissipèrent l'escadron, et disparurent avec une telle vélocité, qu'il fut impossible de les poursuivre. . . . .

Valence resta plongée dans la consternation la plus profonde, et l'autorité résolut de détruire ces horribles brigands à tel prix que ce fût.



---

**Telle fut la vengeance de l'homme qui ne promettait jamais rien qu'il n'essayât de le tenir...**

## CONCLUSION.

Vernyet et ses quarante camarades, n'ayant pas été atteints par la gendarmerie qui les poursuivait, se retirèrent dans les bois ; mais l'autorité ne tarda pas à prendre les mesures les plus vigoureuses pour détruire cette horde de brigands. Un régiment d'infanterie et toute la gendarmerie de Valence furent commandés par un habile officier qui fut obligé de combattre Vernyet, absolument comme s'il se fût agi d'une armée entière. Pour Vernyet, aussitôt qu'il eut connaissance de la guerre qui lui était déclarée, il se mit en campagne, et parcourut le pays en se livrant à des excès qui le rendirent le fléau de cette contrée.

Il tombait à l'improviste sur les postes des troupes, et les détruisait ; il arrêtait sur les routes, même en plein jour, et se livrait à

toutes les cruautés que lui dictaient et son désir de vengeance et son naturel sauvage, que les événements arrivés à son ami avaient aigri ; cependant, d'après les diverses aventures rapportées, et dont on tenait registre à Valence, l'on remarqua que le lieutenant et ses complices ne faisaient jamais de mal aux paysans, aux ouvriers, aux malheureux, et même que sa vengeance ne s'exerçait que sur ceux qui faisaient partie d'une certaine classe de la société ; ainsi, il était impitoyable pour les gens de justice, les administrateurs ou ceux qui tenaient à l'administration : il était cruel pour les gendarmes et les moindres individus attachés à la police : souvent il ordonnait de laisser aller les soldats sains et saufs, et se contentait de retenir les officiers comme otages ; quelquefois il donnait de l'argent à ceux qui en manquaient, et il payait tout ce qu'il prenait.

Dans les fréquentes rencontres qu'il eut avec les troupes, les officiers ne purent s'empêcher de lui rendre cette justice, qu'il était

difficile de montrer plus de bravoure et d'audace que lui et que ses gens. Sa résistance fut si longue, et son adresse était telle, que l'on se vit obligé de lui faire des propositions qu'il n'accepta jamais.

Enfin, lorsqu'un de ses gens était blessé, qu'il devenait impossible de le transporter, et qu'il était menacé de tomber au pouvoir de l'ennemi, il y avait ordre de l'achever, car Vernyet et ses gens craignaient par-dessus tout l'échafaud sur lequel Argow avait péri. Lorsque le hasard voulait qu'un brigand tombât entre les mains des assaillants, Vernyet annonçait aussitôt l'intention de mettre à mort tous ses prisonniers, et alors l'on échangea le brigand contre un certain nombre d'officiers.

Cette lutte dura pendant un certain temps ; mais, quelque habile que fut le lieutenant, il perdait souvent du monde, et il ne cherchait pas à recruter, quoique bien des mauvais sujets se fussent présentés à lui ; alors au bout de trois

mois il se vit réduit à une douzaine d'hommes aussi adroits et aussi intrépides que lui.

Ce combat d'hommes en guerre avec la société pourrait, à lui seul, fournir le sujet d'un ouvrage qui ne laisserait pas d'être curieux par la singularité des maximes, le contraste des caractères et l'intérêt de cette action tumultueuse ; mais ici une telle peinture n'est pas l'objet de cette conclusion, et nous n'avons rapporté succinctement l'histoire de cette horde, qu'afin d'arriver à la mort de Vernyet.

Après la mort d'Annette et de son mari, Jeanneton s'était retirée à son auberge, et l'administration, instruite de la liaison qui existait entre le chef de cette bande redoutable et la jolie hôtesse, n'avait point inquiété Jeanneton, et semblait fermer les yeux sur l'espèce de complicité de la jeune paysanne. Ce silence était assez facile à interpréter, et Vernyet avait assez de ruse pour savoir qu'on ne lui laissait Jean-

neton que comme un piège auquel on prétendait le prendre.

Néanmoins le rusé lieutenant n'en vint pas moins chez Jeanneton : c'était chez elle qu'il prenait ses repas, soit le jour, soit la nuit, lorsqu'il se trouvait dans ses parages. L'amour actif de sa maîtresse, les déguisements qu'il savait prendre, sa célérité, sa bravoure le préservèrent pendant longtemps des dangers qu'il courait. Quelquefois l'on séduisit les espions qui rôdaient dans l'auberge ; souvent Vernyet se maintint par la force ; mais le danger croissait, loin de diminuer.

Un soir, le lieutenant avait fait donner, par ses douze hommes, une alarme à tous les postes qui entouraient l'auberge, et, ayant éloigné tous ses ennemis, par cette ruse qui lui était familière, il arriva à l'auberge où Jeanneton l'attendait avec impatience, car il y avait environ huit jours qu'ils ne s'étaient vus, et il l'avait fait prévenir.

Jeanneton, avec la même joie, le même amour que le lecteur connaît, préparait donc elle-même le souper de Vernyet : un feu brillant illuminait l'auberge ; chacun de ses gens était aux aguets, et la jolie hôtesse tressaillit en entendant les coups de feu, les cris et les combats qui emmenèrent assez loin les surveillants et les troupes. Il était neuf heures du soir, la table mise dans la grande salle de l'auberge attendait le maître de Jeanneton, et, comme cette dernière fermait la trappe qui se trouvait au milieu de la salle, et dont nous avons donné la description dans le troisième volume, le cri rauque par lequel Vernyet s'annonçait ordinairement se fit entendre, elle laissa sur-le-champ cette trappe ouverte, se jeta à bas de la table sur laquelle elle était montée, et courut au-devant du lieutenant.

Lui jetant les bras autour du cou, elle le couvrit de baisers, et l'emmena à cette table et devant ce foyer préparé pour lui avec tant de

bonheur, et là elle redoubla ses caresses et ses questions.

— D'où viens-tu ?... pourquoi as-tu été si longtemps absent ? etc... Et, sans attendre les réponses, elle lui renouvelle encore un discours tombant la nécessité de quitter un pays sur lequel il avait assez vengé la mort de son ami, lequel discours faisait toujours froncer les sourcils du lieutenant.

Cette fois il la regarda fixement, et lui dit : « Jeanneton, ne sais-tu pas que je cherche la mort... que la vie m'est odieuse sans l'ami qu'*ils* m'ont massacré ?

Jeanneton baissa les yeux, sa tête tomba sur son sein, et des larmes quelle chercha à cacher roulèrent sur ses joues. « Jeanneton n'est donc rien pour toi !... » dit-elle à voix basse.

Vernyet alors la prit sur ses genoux, et, sans lui répondre, embrassa les joues de Jeanneton, partout où les pleurs avaient coulé.



— Est-ce qu'un moment pareil ne vaut pas toute une vie ?... lui dit-il après un moment de silence.

Jeanneton l'embrassa et lui dit : « J'oubliais que du jour que je t'ai aimé je n'étais plus un être raisonnable... je dois partager toutes tes pensées ; ainsi tes sentiments sont les miens... »

Elle le regarda, et alors elle s'empressa de le débarrasser de son tromblon et de son sac, puis elle l'entraîna à table ; mais cette petite scène l'avait tellement émue, que sa gaieté semblait éteinte.

En ce moment, un homme à cheval passa sur la grande route, sans que personne y fit attention : c'était un gendarme qui, voyant à travers les barreaux une vive lumière, jeta un coup-d'œil, et, reconnaissant Vernyet, il s'empressa d'aller chercher du secours.

Le lieutenant et Jeanneton finirent par oublier le moment d'attendrissement qui les avait

si fort émus, et la joie reparut au milieu de leur festin. Jeanneton folâtrait et riait, lorsque tout à coup un bruit de chevaux lui coupa la parole, elle regarda à travers les croisées, et ses brillantes couleurs l'abandonnèrent ; Vernyet riait de son effroi, quand le domestique de l'auberge entra et leur dit à voix basse : « Ils viennent !... ils viennent !... »

Jeanneton, frappée, répéta ; « Ils viennent !... »

— Il y a des gendarmes !... et un bataillon entier de soldats !...

— Des soldats !... répéta encore Jeanneton immobile.

En effet, le stratagème du lieutenant avait été réitéré tant de fois, qu'à cette dernière il n'avait pas complètement réussi ; les chefs des postes s'étaient contentés d'envoyer à la poursuite des brigands quelques soldats, en gardant la majeure partie de leurs gens, que, sur l'avis

du gendarme, ils venaient de mettre en marche sans faire de bruit.

— Jeanneton ! s'écria Vernyet... et l'infortunée, à ce son de voix, retrouvant toute sa raison, accourut en le regardant avec cette soumission passive qui émeut si puissamment. « Jeanneton, répéta le lieutenant, ôte la table, mets une échelle à la trappe, et sortez tous !... »

Les domestiques et Jeanneton exécutèrent cet ordre avec une célérité incroyable, et, pendant qu'ils dressaient l'échelle, Vernyet, avec le sang-froid d'une jeune fille qui se mire, prenait son arme terrible, et examinait si les amorces, les charges, la poudre, étaient en état.

Jeanneton, lui jetant un douloureux regard, le vit se réfugier dans le grenier, et elle sortit de l'auberge au moment où le bataillon entra. Elle fut saisie par un gendarme qui la conduisit de l'autre côté de la grande route, et la remit entre les mains de quelques soldats. Elle frémit

en voyant son auberge cernée par toutes les troupes, et la certitude qu'elle acquit de la mort de celui qu'elle aimait, la rendit immobile, blanche et muette comme une statue de marbre : ses yeux étaient fixes et attachés sur la partie du grenier où se trouvait Vernyhet.

Ce dernier, réfugié au bord de la trappe, tenait son tromblon appuyé contre le plancher, cachait cette arme terrible sous un peu de paille, et son œil parcourait la salle avec curiosité.

Cette salle était pleine de soldats ; la maison de Jeanneton fut bientôt parcourue et fouillée dans les moindres recoins, et, quand on vint annoncer au chef que le lieutenant ne se trouvait pas, tous les yeux se portèrent sur l'échelle, alors, quand on aperçut Vernyhet, il s'éleva un cri terrible : « En avant ! s'écria le capitaine qui grimpa le premier sur l'échelle. Sur-le-champ toute la troupe se groupa au bas de l'échelle, et, quand elle fut couverte de soldats,

le lieutenant impassible lâcha la détente de son tromblon, et, avant qu'un seul fusil de ses nombreux adversaires ne l'eût couché en joue, l'échelle et la salle furent balayées, comme si un canon eût craché son fleuve de mitraille : chaque soldat était couché, mort ou blessé, et ceux qui ne furent pas atteints se sauvèrent.

Vernyet avança la tête hors de la trappe, mais, voyant ce carnage, il essuya tranquillement son arme, la rechargea comme un chasseur pourrait recharger son fusil après avoir tiré sur une compagnie de perdreaux, et se mit dans la même position.

Les autres officiers traitèrent les fugitifs de lâches, et une seconde fois un second détachement eut le même sort. Alors on tint un conseil de guerre pour savoir quel parti prendre : Vernyet, assez fin pour ne pas ignorer que l'on ne reviendrait pas une troisième fois à l'assaut, débarrassa le plancher des morts qui l'encombraient, et, regardant par la fenêtre ses enne-

mis qui se consultaient, il hésita s'il ne se mêlerait pas parmi les morts en prenant l'habit de quelque soldat, lorsque tout à coup, il vit qu'on lui ôtait tout moyen de salut, car on formait un cercle de troupes autour de la maison, et il aperçut allumer des torches.

En effet, l'on avait résolu d'incendier l'auberge et de l'entourer de manière à ce que Vernyet fût sur-le-champ fusillé, s'il faisait mine de vouloir se sauver.

Jeanneton criait comme une folle, et injurait les troupes et les gendarmes, en exaltant le courage et l'adresse de Vernyet.

Les troupes disposées autour de l'auberge présentèrent à l'œil un cercle de fusils braqués sur la maison, et quelques soldats hardis jetèrent sur le toit et dans les salles des torches et des morceaux de bois allumés, tandis qu'à chaque décharge des fusils, les officiers, par une habile manœuvre, faisaient resserrer le cercle.

Jeanneton cessa ses cris à l'aspect des flammes qui ne tardèrent pas à s'élever de sa maison qui, au bout d'une demi-heure, brûla tout entière. À chaque fois que les flammes de l'incendie, agitées par le vent ou par des poutres qui tombaient, semblaient se remuer vers un seul point, le cercle de troupes fusillait cette maison, en dirigeant les balles sur l'endroit où la flamme semblait indiquer la présence du lieutenant.

À minuit, les flammes n'avaient plus trouvé d'aliments ; tout était consumé, et, à la lueur des torches et de l'incendie, dont il s'échappait encore quelques légères flammes, les soldats étaient tous arrivés autour du peu de maçonnerie qui subsistait encore, et, à chaque fois que quelque chose re muait, les soldats, toujours épouvantés par Vernyet, tiraient précipitamment.

Ils venaient tous de décharger leurs fusils de cette manière sur ces ruines fumantes, et

chacun, certain de la destruction du lieutenant, s'était approché, lorsque tout à coup, du sein de cette cendre noire, s'élève, avec la rapidité de l'éclair, un fantôme noirci qui hurle, se jette sur le côté le plus faible du cercle, le rompt, tue quelques soldats à coups de massue, et, à la lueur des lumières, les soldats épouvantés reconnaissent le lieutenant à ses vêtements de cuir, à ses formes sèches et maigres !... la stupeur s'empare de tout le monde. Verny et, les mains brûlées, les cheveux en cendres, s'élançe vers Jeanneton, qui s'élançe elle-même vers lui. À ce spectacle, tout le monde les fuit, s'écarte, et, pendant qu'ils se tiennent embrassés, une dernière fusillade les réunit dans une même mort.

Il paraît que le lieutenant s'était réfugié dans le caveau où jadis Jeanneton avait enseveli son chevreau, et que la voûte épaisse et tout en pierre du caveau préserva le lieutenant de l'incendie, mais que, ne pouvant supporter plus longtemps le défaut d'air et l'horrible cha-



leur occasionnée par l'incendie, il avait préféré une prompte mort que partagea Jeanneton. On les trouva étroitement unis par leur dernier embrassement, et le père Gérard les fit secrètement ensevelir à quelques pas d'Annette et d'Argow.

**FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.**

# Ce livre numérique

a été édité par la  
*bibliothèque numérique romande*

<https://ebooks-bnr.com/>

en juillet 2019.

## — Élaboration :

Ont participé à l'élaboration de ce livre numérique : Monique, Lise-Marie, Françoise.

## — Sources :

Ce livre numérique est réalisé principalement d'après : Balzac, Honoré de, *Annette et le Criminel ou la suite du Vicaire des Ardennes*, tomes troisième et quatrième par M. Horace de

***St.-Aubin*, Paris, Émile Buisson, 1824. D'autres éditions ont été consultées en vue de l'établissement du présent texte. L'illustration de première page, *La Cour d'assises*, a été peinte par Armand Eugène Bach en 1884 (?).**

### **— Dispositions :**

**Ce livre numérique – basé sur un texte libre de droit – est à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser librement, sans le modifier, mais vous ne pouvez en utiliser la partie d'édition spécifique (notes de la BNR, présentation éditeur, photos et maquettes, etc.) à des fins commerciales et professionnelles sans l'autorisation de la Bibliothèque numérique romande. Merci d'en indiquer la source en cas de reproduction. Tout lien vers notre site est bienvenu...**

### **— Qualité :**

**Nous sommes des bénévoles, passionnés de littérature. Nous faisons de notre mieux mais cette édition peut toutefois être entachée d'erreurs et l'intégrité parfaite du texte par rap-**

port à l'original n'est pas garantie. Nos moyens sont limités et **votre aide nous est indispensable ! Aidez-nous à réaliser ces livres et à les faire connaître...**

— **Autres sites de livres numériques :**

Plusieurs sites partagent un catalogue commun qui répertorie un ensemble d'ebooks et en donne le lien d'accès. Vous pouvez consulter ce catalogue à l'adresse : [www.noslivres.net](http://www.noslivres.net).

---

**1** Dans le *Vicaire des Ardennes*, Marguerite était la servante d'un curé septuagénaire, qui avait pour manie de citer des proverbes. Dans ce roman, elle était dépeinte comme une femme excessivement curieuse, encore plus bavarde, et elle avait manqué plusieurs fois épouser le maître d'école, dont il va être question dans la note suivante.

**2** Marcus-Tullius Lesecq était, dans le *Vicaire des Ardennes*, le maître d'école du village d'Aulnay-le-Vicomte, aimant singulièrement l'ironie, méchant envers ses supérieurs, quoiqu'il rampât devant eux ; fanfaron et souple à la fois : pauvre et attendant tout de tout le monde, il aurait préféré une plaisanterie à la richesse ; insouciant, mais aimant à brouiller tout le monde. Il arriva qu'Argow fut pris à Aulnay et reconnu comme pirate (autant que ma mémoire me permet ce souvenir), et, dans cette occurrence. Lesecq fut nommé pour veiller sur le prisonnier ; alors Argow offrant cent mille francs pour sa délivrance, Lesecq délivrait le pirate. Il est nécessaire de faire connaître ces circonstances, puisqu'elles l'auraient été si le *Vicaire des Ardennes* n'avait pas été supprimé.

Or, comme cette suite était préparée avant la saisie du *Vicaire* je n'ai pas pu la publier sans y faire reparaître des personnages du *Vicaire*, mais ce sont de ceux qui n'ont attiré, je crois, sur l'ouvrage aucun blâme. (*Note de l'auteur.*)

**3** Les nègres sont en effet très adroits pour ces sortes de travaux.

**4** Un tromblon est un fusil extrêmement court, dont la crosse est très épaisse et massive ; le canon est très gros, très fort, et contient une livre et demie de balles : ce canon se termine par en haut comme un cor de chasse, et cette arme ne se tire ordinairement qu'en appuyant la crosse contre un mur. Quand on la tire, l'énorme quantité de balles que contient le canon, chassée par une très forte charge de poudre, s'écarte, et produit l'effet d'une décharge de canon à mitraille. (*Note de l'auteur.*)

**5** M. de Saint-André était, dans le *Vicaire des Ardennes*, le commandant du vaisseau dont s'emparait Argow pour pirater, et cette frégate se nommait la *Daphnis*.

**6** Tous ces détails ne sont pas inventés à plaisir ; cette plaidoirie est conforme aux événements qui arrivaient dans l'ouvrage supprimé ; mais, comme on voit, j'ai jeté toute la clarté possible pour que le lecteur fût au fait. (*Note de l'auteur.*)

**7** L'artifice, dont le terrible lieutenant se sert pour tromper la vigilance des gendarmes, est à peu près le même, dans un autre sens, que celui dont Catherine II se servit quand elle s'empara du pouvoir. En effet, au moment où la foule la proclamait impératrice, un faux convoi, tel que pourrait être celui d'un empereur, traversa le peuple qui dut croire que Pierre II était mort. (*Note de l'auteur*)

# Table des matières

## TOME TROISIÈME

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

CHAPITRE XXI.

CHAPITRE XXII.

CHAPITRE XXIII.

## TOME QUATRIÈME.

CHAPITRE XXIV.

CHAPITRE XXV.

CHAPITRE XXVI.

CHAPITRE XXVII.

CHAPITRE XXVIII.

CHAPITRE XXIX.

CHAPITRE XXX.



---

# CONCLUSION.

## Ce livre numérique